Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13323 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 29-LUNDI 30 NOVEMBRE 1987

Le retour en France de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque

Le versement d'une rançon a contribué à obtenir la libération des otages

Encore trois...

Le silence ne signifiait pas l'indifférence. Ceux qui s'inquiétaient depuis plusieurs mois de l'apparente inaction du gouvernement dans l'affaire des otages français détenus au Liban devraient être *aujourd'hui rassurés* : jamais les dirigeants français n'ont oublié les deux diplomates et les trois journalistes enlevés, jamais ils n'ont abandonné leurs efforts pour les faire libérer. Simplement, se rendant compte que les négociations « à ciel ouvert » faisaient finalement le jeu des preneurs d'otages et de ceux qui les *encouragent et les utilisent*, ils ont radicalement changé de tactique. Sans doute avec raison.

Paradoxalement, c'est la rupture des relations diplomatiques avec Téhéran en juillet dernier qui aura constitué le tournant bénéfique pour Jean-Louis Normandin et Roger Auque. En coupant les ponts officiels avec l'Iran, de plus en plus impliqué dans certaines opérations terroristes dont a pâti la France, Paris a clairement indiqué que trop, c'est trop, que le temps du chantage perpétuel est bien fini. Du même coup, les otages se sont trouvés « démonétisés » : Téhéran a abandonné l'espoir de les marchander au prix fort, c'est-à-dire non seulement contre le remboursement du prêt Eurodif — qui est effectivement dû, — mais aussi contre l'élargissement de plusieurs terroristes condamnés et emprisonnés en France ainsi que contre un renversement d'alliance dans la guerre du Golfe.

C'est ainsi, petit à petit et grâce à des intermédiaires algériens et palestiniens, que la négociation a pu reprendre sur d'autres bases. Non seulement avec l'Iran (deux hiérarques iraniens ont récemment séjourné à Paris dans le cadre des travaux de l'UNESCO), mais aussi, semble-t-il, avec les groupuscules chiites du Liban détenant effectivement les otages. Le tout, soulignons-le, dans le plus grand secret : le Quai d'Orsay avait été dessaisi du dossier au profit d'une cellule de crise extrêmement réduite, autour de MM. Chirac, Pasqua et Pandraud.

Le retour de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque ne règle cependant pas tous les problèmes. Comment, en effet, oublier les deux diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine et le journaliste *Jean-Paul Kauffmann*, toujours aux mains de leurs ravisseurs ? Comment exclure un projet diabolique de la part de Téhéran dans lequel la libération des deux otages ne viserait qu'à relancer le chantage à la veille de la campagne présidentielle française ?

La réponse à cette interrogation réside en partie dans le prix que Paris a accepté de payer pour obtenir la libération de deux de ses ressortissants. De l'argent, à coup sûr ; une avancée dans le règlement de la guerre des ambassades et du prêt d'Eurodif, sans doute. Nous *n'en saurons pas plus dans l'immédiat*. Souhaitons, malgré tout, que la rançon reste compatible avec une certaine idée de la France.

Les deux otages libérés vendredi soir 27 novembre, à Beyrouth, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque, étaient attendus à l'aéroport d'Orly samedi en début d'après-midi. Ils devaient être accueillis par M. Chirac, accompagné de MM. Pasqua, Pandraud et Raimond. Le versement d'une rançon, confirme-t-on de bonne source, a contribué à l'aboutissement de la négociation avec les ravisseurs.

Cette libération, à l'issue de vingt mois de détention pour Jean-Louis Normandin et dix pour Roger Auque, a toutefois fait l'objet de tractations de dernière minute entre Français et Syriens portant sur les ultimes modalités.

C'est finalement par Larnaca, et non par Damas, qu'ils devaient regagner la France, après une escale à Solenzara. Le président Mitterrand, qui s'est félicité de la libération des otages, avait été tenu informé par Matignon de l'évolution de la situation.

Trois Français sont toujours retenus en otage au Liban : MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann.

(Lire nos informations page 3.)





La lutte contre le terrorisme

• Max Frérot, l'artificier d'Action directe, arrêté
• Un réseau de l'ex-FLNC démantelé en Corse

Double succès pour la police dans sa lutte contre le terrorisme. Max Frérot, le dernier responsable d'Action directe encore en fuite, a été arrêté, vendredi soir 27 novembre, dans le parking d'un hôtel de Lyon par deux gardiens de la paix, après avoir fait usage de ses armes contre les policiers. Placé en garde à vue, Max Frérot devait être entendu pendant le week-end par les enquêteurs. En Corse, la police judiciaire a procédé au démantèlement d'une équipe opérationnelle de l'ex-FLNC et saisi à cette occasion de nombreuses armes, des documents et du matériel. Huit militants nationalistes interpellés le mardi 24 novembre ont été transférés à Paris.

Maxime Frérot n'était plus qu'une ombre dangereuse, un terroriste prenant bien soin de se teindre les cheveux, un homme traqué, armé, résolu à survivre de cache en cache, trouvant son gîte dans des parkings souterrains qu'il avait aménagés il y a plusieurs années, alors qu'il n'était pas encore identifié et recherché. Mais à l'âge de trente et un ans, cet artisan fou de la violence armée symbolise surtout, et symbolisera encore longtemps, l'archétype du terroriste fragile, grand amateur d'autocritique et d'autoflagellation, alternant mouvements de repentir et volonté de prouver son engagement militant « anti-impérialiste ».

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite et nos informations page 8.)

Un Boeing-747 s'abîme au large de l'île Maurice

L'appareil de la South African Airways transportait cent cinquante-neuf personnes

Page 16

Projet de Constitution et élection du président

Deux votes afghans sur fond de guérilla

Des mesures de sécurité renforcées ont été mises en œuvre à Kaboul à la veille de la réunion, dimanche 29 novembre, de la Loya Jirgah, grande assemblée traditionnelle dont les quelque deux mille délégués sont chargés d'une double mission : adopter un projet de nouvelle Constitution pour le pays et élire le président de la République, fonction créée par la Constitution.

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Si l'avion venant de Moscou n'est pas, cette fois-ci, escorté à l'atterrissage par des hélicoptères militaires lâchant des leurres antimissiles, ce n'est pas que la menace des fameux missiles sol-air Stinger de la résistance a disparu. Non, explique un membre de l'équipage, c'est simplement que l'appareil porte les couleurs de la compagnie nationale Bakhtar, et que la guérilla n'attaque pas les avions civils afghans. La carcasse d'Antonov-26, un avion de transport militaire soviétique, qui gît à l'écart de la piste, ainsi que les hélicoptères qui décollent pour escorter un appareil de l'Aeroflot en témoignent : l'utilisation des missiles sol-air par la résistance cause des difficultés considérables aux forces soviéto-afghanes.

Les diplomates occidentaux à Kaboul affirment d'ailleurs observer une dégradation continue de la situation militaire. A Kaboul même, où des bombes éclatent épisodiquement, le couvre-feu a été supprimé au début de l'année, mais il est officiellement « *recommandé* » de ne pas traîner dans les rues après 22 heures. Des tirs divers retentissent régulièrement dans la nuit et, affirme un diplomate, « *si vous avez envie de vous suicider sans avoir le courage de le faire vous-même, prenez la route de Djelalabad la nuit, vous êtes sûr de vous faire flinguer* ».

Le jour, des soldats afghans en armes sont postés tous les 50 mètres sur la route de l'aéroport, des blindés de transport de troupe soviétiques circulent en ville et le trafic aérien militaire est important. Des chasseurs-bombardiers *Sukhoi-25* soviétiques ont fait leur apparition dans le ciel afghan depuis quelques jours, selon les diplomates, et l'armée soviétique a remplacé les forces afghanes dans certains postes stratégiques autour de la capitale. Le groupe d'une vingtaine de journalistes étrangers invités à Kaboul pour assister à la Loya Jirgah, dont les travaux doivent durer deux jours, dimanche et lundi, ne sera pas emmené en province, contrairement aux voyages de presse précédents — le transport en avion militaire a, semble-t-il, paru trop risqué aux autorités.

SYLVIE KAUFFMANN.

(Lire la suite page 4.)

La recherche d'un nouvel ordre économique

« Amérique, réveille-toi ! »

par Bruno Dethomas

Les crises majeures qu'a connues l'économie mondiale, à la fin du dix-neuvième siècle comme *dans les années 30, sont nées* d'une spéculation suivie de difficultés boursières puis bancaires. Elles ont aussi correspondu à des mutations profondes, à la redistribution des forces productrices entre branches, voire entre pays. *Elles ont ainsi joué comme un* accélérateur des transitions structurelles.

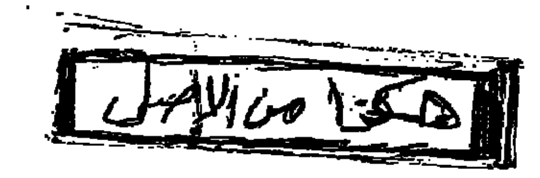
Nul ne sait si une gestion collective du krach de 1987 permettra d'éviter une forte récession comme lors des crises précédentes. Mais les mutations sont en cours ; déjà l'on semble percevoir un nouvel ordre économique où les pays fourmis — ceux dont l'épargne est forte — vont prendre le pas sur les pays cigales.

L'équation américaine est simple : l'épargne privée représente de l'ordre de 16 % du PNB, la part des sociétés étant trois fois plus importante que celle des ménages. Comme le secteur public désépargne (de l'ordre de 3,5 %), les économies des Américains ne représentent que 12,5 % du produit national, soit un niveau *inférieur à celui d'investissements* qui ne permettent même pas de renouveler le potentiel productif du pays. Cela a été fortement répété ces dernières semaines : les Etats-Unis consomment trop — donc importent trop — et sont *contraints de faire appel à l'épargne* internationale pour financer leurs excès.

(Lire la suite page 13.)



A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,80 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



RENDEZ-VOUS

Lundi 30 novembre. – *Paris :* Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien ; inauguration de l'Institut du monde arabe.

Luxembourg : réunion du Conseil européen.

Vanuatu : élections générales.

Mardi 1er décembre. – *Washington :* fermeture du bureau de l'OLP.

Bruxelles : conseil des ministres du travail de la CEE.

Mercredi 2 décembre. – *Paris :* visite officielle du chef de l'Etat yougoslave (jusqu'au 3).

Vendredi 4 décembre. – *Copenhague :* sommet des chefs d'Etat et de gouvernement (CEE) (jusqu'au 5).

Tunisie : symposium sur la coopération entre l'Europe et les trois pays maghrébins, sous la présidence de MM. Barre et Nouira.

Samedi 5 décembre. – *Paris :* Euro 92, *organisé par* M. Giscard d'Estaing, au Palais de l'UNESCO.

Dimanche 6 décembre. – *Israël :* réunion du congrès sioniste (jusqu'au 10).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1986

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39thStreet, LIC, NY 11104.

Il y a quarante ans

La mort de Leclerc, héros et victime du désert

A Oran, avant le décollage vers Colomb-Béchar, *on avait annoncé* une tempête de sable sur le trajet. Le général Leclerc en avait connu bien d'autres. Il considérait au demeurant l'avion comme un véhicule comme les autres et la météorologie ne l'effrayait pas. C'était le 28 novembre 1947. L'avion, un bimoteur Mitchell, s'écrasa sur le remblai de la voie ferrée du Méditerranée-Niger, entre Oujda et Kenadsa. Les douze occupants furent tués. Le bruit courut un moment qu'un treizième passager, inconnu, était à bord. Il n'en était rien. Le désert, avait eu raison du plus populaire des généraux français, ce même désert qui avait été à l'origine de sa gloire. Les obsèques nationales des victimes furent célébrées au milieu d'un grand concours de peuple : les Parisiens *étaient* venus en foule saluer la dépouille mortelle de leur libérateur d'août 1944. Le 8 mai 1952, Philippe Leclerc de Hauteclocque était fait maréchal de France à titre posthume.

En 1940, lorsque les hommes de la France libre, pour protéger leurs familles restées sur le sol national, adoptèrent des noms de guerre, certains prirent celui d'une station de métro. Le capitaine de Hauteclocque, terrien et provincial, choisit de s'appeler Leclerc, un vieux nom picard. *Picard, il l'était, né à Belloy-Saint-*Léonard, dans la Somme, cinquième enfant d'une famille de vieille aristocratie. Des soldats et des chasseurs. Un monde aujourd'hui quasi disparu, très croyant, très strict, attaché aux traditions. *Fortuné, aussi : en cadeau de noce, son* père lui offrira un château, celui de Tailly, près de Belloy.

Un grand fauve

On a souvent opposé le soldat au militaire, étant entendu que le militaire est un fonctionnaire chargé de la défense. Le soldat, lui, est un homme qui fait la guerre – sans forcément l'aimer – avec passion, compétence et surtout un certain nombre de règles qu'il a acceptées ou qu'il s'est données. Leclerc est un soldat chimiquement pur. Un grand fauve dont les impulsions sont dirigées et contenues par un code de valeurs très strictes. Il a reçu la formation de son milieu, sans la discuter : collège religieux, Saint-Cyr, la cavalerie. Très jeune, il est déjà, un des officiers les plus brillants et les plus admirés de sa génération. Il lui faut, loin des casernes, de l'action. Il part au Maroc, où l'on se bat contre la dissidence, commande un goum au combat. Rentré en France, il paie de sa poche le voyage pour y retourner guerroyer pendant son congé.

Instructeur de cavalerie à Saint-Cyr, capitaine, l'Ecole de guerre, six enfants. Pas de politique. Du goût pour la chasse et la musique classique. 1939 : un poste d'état-major. 1940 : chef du 3e bureau d'une division, il refuse d'attendre la captivité, tente de traverser les lignes allemandes à pied et à bicyclette, est pris, s'évade, retourne au combat dans un régiment de cuirassiers. Il est blessé à la tête, capturé, s'échappe encore.

De Londres au Tchad

L'armistice, il ne l'accepte pas une seconde. Cet aristocrate de tradition n'est pas tenté un instant par le conservatisme triomphant dans la défaite. Pour lui, les choses sont simples et le resteront toujours : il n'accepte pas que la France soit battue. Un passeport falsifié lui permet de franchir la frontière espagnole, de rejoindre Londres par Lisbonne. De Gaulle, le 25 juillet 1940 : l'allégeance totale. Le capitaine, promu commandant, est envoyé dès le 6 août, avec René Pleven et Claude Hettier de Boislambert, à la conquête de l'Empire. Rien dans les mains, ou presque. Le 26, il entre au Cameroun en pirogue, s'empare sans coup férir de Douala et se retrouve colonel – pour impressionner – et gouverneur du Cameroun.

Le 2 décembre, le colonel Leclerc arrive à Fort-Lamy comme commandant militaire du Tchad. Le 3, cet éternel impatient décide d'attaquer la grande oasis libyenne de Koufra, occupée par les Italiens. Koufra est à 1 700 kilomètres, au milieu du plus grand blanc de la carte du Sahara. Autour de la palmeraie, *« quatre cents kilomètres de néant ».* Après des *opérations* de diversion vers Mourzouk, Leclerc, parti de Largeau avec une centaine de vieux camions devenus « véhicules de combat », cent Européens et deux cent cinquante méharistes et tirailleurs, bat la compagnie saharienne italienne, met le siège devant *la* forteresse. *Les* négociations pour une éventuelle suspension d'armes l'exaspèrent. Il saute dans la voiture des parlementaires italiens effarés, rentre avec eux dans le fort, dont le commandant capitule. C'est le 1er mars 1941. Devant ses hommes, Leclerc *jure* solennellement de ne s'arrêter qu'à Strasbourg.

La guerre mécanisée dans le désert, celle des raids et de la surprise, les Tchadiens d'aujourd'hui, dont certains ont servi sous Leclerc, n'en ont pas oublié les méthodes contre un adversaire comparativement aussi puissant – et aussi lourdement équipé – que les Italiens de naguère. Leclerc n'est pas un cavalier qui charge à tout va. On ne traverse pas le désert, on ne conduit pas des opérations *foudroyantes sans prévoir et organiser* minutieusement le ravitaillement en vivres et en carburant, l'approvisionnement en munitions, surtout lorsqu'on dispose de moyens plus que médiocres.

Dans l'action, Leclerc, en revanche, ne cesse de houspiller ses hommes. Il pousse les camions ensablés, comme plus tard, en Indochine, général d'armée, il se jette à l'eau *pour* dégager son hydravion d'un banc de sable.

Le Fezzan, maintenant : une série d'oasis avec leurs garnisons italiennes. Il y lance *en éventail ses unités.* Le Fezzan est conquis le 12 janvier 1943.

Montgomery, qui commande en Libye la VIIIe armée britannique à la poursuite de l'Afrika Korps, battu à El Alamein, vers la Tunisie, accepte le renfort de ce qui est devenu la « force L » : des voitures rafistolées, des hommes en loques. Le chef d'état-major de « Monty », de Guingand, donne à Leclerc un uniforme pour remplacer ce qui reste du sien. Reste le képi : une visière de carton cousue à un morceau de chéchia sur laquelle brillent deux étoiles de laiton empruntées à un uniforme italien.

Pas question de se laisser oublier à la remorque de la puissante VIIIe armée, qui fonce vers Gabès. A Ksar-Rhilane, la « force L » rencontre pour la première fois une colonne blindée allemande. Bien retranchée, elle lui démolit soixante véhicules. Les Allemands renoncent. Dans la poursuite qui s'achève au cap Bon, au nord de Tunis, Leclerc, chaque fois qu'il le peut, galope en tête et dépasse ses objectifs. Le colonel du régiment britannique antichar qui l'accompagne admire, mais demande une autre affectation : *« Mettez-moi ailleurs, avec des gens craignant Dieu... »* Qui, pourtant, craint Dieu plus que Leclerc ?

Une division pas comme les autres

L'entrée de l'Algérie de Giraud est interdite à la « force L », cette bande d'aventuriers ultragaullistes qui ont rompu leur ban et refusé l'autorité de Pétain dès 1940. Giraud et Leclerc s'en expliqueront durement et ne se serreront pas la main. Le premier est fou de rage : on déserte ses forces à pleins camions pour aller s'engager chez Leclerc, dont les effectifs se gonflent à vue d'œil de jeunes Français passés en Afrique du Nord en dépit des Allemands et qui supportent mal d'y retrouver l'esprit de Vichy.

De Gaulle maître à Alger à partir de mai 1943, la « force L », malgré bien des réticences des girandistes, est une des grandes unités que les Américains, à Anfa, ont promis d'équiper. Naît la 2e *division blindée,* au Maroc, *près* de Casablanca. Rude besogne, la division a reçu en renforts des régiments de l'armée d'Afrique. Dans leurs mess trône encore souvent le portrait de Pétain. On se traite de « nazis » et de « dissidents ». Lorsque, le 1er août 1944, la division, passée en Angleterre, débarque dans le Cotentin, son esprit de corps est tel que les nouveaux venus laissent volontiers entendre *qu'ils étaient* à Koufra...

La chevauchée vers Paris

Leclerc fonce vers le Sud, libère Le Mans, remonte vers Alençon, traverse la forêt d'Ecouves, sous la coupe du général américain Bradley, et participe à la fermeture, à Argentan, de la poche où est enfermée la VIIe armée allemande. Va-t-on libérer Paris dans la lancée ou, comme l'a prévu le commandement *allié, contourner* la capitale ? Pas de réponse. Sans attendre les ordres de Bradley, Leclerc lance un détachement vers Paris. Fureur des Américains, puis Eisenhower cède devant cet insupportable personnage qui n'obéit *que quand il le juge utile. Et qui grossit sa* division par tous les moyens. En engageant tout au long de sa route de jeunes volontaires et aussi en subtilisant aux Américains, grâce à des équipes spécialisées dans l'« enlèvement » et le maquillage, des chars, des camions, des jeeps.

La division, ainsi gonflée, devient une sorte de petite armée autonome. Le général ne voit pas d'inconvénients à ces emprunts : l'important est de gagner et que des Français entrent les premiers dans leur capitale. De Gaulle, bien sûr, est derrière lui, qui le pousserait s'il en était besoin.

Chevauchée vers Paris à bride abattue. Combats dans la banlieue sud. Le détachement du capitaine Dronne arrive à l'Hôtel de Ville. Les chars de la division *entrent par la porte d'Orléans au milieu* d'un enthousiasme délirant, écrasent au prix de quelques pertes les réduits fortifiés allemands dans la capitale le 25 août. Le général von Choltitz, commandant allemand du Gross Paris, est fait prisonnier à *l'hôtel Meurice. Il signe sa reddition à la* Préfecture de police puis, à la gare Montparnasse, en précise les modalités d'exécution. Leclerc contresigne et laisse contresigner le texte par le colonel Rol-Tanguy, communiste, chef des FFI de l'Ile-de-France, *qui se sont battus dans* Paris insurgé. De Gaulle est furieux : il n'est nul besoin à ses yeux de consacrer l'importance de la Résistance intérieure, alors qu'il va s'employer à la diviser.

Leclerc est devenu le héros des Parisiens. *Des résistants* mais aussi de ceux qui ne l'ont pas été. L'image d'une « vraie armée » avec de « vrais officiers » et un général soldat de métier, au demeurant du meilleur monde, rassure et permet d'utiles transitions. Au demeurant, la 2e DB ne *s'attarde pas à Paris* et continue la poursuite des forces allemandes. La Lorraine, puis, au terme d'une incroyable chevauchée, Strasbourg, où les Allemands ne l'attendaient pas. Le serment de Koufra est accompli : *« Maintenant,* dit Leclerc, *on peut crever. »*

Le gouvernement commet alors une erreur grave : placer la 2e DB sous les ordres de Jean de Lattre de Tassigny, qui commande la Ire armée française. Les deux hommes ne sympathisent guère, leurs entourages non plus. Tempête. La 2e DB repasse sous commandement américain. Elle est ensuite envoyée au repos à Châteauroux.

Son chef, qui jusqu'alors, n'a jamais dit un mot de politique dans ses contacts parfois orageux avec de Gaulle, s'inquiète du désordre d'une France « révolutionnaire » où se résorbent difficilement les séquelles de la Libération. Le 22 décembre, il *envoie* le colonel de Langlade proposer au chef du gouvernement provisoire de faire participer ses hommes au maintien de l'ordre dans les communes. Langlade est proprement mis à la porte : *« Vous direz au général Leclerc que l'ordre intérieur de la France est de mon ressort et non du sien ! »*

Pas question que la 2e DB soit absente de l'hallali. Après avoir participé à la libération de Royan, elle se précipite en Allemagne et entre dans le repaire de Hitler, à Berchtesgaden.

L'interlocuteur d'Ho Chi Minh

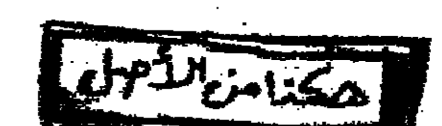
Son chef a à peine le temps de redevenir, à Tailly, Philippe de Hauteclocque. En août 1945, il est désigné comme commandant supérieur des troupes françaises en Indochine. De Gaulle l'a coiffé d'un commandant en chef, l'amiral Georges Thierry d'Argenlieu, haut commissaire de France. Il appartient à Leclerc, après avoir signé au nom de la France l'acte de capitulation japonaise à bord du cuirassé américain *Missouri,* de préparer le retour des forces françaises dans la péninsule en pleine anarchie. Les Japonais sont encore là *et favorisent les mouvements* nationalistes. Les Chinois occupent le nord du 16e parallèle. Une brigade anglaise est à Saigon. A Candy, dans l'île de Ceylan, l'état-major français réunit des moyens malgré la pénurie de navires alliés. Massu *est envoyé en avant-garde à Saigon,* où Leclerc le rejoint. Coup de boutoir après coup de boutoir, le Sud est *dégagé.* Toujours expéditif, Leclerc règle à sa manière le problème qui se pose au Cambodge, où un premier ministre pro-japonais reste au *pouvoir. Il prend l'avion pour Phnom-*Penh, convoque l'intéressé, l'enfourne dans sa voiture sans autre forme de procès et le ramène à Saigon.

Restait à prendre pied au nord, que les hommes d'un seigneur de la guerre envoyé par Tchang *Kaï Tchek* pressurent sans vergogne. Le général Salan mène à Tchoung-King des négociations difficiles. Le 6 mars 1946, une petite flotte française, à bord de laquelle Leclerc s'est embarqué, force l'entrée de la rivière de *Haïphong. Une* convention est signée le 13 mars. Les troupes vietnamiennes assureront avec les Français la relève des Chinois. Avec le chef communiste du Vietminh, Ho Chi Minh, les rapports sont courtois. A la subtilité de son interlocuteur Leclerc répond avec une franchise sans détour.

Le général se convainc vite que la France n'a rien à gagner à une guerre qui promet d'être longue et sanglante, à des milliers de kilomètres de la métropole, et qu'il faut traiter. L'amiral Thierry d'Argenlieu ne partage pas longtemps ces vues. Leclerc rentre en France en juillet 1946. Il ne retournera en Indochine que pour une brève mission que lui confiera Léon Blum, devenu président du conseil. Il est nommé inspecteur des forces terrestres d'Afrique du Nord. C'est alors qu'il disparaît brutalement au cours d'une tournée au Maghreb.

Les héros meurent jeunes. Leclerc, homme de principes clairs, est un des rares hommes d'épée de son temps à n'avoir jamais manifesté ces troubles de conscience qui, de Vichy à Alger, ont agité les milieux militaires français. Et que les drames de la décolonisation feront surgir à nouveau. Une trajectoire *obstinée,* d'une pureté absolue.

JEAN PLANCHAIS.



du désert

Etranger

La libération à Beyrouth de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque

La plupart des responsables politiques ont réagi à la libération, le vendredi 27 novembre, de deux des otages français au Liban. Voici les principales de ces réactions :

Dans un message à MM. Normandin et Auque, le président Mitterrand déclare : *« Les Français qui n'oublient pas les épreuves de nos otages au Liban ont appris avec émotion votre libération. Au moment où vous allez retrouver votre pays et ceux qui vous sont chers, je tenais à vous dire que je partage votre joie. Mes pensées vont aussi vers nos compatriotes qui ne sont pas encore libres et leurs familles. »*

M. Chirac s'est *« réjoui »* de la libération des deux otages, mais a préféré s'abstenir de toute déclaration avant que ceux-ci ne soient arrivés à Paris.

M. Raymond Barre, après s'être lui aussi réjoui de cette libération, a souhaité *« surtout que les autres otages qui sont détenus dans des conditions tout à fait inacceptables pour les pays civilisés puissent retrouver le plus rapidement possible la liberté »*.

M. François Léotard a pour sa part salué, s'adressant au deux journalistes, *« votre courage et votre dignité qui honorent votre métier et qui demeureront un exemple pour nos compatriotes »*.

Pour le Front national, M. Stirbois *« se pose la question de savoir pourquoi trois otages français restent toujours aux mains de terroristes islamiques ennemis de la France »*.

M. Lionel Jospin a indiqué que ses *« pensées allaient maintenant à nos compatriotes qui sont toujours détenus en otage, pour souhaiter ardemment que leur libération intervienne au plus vite »*.

Le représentant de la Ligue arabe à Paris, M. Hamadi Essid, après s'être félicité de la libération des otages, a rappelé *« le sort de milliers de Libanais et de Palestiniens qui croupissent encore, et depuis longues années, dans des geôles de fortune au Liban et en Palestine. »*

Le gouvernement américain a, de son côté, appelé à *« la libération de tous les otages de toutes les nationalités retenus au Liban »*. Huit Américains figurent parmi les étrangers encore prisonniers dans ce pays.

« C'est fini, laissez-les partir »

BEYROUTH
de notre correspondant

« Khalas » (« c'est fini » : c'est par ce simple mot prononcé par le chef des « observateurs » syriens à Beyrouth, le général Ali Hammoud, que le calvaire de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque s'est terminé vendredi soir 27 novembre sur l'esplanade d'un hôtel de la capitale libanaise, à l'issue de vingt mois de détention pour le premier et dix mois pour le second.

Les deux hommes, qui n'avaient pas été enlevés ensemble, sont apparus à 18 h 30 à l'hôtel Summerland à Beyrouth-Ouest. Roger Auque, barbu, et Jean-Louis Normandin, rasé de près, moustachu, contrairement à ses photos de captif où il portait une longue barbe. Ils ont néanmoins connu quelques tribulations de dernière minute. Amenés à destination dans le coffre d'une voiture où ils avaient été placés l'un après l'autre — c'est là qu'ils se sont rencontrés pour la première fois, — ils en ont été extraits et laissés sur la route à 100 mètres de l'hôtel.

Roger Auque est arivé le premier en pantoufles et en chemisette blanche, suivi quelques minutes plus tard de Jean-Louis Normandin, un pull jeté sur les épaules et noué autour du cou. Aussitôt recueillis dans une fourgonnette des services de sécurité syriens, ils y sont demeurés près d'une heure, flanqués de gardes du corps français et entourés de soldats et d'agents des services de renseignements syriens, visiblement en désaccord sur le lieu de leur destination. L'attaché militaire français, le colonel Ruggieri, entendait les emmener à l'ambassade de France alors que le général Hammoud voulait les conduire à Damas.

C'est seulement la nuit tombée, après de laborieuses tractations entre l'ambassade de France et l'officier syrien que celui-ci a annoncé : *« Ça va, laissez-les partir. »* La fourgonnette a alors démarré en trombe et, au sommet de la rampe d'accès de l'hôtel, les deux otages ont été transférés dans les Peugeot 604 blindées de l'ambassade qui les ont emportés vers le siège de la rue Clemenceau, où les attendaient l'ambassadeur, M. Paul Blanc, et le mystérieux émissaire de Paris, « M. Alexandre Stéphani ».

Les deux hommes avaient passé la journée au siège, quasi désert, de l'ambassade dans le secteur musulman de la ville, attendant l'arrivée des otages, et menant les ultimes négociations qui devaient aboutir à leur libération. Peu après 19 h 30, le cortège traversait sous forte escorte syrienne le secteur musulman au passage dit du « Musée », pour gagner le secteur chrétien et la résidence de l'ambassadeur à Baabda, où, définitivement libres, Roger Auque et Jean-Louis Normandin passaient la nuit. Pour les émissaires français ce fut un « ouf ! » de soulagement : mission accomplie.

Les deux hommes devaient ensuite rejoindre Paris samedi en début d'après-midi *via* Larnaca (et non Damas) à bord d'un avion qui les attendait à Chypre.

Jean-Louis Normandin avait été enlevé le 8 mars 1986, en même temps que trois autres membres d'une équipe d'Antenne 2 qui, pour leur part, avaient été relâchés dans l'intervalle. Roger Auque avait été enlevé le 8 janvier 1987, et sa trace s'était évanouie jusqu'à ce qu'un otage sud-coréen, libéré le mois dernier, ait signalé avoir été détenu un moment avec lui.

Une patiente négociation

L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui a revendiqué le rapt de Jean-Louis Normandin mais pas celui de Roger Auque, avait annoncé jeudi soir par un communiqué qu'elle relâcherait deux otages français dans les vingt-quatre heures et les remettrait à M. Stephani — qu'elle connaissait manifestement, alors que sa présence à Beyrouth était jusque-là demeurée secrète — et à l'ambassadeur de France à Damas. Ce périlleux privilège est échu à l'ambassadeur de France à Beyrouth, passé pour la circonstance dès l'aube à Beyrouth-Ouest avec M. Stéphani.

Pourquoi ces deux otages ? Parce qu'ils étaient moins inaccessibles que les trois autres otages français restants, MM. Fontaine, Carton et Kauffmann, aux mains du Djihad islamique. Pourquoi maintenant ? Parce qu'une patiente et difficile négociation venait d'aboutir à une conclusion positive dont la mission de M. Stéphani concrétisait précisément l'aboutissement. Qu'a donné la France en échange ? Le mystère demeure entier, le communiqué de l'OJR se contentant d'indiquer que *« la France remplira ses engagements dans un avenir très proche »*.

Un second communiqué, diffusé à l'heure de la libération, n'est cependant pas exempt de menace : *« Désormais, il n'y aura plus de demi-mesure avec le gouvernement français : soit un dialogue extrêmement positif, soit le négativisme absolu. »*

Le rôle de la Syrie a, bien sûr, été déterminant, mais l'on sait aussi que, sans un acquiescement, au moins tacite de Téhéran, Damas ne peut pas grand-chose seule pour dénouer les affaires d'otages. A la fin d'octobre dernier, les transactions secrètes franco-iraniennes avaient achoppé, Paris ayant rejeté les exigences iraniennes. Faut-il supposer que ce blocage a été dépassé, et, si oui, sur quelles bases ? En d'autres termes : de Paris et de Téhéran, qui a cédé quoi ?

Après cette libération, la France a encore trois otages au Liban. Il reste en tout dix-huit otages, citoyens de plusieurs pays occidentaux.

LUCIEN GEORGE.

Dix-huit étrangers restent détenus

Dix-huit étrangers sont toujours retenus en otages au Liban, après la libération, le vendredi 27 novembre, des Français Jean-Louis Normandin et Roger Auque par l'Organisation de la justice révolutionnaire :

● TROIS FRANÇAIS :

— Marcel Carton, soixante-quatre ans, et Marcel Fontaine, quarante-quatre ans, diplomates, enlevés le 22 mars 1985.

— Jean-Paul Kaufmann, quarante-deux ans, journaliste, enlevé le 22 mai 1985 (en même temps que le chercheur Michel Seurat, trente-neuf ans, dont la mort a été annoncée en mars 1986 par le Djihad islamique, mais n'a jamais été confirmée).

● HUIT AMÉRICAINS :

— Terry Anderson, trente-huit ans, directeur régional de l'agence Associated Press (16 mars 1985) ;

— Thomas Sutherland, cinquante-trois ans, doyen de la faculté d'agronomie de l'université américaine de Beyrouth (AUB) (9 juin 1985) ;

— Frank Reed, cinquante-trois ans, directeur de la Lebanese International School (LIS) (9 septembre 1986) ;

— Joseph Cicippio, cinquante-six ans, comptable à l'université américaine de Beyrouth (12 septembre 1986) ;

— Edward Austin Tracy, cinquante-cinq ans (21 octobre 1986) ;

— Trois enseignants du BUC (Beirut University College), enlevés le 24 janvier 1987 : Jesse Turner, quarante-sept ans, Alan Steen, quarante-six ans, et Robert Polhill, cinquante-six ans.

● UN INDIEN :

— Mithileshwar Singh, soixante ans, titulaire d'une carte de résident permanent aux Etats-Unis, enseignant au BUC, enlevé en même temps que les trois enseignants américains le 24 janvier 1987.

● TROIS BRITANNIQUES :

— Terry Waite, quarante-sept ans, envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbery et principal médiateur dans l'affaire des otages étrangers, disparu depuis le 20 janvier 1987, pendant une nouvelle mission au Liban entamée le 12 ;

— Alec Collett, soixante-deux ans, fonctionnaire de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA), enlevé le 25 mars 1985, dont la mort a été annoncée par les ravisseurs ;

— John Mac Carthy, vingt-neuf ans, cameraman (17 avril 1986).

● UN ENSEIGNANT IRLANDAIS :

— Brian Keenan, trente-cinq ans (11 avril 1986).

● UN CADRE COMMERCIAL ITALIEN :

— Alberto Molinari, soixante-huit ans (11 septembre 1985).

● UN ALLEMAND DE L'OUEST :

— Rudolf Cordes, cinquante-trois ans, industriel (disparu le 17 janvier 1987).

Le récit des deux otages

« J'avais la chaîne aux pieds et pas grand-chose à leur dire... »

Beyrouth *(AFP)*. — Jean-Louis Normandin, l'un des deux otages français libérés vendredi 28 novembre à Beyrouth, a expliqué dans un entretien avec le correspondant d'Europe 1 au Liban, qu'il n'avait *« pas eu de problèmes avec ses ravisseurs »*.

« Avec nos ravisseurs, a-t-il déclaré, *nous avions une relation, je ne voudrais pas dire sympathique car je me méfie des mots, mais je n'avais pas de problèmes avec eux. Il y a toujours un rapport de forces, enfin pas vraiment, mais disons qu'il faut se faire respecter. Ils avaient le masque sur la figure, l'arme au poing. Moi, j'avais la chaîne aux pieds et je n'avais pas grand-chose à dire. Mais il y a toujours un moyen de communiquer, de leur montrer qu'il y a une limite au-delà de laquelle je ne voulais pas aller.*

» A partir du moment où je ne me respecte plus, où j'étais traité comme un animal par exemple, ce qui n'est jamais arrivé, je disais : bon, c'est stop, c'est fini, maintenant, si vous continuez, vous me tuez si vous voulez mais moi, je ne veux pas aller au-delà de cette limite. Ça ne m'est jamais arrivé, je n'ai jamais eu de problèmes parce que eux étaient sympas.

» Ils étaient sympas : quand j'avais besoin d'un truc, quand ils pouvaient faire quelque chose, ils le faisaient. Bon, ils avaient des contraintes de sécurité assez rigides, ce n'est pas une police, il n'y a pas de prison, ce n'est pas un truc organisé, officiel, il n'y a pas un bureau, une prison avec des barreaux et puis un guichet. Ce sont des gens qui sont plus ou moins traqués et ils étaient obligés d'assurer notre cachette, enfin, notre cache comme ils disent, et puis de nous nourrir.

» Quand Philippe (Rochot) et Georges (Hansen) ont été libérés, on ne le savait pas. Moi j'étais avec Georges dans la même chambre. Quand ils sont partis, je ne savais pas qu'ils étaient libérés. Georges avait eu une crise de paludisme deux jours auparavant et je pensais qu'il allait chez un médecin.

» Et deux jours après, je retrouve Aurel (Cornéa). Je suis dans la même chambre qu'Aurel et je réussis à capter, à entendre la télévision à travers la porte après un match de football — c'était un match France-Brésil, je me souviens très bien. J'ai entendu Jacques Chirac qui disait Rochot- Hansen libérés. Bon, ça nous a fait un choc, mais, ce qui a prédominé, c'était le plaisir d'abord de savoir qu'il y en avait deux de libres et de savoir qu'il était possible de sortir.

« Quand je me suis retrouvé tout seul, il y a eu le même phénomène, accentué par le fait que je pensais que c'était moi qui devais sortir parce que deux jours auparavant, quelqu'un m'avait dit : c'est toit qui sors, je suis donc resté quarante-huit heures à côté d'Aurel sans lui dire ce que je pensais, enfin moi j'étais persuadé que c'était moi qui sortirais.

» Et, quand je l'ai vu partir, j'étais tellement catastrophé à l'idée de moi, partir, et de lui, rester, que j'étais presque soulagé, quelque part. C'est vrai, pendant quarante-huit heures, je m'étais imaginé arriver devant sa femme et lui dire : bon, moi ça va, je suis libre mais Aurel, il est encore là-bas, il va bien. C'était quelque chose que j'envisageais très très mal.

» Il y avait deux pas que je redoutais, je ne sais pas si je l'ai dit, c'était le coup de téléphone à mes parents et puis à mon fils et aux gens que j'aime quoi, et puis, retrouver les trois copains avec qui on a eu une mauvaise aventure. »

« Une gâterie, un coup de pied... »

Le second otage libéré vendredi, Roger Auque, a affirmé pour sa part avoir été enlevé et détenu par des Palestiniens, sans toutefois fournir des éléments pour étayer ses affirmations.

« Les ravisseurs, les malades mentaux, a-t-il dit, *ceux qui jouent le rôle d'infirmiers, de gardiens, ce sont les Palestiniens. Je tiens à le dire. C'est important à mon avis. C'est une preuve de plus que les Palestiniens ne sont pas seulement des victimes et des réfugiés. Ils sont restés des terroristes, des preneurs d'otages », c'était très dur. Un cauchemar parce qu'il y avait des jours où on n'avait pas à manger ni à boire. On ne sortait même pas aux toilettes pour se laver. Je crois que la meilleure image que je peux donner, c'est que c'est un vaste hôpital psychiatrique. Dès qu'on vous enlève et qu'on vous enferme dans une chambre sans fenêtre, vous avez la camisole de force : c'est une chaîne. »*

» Cet hôpital psychiatrique a quelque chose de particulier, c'est que les ravisseurs, les malades mentaux, jouent le rôle d'infirmier et de gardiens et ils ont décidé donc que, pendant plusieurs mois, vous serez leur animal domestique, leur chien. De temps en temps, ils vous donnent une gâterie, une sucrerie et, de temps en temps, ils vous donnent un coup de pied ou vous oublient et ne vous donnent pas à manger, ne vous donne pas à boire ».

Les émissaires officieux : parfois intéressés souvent maladroits, mais indispensables

En révélant, le jeudi 26 novembre, la présence à Beyrouth d'un *« émissaire du gouvernement français »* en la personne d'un certain M. Stéphani, l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui vient de libérer deux otages français, a en quelque sorte officialisé le rôle de ceux dont Paris aurait bien voulu se passer et dont l'existence même a souvent été niée avec la dernière énergie : les intermédiaires officieux.

L'entourage de M. Jacques Chirac ne se targuait-il pas, au lendemain de la libération de deux otages aux mains de l'OJR, MM. Rochot et Hansen, peu après les élections du 16 mars, de ce que la nouvelle majorité avait utilisé les *« canaux officiels »* de la diplomatie et avait réussi là ou avaient échoué les gouvernements — socialistes — précédents qui avaient pourtant *« épuisé »* nombre de ces intermédiaires ? Or rien ne paraît plus éloigné de ces *« canaux »* que la mission de M. Alexandre Stéphani, officiellement inconnu à Paris, tant au ministère de la défense qu'au Quai d'Orsay, mais dont on dit dans les milieux informés que, proche du ministère de l'intérieur, il travaille *« efficacement »* sur l'affaire des otages depuis longtemps. Il s'agit en fait d'un ancien agent secret français, dont le vrai nom est Jean-Charles Marchiani, et qui prend place dans la longue liste des *« officieux »* dressée par Pierre Péan dans son livre *la Menace*.

Médecins ou hommes d'affaires, agents secrets ou trafiquants d'armes français, libanais ou syriens, ils ont été nombreux depuis 1985 à proposer leurs services, à aller et venir entre Paris, Beyrouth, Damas et Téhéran pour y rencontrer des officiels ou d'autres *« officieux »*, des parents ou des *« amis »*, eux-mêmes intermédiaires plus ou moins patentés par les ravisseurs. Quelques-uns connurent leur heure de célébrité, comme le médecin franco-libanais Reza Raad ou l'homme d'affaires syrien Omran Adham. Beaucoup restèrent dans l'ombre. Un petit nombre seulement d'entre eux apportèrent la preuve de leur efficacité. Pierre Péan porte au crédit de personnalités de la diaspora libanaise en Côte-d'Ivoire le succès des tractations ayant abouti à la libération de MM. Rochot et Hansen en juin 1986 contre, notamment, le versement d'une rançon d'*« environ 10 millions de francs »*.

Passages obligés

Certains n'hésitent pas à étaler leurs désaccords sur la place publique et à se rejeter mutuellement la responsabilité de l'échec de leur mission, comme MM. Raad et Adham à la veille des élections du 16 mars 1986.

Parmi ceux qui attendaient de leurs *« bons offices »* une contrepartie précise et monnayèrent leurs services, Pierre Péan cite le cas d'un marchand d'armes syrien résidant à Marbella. Interdit de séjour en France à la suite de condamnations pour *« complicité dans des actes de terrorisme, trafic d'armes et de drogue »*, il proposa d'*« échanger »* son intervention auprès d'*« amis »* haut placés à Damas en faveur des otages contre l'oubli de ses condamnations.

Malgré les risques de dérapage, on voit difficilement comment le pouvoir aurait pu faire l'économie d'intermédiaires officieux face à une situation aussi mouvante : des groupes mal définis — dans un pays en décomposition — dont on sait qu'ils agissent pour le compte d'un Etat tiers, l'Iran. Ce pays concède qu'il peut exercer une influence sur les ravisseurs mais refuse officiellement toute responsabilité dans l'affaire, alors que l'on sait que la solution du problème tourne autour de revendications présentées par le dit Etat : libération du commando qui a tenté, le 18 juillet 1980 à Neuilly, d'assassiner le dernier chef du gouvernement impérial iranien, M. Chapour Bakhtiar ; fin du soutien français à l'Irak (ou, à défaut, fourniture d'armes à l'Iran) ; réglement du différend financier — portant sur plus d'un milliard de dollars — entre Paris et Téhéran.

Sans oublier le passage obligé que représente la Syrie, alliée de l'Iran mais dont les intérêts sont concurrents, sinon conflictuels, au Liban.

Y. H.







Proche-Orient

ÉGYPTE

La mystérieuse « disparition » du fils de Nasser

LE CAIRE
de notre correspondant

Pourquoi le fils aîné de l'ancien président Nasser, Khaled Abdel Nasser, a-t-il brusquement quitté l'Egypte il y a plus de deux mois et n'y est pas revenu ?

Cette question donne lieu dans les milieux informés du Caire à une réponse en deux mots prononcés sur un air mystérieux : *« Révolution égyptienne »*. Il s'agit du nom de l'organisation terroriste sans visage qui a revendiqué depuis juin 1984 quatre attentats contre des diplomates et des fonctionnaires israéliens et américains.

Ces agressions ont fait deux morts et six blessés parmi les Israéliens et deux blessés légers parmi les Américains. En revanche, la personne qui pose la question a le droit de partager le « secret-sécurité de l'Etat » si elle sait que ces attentats ne peuvent être l'œuvre que de professionnels hautement disciplinés et pour qui le maniement d'armes automatiques telles que la kalachnikov est familier. Des militaires en quelque sorte.

Le procureur général a décrété l'embargo sur toutes les informations concernant l'« affaire Révolution égyptienne » surtout du fait de l'apparition du nom de Khaled Abdel Nasser au cours de l'enquête. L'ébruitement de telles informations pouvait être fort embarrassant avant que le dossier ne soit d'une solidité à toute épreuve. Nasser reste en effet une figure de légende pour la plupart des Egyptiens dix-sept ans après sa disparition. L'hebdomadaire *Al Ahali*, organe du Rassemblement progressiste unioniste (marxiste nassérien) qui avait transgressé l'interdit, avait vu sa première édition saisie fin septembre. Un événement pratiquement sans précédent depuis l'arrivée du président Moubarak au pouvoir en 1981.

Entre Belgrade et Genève

Selon des sources bien informées, l'affaire a vraiment commencé après l'attentat contre la voiture de l'attaché administratif américain chargé des problèmes de sécurité le 26 mai. Comme lors des agressions contre les diplomates et fonctionnaires israéliens, les terroristes avaient disparu sans laisser de traces. Mais, cette fois, la police disposait d'indices.

Trois jours après l'attentat, elle avait discrètement démantelé une organisation nassérienne paramilitaire dont les quinze membres avaient été entraînés en Libye et en Syrie au maniement des armes. Il ne s'agissait visiblement pas des agresseurs des diplomates américains. L'acte d'accusation contre ces prévenus qui viennent d'être déférés devant la Cour supérieure de sécurité de l'Etat pour terrorisme et sabotage n'en fait d'ailleurs pas état. Toutefois, ce groupe semble avoir donné de précieuses informations aux enquêteurs.

A la mi-juin, la police procède à l'arrestation de membres d'une autre formation nassérienne. Quelque temps après, le procureur qui menait l'enquête décréta l'embargo sur les informations *« pour des raisons concernant la sécurité de l'Etat »*.

Toujours selon ces milieux egyptiens informés, les autorités avaient finalement mis la main sur des membres de l'insaisissable « Révolution égyptienne ». L'affaire était d'autant plus grave que non seulement le fils de Nasser apparaissait impliqué, mais aussi des éléments de l'armée. Leur nombre et leurs grades restent encore inconnus.

A la mi-septembre, Khaled Abdel Nasser disparait brusquement. Il n'assiste pas au conseil de section de la faculté d'ingenierie de l'université du Caire où il enseigne, ni à la commémoration marquant la mort de son père le 28 septembre. Cette absence est d'autant plus remarquée que toute la famille Nasser, sauf lui, était présente au mausolée où elle a accueilli le président Moubarak. Il réapparait à Londres où vit depuis des années son beau-frère le millionnaire Achrah Marouane. Aujourd'hui il se trouve avec sa famille quelque part entre Belgrade et Genève.

Plusieurs questions restent encore sans réponse dans cette embarrassante affaire. Khaled Abdel Nasser est-il innocent comme le soutiennent les nassériens ou est-il impliqué comme le pensent les partisans de l'ancien président Sadate ? Avait-il donné de l'argent à l'organisation sans connaître ses vrais objectifs ou au contraire était-il membre éminent de celle-ci ? Les versions sont contradictoires mais il semble que les relations amicales qu'entretenait Khaled Abdel Nasser avec le colonel Kadhafi aient lourdement pesé dans la balance. « Révolution égyptienne » avait en effet revendiqué en novembre 1985 le détournement d'un Boeing d'Egyptair sur Malte. Les autorités du Caire avaient alors accusé Tripoli d'avoir téléguidé l'opération qui s'était soldée par une soixantaine de morts après l'intervention musclée des commandos de d'armée égyptienne chargés de mettre un terme au détournement.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Diplomatie

Une inauguration solennelle au terme de crises multiples

L'histoire mouvementée de l'Institut du monde arabe

Prémices d'une renaissance ou simple formalité ? L'inauguration de l'Institut du monde arabe (IMA), en grande pompe et sur une semaine — cohabitation oblige, — sonnera « l'heure de vérité » pour cet établissement (situé quai Saint-Bernard), censé avoir atteint l'âge de raison le jour où M. François Mitterrand — suivi de M. Jacques Chirac le lendemain, de M. François Léotard le surlendemain, etc. — consacrera solennellement son existence, le lundi 30 novembre.

Controverse sur les statuts, difficultés financières, valse des présidents : les batailles qui ont jalonné la vie de l'IMA, avant même son inauguration, semblent loin d'être terminées...

Il aura fallu attendre sept ans — son acte de fondation remonte à 1980 — pour voir émerger cet instrument incomparable en Occident, au service de la culture arabe et de son rayonnement en France (l'idée de départ remonte même à 1974, avant que ne soit définie la mission de l'Institut du monde arabe : faire mieux connaître en France et en Europe la culture arabo-islamique).

Sept ans donc d'une vie agitée d'espoirs et de crises multiples — allant de la localisation de son siège à la remise en cause de ses statuts, en passant par un financement précaire et une valse de ses présidents. A tel point qu'on peut légitimement se demander si ses mésaventures n'ont pas essoufflé l'Institut avant même qu'il n'ait commencé à réellement fonctionner. Loin d'être mineurs, loin d'être oubliés, les soubresauts politico-économico-administratifs qui ont secoué l'IMA depuis 1980 ont laissé une empreinte d'autant plus profonde que la plupart des problèmes à l'origine des crises sont toujours présents. Sous-jacents, certes, pudiquement voilés pour cause d'inauguration, mais non réglés. *« C'est la trêve »*, ne cache-t-on pas de tous côtés ; la trêve, et non la paix.

Déjà reportée à plusieurs reprises, l'inauguration peut jouer un rôle stimulateur, mais, *« si d'ici quelques mois, l'Institut ne se dynamise pas, ce sera l'enterrement »*, estime un cadre de l'IMA, pour lequel tout doit se jouer très vite, au risque sinon de voir le projet végéter et, à terme, sombrer.

Le projet ? Réaliser, par une étroite coopération entre Paris et vingt pays de la Ligue arabe — l'Egypte en étant exclues (1) —, une *« vitrine en France de la culture arabe »*. Pour cadre de cette *« vitrine »*, un siège de prestige : l'un des *« chantiers du président »*, sur l'un des sites les plus beaux que l'on pouvait trouver à Paris, d'où le regard porte de Notre-Dame au Sacré-Cœur. Quai Saint-Bernard, une étrave de verre et d'acier domine l'embouchure du pont Sully et du boulevard Saint-Germain.

Pour un coût frisant les 600 millions de francs, la capitale met 26 900 mètres carrés au service du monde arabe : musée, salles d'expositions, vidéothèque, auditorium de 400 places, quelque 400 œuvres prêtées, non sans réticence, par les musées nationaux, une bibliothèque comptant déjà près de 30 000 volumes.

Mais derrière ce bilan se profilent frustrations, déceptions, lassitude. Elles pèsent lourdement sur le fonctionnement de l'IMA, un institut dont *« personne n'envisage clairement l'avenir »*, remarque, désabusée, une personnalité arabe. Simple centre culturel, comme il en existe déjà tant — et pour moins cher — ou véritable « laboratoire » capable d'assumer pleinement la mission qui lui est impartie dans ses statuts : *« Développer et approfondir en France l'étude, la connaissance et la compréhension du monde arabe, de sa langue, de sa civilisation et de son effort de développement »* ?

« On ne peut envisager d'essor dans la situation qui prévaut actuellement », prédit cette même personnalité. Une situation qui se caractérise par des statuts combattus par la partie arabe, par un financement réduit — la très grande majorité des pays arabes ne versant pas leur contribution — et par la contestation d'une direction dont on entend déplorer la *« timidité »* au sein de l'IMA et la *« sclérose »* dans certains milieux arabes.

La guerre des statuts

Il est vrai que, depuis sa naissance, le beau projet conçu au lendemain du « boom pétrolier » de 1973 a eu du mal à se trouver de bonnes fées. Le décret portant création d'une fondation française à participation arabe n'était pas encore signé qu'une polémique — qui allait durer deux ans — éclatait à propos du site choisi pour édifier le tout nouvel Institut. A l'issue d'une lutte épique qui opposa l'Etat à la Ville de Paris — au-delà du clivage gauche-droite — le cinquième arrondissement hérita du projet, à la place du quinzième, dont les habitants refusaient de sacrifier un terrain de sport à la culture arabe. Deux ans de perdus, dont les traces ne sont pas encore effacées puisque la priorité ayant été donnée à la construction d'un « siège de prestige » au détriment de l'activité culturelle de l'IMA, l'un des reproches qui lui est fait aujourd'hui est justement une perte de temps au regard de sept ans d'existence.

En fait, les malheurs de l'IMA ne faisaient que commencer. Le problème du site à peine réglé, éclatait un nouveau conflit, franco-arabe celui-là et portant sur les statuts, que nombre de pays arabes voudraient voir modifier pour faire de l'Institut une organisation internationale, du type de l'UNESCO, où ils auraient des responsabilités égales à celles des Français. Aujourd'hui, disent-ils, ces derniers se taillent la part du lion. Paris refuse de revenir sur le statut actuel de fondation française. Et, depuis, le problème demeure, prêt à resurgir... après l'inauguration, *« les Français repoussant toute discussion après cette échéance »*, comme nous l'a confié un diplomate arabe.

Quatre présidents successifs...

D'ores et déjà, la guerre des statuts a fait une victime d'importance : le budget, que la majeure partie des pays arabes n'alimentent plus, arguant de leur désaccord avec la formule actuelle. D'autres parties prenantes à l'IMA évoquent surtout l'indifférence, l'absence de réel intérêt pour le projet et la sous-estimation de l'ampleur de ce dernier pour expliquer la contribution très réduite des Arabes. La plus grande discrétion est de mise sur ce sujet épineux. Il semble toutefois que ceux-ci ne versent plus aujourd'hui que 20 % à 40 %, de leur part de budget (fixée à 40 %, la France prenant en charge les 60 % restant). L'Arabie Saoudite, le Koweït et la Tunisie apparaissent parmi les contributeurs les plus fidèles à un budget qui se monte à quelque 80 millions de francs pour 1987. Jusqu'en 1984, il était partagé en deux parts égales entre la France et les pays arabes mais il n'était alors que de 20 millions de francs.

Les difficultés financières de l'IMA ont obligé celui-ci à réduire ses ambitions, notamment en matière d'audiovisuel, de coproduction cinématographique ou de soutien à des initiatives extérieures ; autrement dit, à se replier sur lui-même et à se borner à sa propre gestion.

Pour un diplomate arabe qui a suivi la saga de l'IMA, le salut ne peut venir que d'un changement radical, tant des statuts que de la direction actuelle. Mais, contrairement à plusieurs de ses collègues, il ne croit pas à une *« internationalisation »* de l'Institut, qui, selon lui, n'aurait pour résultat que de le faire crouler sous le poids d'une bureaucratie dont on a pu mesurer, dit-il, l'effet néfaste à l'UNESCO. *« L'avenir de l'IMA dépendra du choix qui sera fait entre trois possibilités : ou l'on adopte un statut international, et l'on risque de voir l'Institut se transformer en une vitrine non pas du monde arabe mais des régimes du monde arabe et en présentoir pour propagandes ; ou la France assume seule la conduite d'une œuvre qui pourra prendre de la distance par rapport aux conceptions différentes qu'ont de la culture les vingt pays arabes ; ou l'on s'enfonce dans l'équivoque actuelle, et c'est la mort lente de l'Institut. »*

Cette critique ne s'arrête pas aux statuts ; elle vise aussi la direction présente de l'IMA, qui *« ne peut plus rien faire »*. A ce jugement, font écho d'autres propos aussi peu flatteurs, tenus ceux-ci à l'intérieur de l'immeuble du quai Saint-Bernard et mettant en cause l'absence de *« dynamisme, de politique culturelle d'ensemble, de concertation, de choix véritables »*.

Déjà, des informations circulent avec insistance sur un éventuel remplacement du président, M. Paul Carton, à une échéance de quelques mois. Quatrième président depuis 1980, après MM. Jean Basdevant, Philippe Ardent et Pierre Guidoni, M. Carton occupe un poste à haut risque. Son prédécesseur avait tenu un peu moins d'un an, de juillet 1985 à juin 1986. La fonction n'a échappé ni au jeu de l'alternance ni à celui de la cohabitation...

YVES HELLER.

(1) L'Egypte a été exclue de la Ligue arabe pour cause de paix avec Israël, et n'y a toujours pas retrouvé sa place, malgré le rapprochement opéré avec neuf pays arabes depuis le sommet d'Amman, au début du mois.

● **OTAN : Les Etats-Unis soutiennent la candidature Wörner.** — Un haut fonctionnaire américain à l'OTAN a déclaré vendredi 27 novembre à Bruxelles que son gouvernement *« croit fermement que M. Wörner devrait être secrétaire général »* de l'OTAN lorsque Lord Carrington quittera cette fonction en juin 1988. Il a ajouté que les Etats-Unis ne feraient toutefois pas pression sur la Norvège pour qu'elle retire la candidature de M. Kaare Willoch. Le secrétaire général est en principe désigné par consensus. Au moins la moitié des seize pays de l'OTAN auraient déjà opté pour M. Wörner, ministre de la défense ouest-allemand. — *(AFP.)*

Asie

Deux votes afghans sur fond de guérilla

(Suite de la première page.)

Le renforcement de la sécurité autour de Kaboul est en partie lié à la convocation de la Loya Jirgah, qui pourrait constituer une cible de choix pour les moudjahidins, dans la mesure ou elle va consacrer l'ascension de M. Najibullah, le numéro un afghan. Selon un responsable du parti afghan, *« des gens qui préparaient des attentats »* ont déjà été arrêtés.

Cette fièvre n'empêche pas les uns et les autres — c'est une des étonnantes caractéristiques de Kaboul — de mener un semblant de vie normale en ce vendredi 27 novembre, jour férié en pays islamique. A une quinzaine de kilomètres de la ville, une poignée de diplomates s'adonnent aux joies de « la » sortie hebdomadaire : le terrain de golf de Kharga (neuf trous). « Terrain » est un bien grand mot lorsque l'on découvre quelques misérables brins d'herbe jaunie et desséchée perdus entre des cailloux au détour d'un virage. Mais, pour les Britanniques, un golf est un golf, et ils y organisent même des compétitions, sous l'œil des militaires soviétiques juchés sur un poste d'observation au sommet d'une petite colline. A quelques centaines de mètres de là, le superbe lac de Band Kharga, en d'autres temps un haut lieu touristique, est désespérément désert. *« Maintenant, les gens ont peur d'y venir »*, explique un guide officiel afghan, tandis que dans la montagne voisine retentissent des détonations. *« Des manœuvres »*, commente- t-il sans grande conviction...

Côté afghan, la grande distraction du vendredi matin est le combat de chiens sur l'immense parking poussiéreux de Tchaman Babrak, dans le nord de Kaboul. Là, pour remporter un prix de 100 000 afghanis (un ouvrier gagne 3 000 afghanis par mois), des maîtres poussent leurs énormes chiens à s'entre-dévorer, sous les cris d'encouragement d'un cercle de spectateurs de tout âge, exclusivement masculins, qu'un homme repousse à coups de fouet lorsqu'ils s'approchent trop dangereusement des chiens furieux. Autour, des camions branlants décorés comme des chapelles déboulent en klaxonnant dans des nuages de poussière sans que personne n'y prête attention.

A midi, c'est l'heure de la prière du vendredi et, surprise, le numéro un afghan, qui, après avoir voulu qu'on l'appelle tout simplement « Najib », se fait désormais appeler *« docteur Najibullah »* (le suffixe Ullah, venant de Allah, a une connotation religieuse), assiste au premier rang à la prière de la grande mosquée bleue, à deux pas du bazar. Coiffé d'un bonnet blanc du Nouristan, en costume bleu marine, il est accompagné d'un officier de l'état-major et de deux membres du bureau politique, et rechausse ses bottines à l'extérieur de la mosquée avant de s'engouffrer dans une Mercedes noire, devant une foule plutôt indifférente.

M. Najibullah, un ancien médecin devenu chef des services secrets afghans, le Khad, copie conforme du KGB soviétique, avant de prendre la tête du parti (PDPA) en mai 1986, en remplaçant M. Babrak Karmal, devait ouvrir, dimanche matin, les travaux de la Loya Jirgah, ou « grande assemblée de la paix », par un discours sur la nouvelle Constitution. Ce document, dont la rédaction a commencé il y a environ un an, a été soumis depuis six mois *« à la discussion populaire »* dans le pays entier, qui a envoyé quinze mille propositions de modifications, selon les explications officielles. Le projet définitif a été élaboré en tenant compte de ces suggestions et adopté par le conseil révolutionnaire il y a trois jours.

M. Najibullah président

C'est ce texte que devaient adopter, dimanche, les délégués à la Jirgah, qui, assure-t-on, représentent le plus grand échantillonnage possible de la population afghane, contre-révolutionnaires exclus. Selon quelques délégués interrogés, vendredi soir, à l'Institut polytechnique de Kaboul, où devaient se tenir la réunion, les principaux amendements apportés au projet de Constitution concernent la durée du mandat présidentiel, ramené de sept à cinq ans, une réduction des pouvoirs du président, jugés trop étendus par plusieurs assemblées provinciales, et le changement du nom du pays, qui, de République démocratique d'Afghanistan, devrait devenir une simple République d'Afghanistan.

Le second jour de la Jirgah sera consacré à l'élection du président. On faisait encore grand mystère, vendredi à Kaboul, de l'identité du ou des candidats à la présidence... Mais M. Najibullah a lui-même vendu la mèche en disant, vendredi à la mosquée, qu'il répondrait aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse mardi. Or la conférence de presse prévue mardi est celle *« du président qui aura été élu »*. Selon la Constitution, est éligible tout Afghan âgé d'au moins quarante ans et né de parents afghans. M. Najibullah, qui vient d'avoir quarante ans, remplit les conditions.

La convocation de la Loya Jirgah est une procédure islamique spécifiquement afghane. Ce sont de telles assemblées qui avaient déjà, en 1924 et en 1964, adopté la Constitution afghane, et c'est aussi une Loya Jirgah qui, en 1976, avait approuvé la nomination du président Daoud, auquel le PDPA était d'ailleurs opposé. La dernière Loya Jirgah *s'était réunie en 1985 pour « résoudre des divergences internes »* et élire les organes dirigeants du pays.

Pour de nombreux observateurs de la scène afghane, l'accession de M. Najibullah à un poste tel que celui de président de la République, avec un pouvoir étendu, n'est pas de nature à faciliter la politique de réconciliation nationale lancée en janvier dernier. Celle-ci, qui devait attirer l'opposition armée dans un gouvernement de coalition, n'a guère porté de fruits, rendant difficilement réalisable le retrait des quelque 115 000 soldats soviétiques (selon les estimations occidentales), que l'on dit pourtant ardemment souhaité par Moscou.

SYLVIE KAUFFMANN.

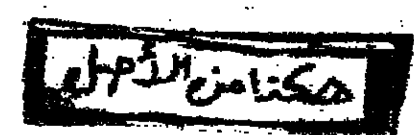
EN BREF

● **BANGLADESH : état d'urgence et couvre-feu.** — Le président Ershad a décrété vendredi 27 novembre l'état d'urgence dans tout le pays et imposé pour trente heures le couvre-feu à Dacca, la capitale. Les établissements publics sont fermés jusqu'au 29 novembre, les écoles jusqu'au 4 décembre ; les manifestations sont interdites pour deux mois, et la presse n'a pas le droit de faire état des activités interdites. Les universités ont également été fermées par la police. Ces mesures font suite à la vague de manifestations anti-gouvernementales organisées par l'opposition, qui a annoncé une nouvelle grève générale à partir de dimanche. — *(AFP.)*

● **CAMBODGE : départ de M. Hun Sen pour la France.** — Le chef du gouvernement provietnamien de Phnom-Penh a quitté vendredi 27 novembre sa capitale pour Paris. Il doit en effet rencontrer — pour la première fois — le prince Norodom Sihanouk dans la région parisienne, à Fère-en-Tardenois, le 2 décembre prochain. Moscou a qualifié cette rencontre de *« pas positif »*. D'autre part, Hanoï a annoncé le début du retrait du Cambodge de vingt mille soldats de son corps expéditionnaire. — *(AFP, Reuter.)*

● **CHINE : remaniement à la tête de l'Armée populaire de libération.** — Le général Chi Haotian a été nommé, vendredi 27 novembre, chef d'état-major de l'APL en remplacement du général Yang Dezhi ; âgé de soixante et un ans, il était jusqu'à présent commissaire politique de la région militaire de Jinan et depuis dix ans rédacteur en chef adjoint du *Quotidien du peuple*. D'autre part, le général Yang Baibing, soixante-six ans, devient directeur du département politique de l'APL, à la place du général Yu Qiuli, et le général Cho Nam Qi, d'origine coréenne et âgé de cinquante ans, prend la tête du département de logistique, que détenait le général Hong Xuezhi. MM. Yang Dezhi et Yu Qiuli ont pris leur retraite du bureau politique du PCC lors de son treizième congrès (*le Monde* du 3 novembre). Enfin, le ministre de la défense, le général Zhang Aiping, pourrait être prochainement remplacé comme ministre de la défense par le général Qin Qiwei, commandant de la région militaire de Pékin, qui vient de devenir membre titulaire du bureau politique. — *(Reuter.)*

● **VIETNAM : procès d'opposants armés au régime.** — Hanoï a annoncé qu'un groupe de « contre-révolutionnaires armés » sera prochainement jugé, sans doute début décembre. Il s'agit des survivants d'un groupe d'environ deux cents opposants interceptés l'été dernier par des soldats laotiens et vietnamiens dans la région de Saravane, dans le sud du Laos, alors qu'ils tentaient de gagner le Vietnam, venant de Thaïlande. Une centaine d'entre eux ont été tués et soixante-cinq capturés. C'est le premier procès de ce type depuis 1984. — *(AFP.)*



Amériques

HAÏTI : le scrutin du 29 novembre

Sous le vernis démocratique des élections une lutte féroce pour le pouvoir...

Plus de deux millions d'électeurs haïtiens devaient participer, dimanche 29 novembre, aux premières élections législatives et présidentielle dans le pays depuis trente ans, après une campagne marquée par de nombreuses violences.

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyée spéciale

A perte de vue, la plaine de l'Artibonite, autour de Gonaïve, petit port endormi dans la crasse et l'oubli où Dessalines proclama l'indépendance de la République en 1804, et où s'est joué, un jour de novembre 1985, le sort de la dictature, après l'assassinat de deux lycéens.

Ils sont au moins deux cents, venus à pied, sous le soleil, s'entasser sous le haut péristyle qui servira plus tard à la cérémonie vaudoue. Ils écoutent Erard Simon, leur *houngan*, leur prêtre, expliquer, micro en main, les bienfaits de deux esprits nouveaux « *pluralisme et démocratie* ». Des piles de tracts ont relégué les tambours rituels : à deux jours des élections générales du 29 novembre, le vaudou soutient deux candidats au Sénat.

Comme l'explique Erard Simon, son mouvement « *Z'entraille* », une association des comités paysans basée sur le vaudou, a rejoint les rangs des progressistes CONACOM (Centre national du congrès des mouvements démocratiques). « *Notre religion est communautaire* », dit-il. « *Nous voulons éveiller la conscience des campagnes.* » Et tandis que l'un des aspirants sénateurs, Paul Latortue, docteur en sciences économiques, expose un plan d'occupation des sols et de réforme agraire, inlassables, les mains se lèvent : « *Avé demokratie, plis manjé ?* » (« Avec la démocratie, on mangera plus ? »).

A la veille du scrutin, le panorama politique haïtien, sous l'exotisme bon enfant du discours créole, présente toutes les outrances et les maladresses d'un tableau naïf inachevé. Trente ans de dictature, presque deux ans d'un gouvernement provisoire qui s'éternise, une économie exsangue sous perfusion internationale, une démographie galopante et 80 % d'analphabétisme : Haïti n'était pas prête à endosser sans déchirures les habits neufs de la démocratie. Après avoir acquis leur « *seconde indépendance* » en février 1986, ces « jacobins noirs » (c'est le titre d'un livre de P.-R. James) ne sont pas prêts non plus à se laisser spolier.

Selon le SCEP (Conseil électoral provisoire), qui a enregistré 2200806 électeurs potentiels, quatre mille deux cent cinq bureaux de plus qu'au référendum constitutionnel de mars dernier ont été ouverts. Haïti veut se lancer dans les élections avec ferveur et frénésie comme dans quelque cérémonie initiatique dont elle ne comprendrait pas toute la portée. En effet, à l'heure où elle est appelée à fixer elle-même le cadre de son avenir, tout porte à croire qu'elle n'en a pas encore fini avec son passé.

Les « chasses aux macoutes » orgnisées ces derniers jours sont là pour le montrer. Voter, pour certains, et pas seulement dans les bidonvilles de la Saline travaillés par la faim, c'est une façon de tout résoudre, le chômage, la misère. Un moyen légal aussi de « déchouker », d'éradiquer les réseaux encore en place de la dictature Duvalier. « *Jean-Claude était élu à vie*, répète, opiniâtre, un petit vendeur de journaux, *même lui parti, on en a pour des siècles et des siècles.* »

Compromis

Ce qui explique l'explosion de colère de l'été dernier, largement encouragée par une partie de la hiérarchie catholique ainsi que les communautés de base, les « ti-legliz », dont le slogan « *arrachez manioc* » appelait à renverser le CNG (Conseil national de gouvernement). Un CNG discrédité par ses ambiguïtés et sa lenteur à engager les réformes nécessaires, même s'il a à son actif d'avoir évité au début un bain de sang, et restauré une certaine liberté d'expression.

Difficile d'attendre, après tout, d'un gouvernemeent provisoire désigné par Duvalier, un nettoyage en profondeur. « *Tout le monde a trempé de près ou de loin dans ce régime*, dit un journaliste haïtien, *le ménage ne peut se faire en famille* ». Même chose dans l'armée, aujourd'hui détestée et crainte, où se dégage pourtant une frange de jeunes officiers progressistes, vite ligotés par leur appartenance sociale. Ne va pas qui veut à l'Académie militaire, restaurée précisément par Jean-Claude Duvalier. De grands barons macoutes ont ainsi gardé leurs entrées aux casernes des Salines, commandées par le trop fameux colonel Paul, où se sont paraît-il recyclés bon nombre des anciens VSN (volontaires du service national) puisque tel est leur nom.

Grèves, massacres, risque d'anarchie : de cet été de tous les dangers est sorti un automne de tous les compromis. Le CNG a dû en rabattre officiellement (la pompe à finance américaine nécessaire pour tenir l'armée peut toujours se tarir, elle qui a fourni 106 millions de dollars cette année) et se laisser imposer un processus électoral qui lui échappe. Ce n'est pas un hasard si le général Namphy, se coupant davantage du pays, s'est autoproclamé peu après commandant en chef des forces armées.

L'Eglise, elle aussi, a calmé son jeu. Et si elle met tout son poids derrière les élections, les voix les plus conservatrices ont prévalu à la conférence épiscopale. Les prélats « engagés » tel Mgr Romelus, évêque de Jérémie, ont troqué la diatribe de la théologie de la révolution pour le ton plus mesuré de l'Evangile.

Dans la sérénité aérienne de sa villa sur les hauteurs de Pétionville, le nonce apostolique, Mgr Paolo Romeo, explique que « *ces élections sont une nécessité absolue pour sortir légalement de la dictature* ».

« La mentalité de l'esclave libéré »

L'avenir ? Le nonce est sans illusions. « *Le problème de fond, c'est le vide politique. Il y a eu trente-cinq candidats à la présidence mais aucun dans près de 40 % des mairies. A Delmas, au cœur de Port-au-Prince, personne ne se présente à la députation, et dans le Sud, pour trois postes à pourvoir, il n'y a que deux candidats...* » Constat peu encourageant, qu'un sociologue résume à sa manière : « *Nous, Haïtiens, avons la mentalité de l'esclave libéré. Il ne récupère pas, il brûle. Il n'organise pas un parti, il prend le pouvoir.* »

De fait, sous le vernis démocratique des élections, c'est bien une féroce lutte pour le pouvoir qui se déroule. Bafoués par un article de la Constitution qui les écarte de toute fonction élective pour dix ans, les duvaliéristes sont en guerre ouverte contre le CEP. Provocation ou humour au deuxième degré ? Clovis Desinor, ancien ministre et grand bourgeois dont la candidature a été rejetée, a placé une de ses affiches électorales à l'entrée du bidonville de la Saline. On peut y lire : « *Je suis l'aboutissement d'une longue lignée d'opprimés et d'endoloris.* »

« En face », depuis la petite ville de Saint-Jean-Bosco qu'il anime avec un charisme saisissant, le Père Aristide, un salésien de choc de trente-quatre ans, d'autant plus populaire qu'il a échappé à un attentat cet été, prêche sans équivoque la « *guerre des classes* ». « *Nous, le petit peuple, nous sommes morts politiquement. Gare à eux si les élections échouent.* » Car s'il peste contre « *ces candidats fabriqués aux Etats-Unis qu'on exporte comme des colis* », c'est parce que, comme beaucoup de gens démunis en Haïti, le Père Aristide trouve les élections bien dérisoires.

Sentiment de frustration qui explique la percée de mouvements de gauche, et même du PC haïtien (PUCH), structuré mais encore embryonnaire, dont le secrétaire général, René Théodore, rentré d'exil, se présente à la présidence de la République.

Pourtant, ce qui n'était qu'une guerre de tranchées est devenu une guerre ouverte, depuis l'incendie des locaux du CEP, le 2 novembre dernier. « *La capitale est envahie par une armée d'occupation qui surveille des barbares* », explique Jean-Claude Bajeux, directeur du Centre œcuménique des droits de l'homme. « *La violence politique a fait cinq cents morts et un millier de blessés en six mois.* » Avec un point culminant cette dernière semaine où les rumeurs de coup d'Etat déjoué ou simplement retardé, en raison des pressions internationales, ont continuellement aggravé la tension. Difficile dans ces conditions de prévoir les choix des électeurs.

Le problème paraissait secondaire. Et même surréalistes, ces candidats dans leurs bunkers-bureaux attaqués régulièrement et qui se voyaient tous élus au premier tour tandis que sous leurs fenêtres patrouillaient les camions de l'armée. Qui, à défaut d'un leader qui se détache vraiment, choisirait cet électeur haïtien à ce point démuni devant sa propre classe politique qu'il lui faudra sigles et photos de candidats sur le bulletin de vote pour les identifier ? Le climat de répression donne ses chances aux moins compromis avec le duvaliérisme : Louis Déjoie II, dit Ti-Loulou, à la verve populiste mais qui a surtout la chance d'être le fils de son père, Louis Déjoie, à qui Papa Doc vola les élections en 1957. Ou encore Sylvio Claude, le pasteur protestant visionnaire emprisonné sept fois et qui est devenu l'objet d'un véritable culte de la part des classes défavorisées.

Mais Gérard Gourgue, l'austère avocat des droits de l'homme qui fit un passage éclair au CNC comme ministre de la justice, garde toutes ses chances. La plupart des organisations de gauche et des syndicats sont avec lui. Comme l'argent et la logistique sont les principaux atouts de Marc Bazin, « Mister clean », de loin le plus articulé et haut fonctionnaire de la Banque mondiale, dont la campagne « à l'américaine » a sans doute moins ému les bidonvilles que les ambassades.

Vendredi soir 27 novembre, tandis que la population semblait décidée à voter coûte que coûte, de forts pourcentage de bulletins de vote n'étaient toujours pas parvenus à leurs destination en province. Certains camions les transportant auraient même été détournés.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

Afrique

ETHIOPIE

Un pont aérien pour sauver les victimes de la sécheresse

Addis-Abeba. – Un Hercules C-130 affrété par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux forces armées belges devrait commencer au début de la semaine prochaine la navette entre Asmara, (capitale de l'Erythrée) et Makalé, la capitale du Tigré.

Trois autres appareils de ce type devraient bientôt relier ces deux villes. Ce programme d'urgence de trois mois pour sauver les victimes de la sécheresse est financé par la Communauté économique européenne.

Il faudra ensuite acheminer l'aide alimentaire par camions à partir de Makalé, vers des centres de distribution le long de routes peu sûres, contrôlées en partie par les rebelles érythréens et tigréens. Pour la troisième fois en un mois, un convoi civil et militaire est tombé dans une embuscade le mercredi 25 novembre, entre Asmara et Adigrat : il y aurait plusieurs dizaines de morts.

La plupart des victimes de la sécheresse étant « volontaires » pour une réinsertion dans des zones fertiles, selon le quotidien *Ethiopian Herald*, le gouvernement a annoncé son intention de continuer, après une pause de plusieurs mois, sa politique de réinsertion, et d'en faire « profiter » trois cent mille autres paysans.

J. d. B.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Un ancien dirigeant de l'ANC interdit de parole

La police sud-africaine a interdit, vendredi 27 novembre, un meeting qui devait se dérouler samedi à Port-Elizabeth, et au cours duquel M. Govan Mbeki, dirigeant historique du Congrès national africain (ANC, interdit en Afrique du Sud) libéré, le 5 novembre dernier, après vingt-trois ans de détention, devait prendre la parole. Le meeting, qui avait été autorisé par les autorités de Port-Elizabeth, jeudi dernier, aurait été le premier tenu par un dirigeant de l'ANC depuis l'interdiction de cette organisation en 1960. Les observateurs s'attendaient à une participation de plusieurs milliers de personnes.

D'autre part, une commission du Directoire des publications, organisme gouvernemental chargé de la censure, qui a visionné, jeudi, au Cap, *Cry Freedom*, le film de Sir Richard Attenborough, sur la mort en détention du leader noir Steve Biko, a décidé d'autoriser sa projection sans aucune coupure ou restriction d'aucune sorte, en Afrique du Sud. En principe définitive, la surprenante décision de la commission – le film est un long réquisitoire contre l'apartheid – peut encore être cassée par le gouvernement. – *(AFP.)*

ZIMBABWE

L'opposition dément toute participation au massacre de vingt personnes

« *C'est le pire, le plus terrifiant des massacres que nous ayons jamais vus, même pendant la guerre* », déclarent les premiers témoins à avoir visité les pièces ensanglantées de la ferme d'Olive Tree dans le sud du Zimbabwe où seize Blancs et quatre Noirs ont été massacrés jeudi, à la hache, par des dissidents noirs opposés au gouvernement de M. Robert Mugabe (*le Monde* du 28 novembre). « *C'est tellement barbare* », a déclaré M. Ted Kirby, président, pour Bulawayo, de l'association des fermiers. « *Cela change tout*, a dit un adhérent de ce groupe. *S'il nous faut nous occuper d'une part d'agriculture, et d'autre part de sécurité, il va nous falloir changer nos méthodes, renforcer la sécurité, même plus que pendant la guerre.* »

M. Joshua Nkomo, chef de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU, opposition), a formellement démenti, vendredi à Londres, toute participation de membres de son parti au massacre. « *Que pourrions-nous avoir à gagner à tuer de telles personnes. Des gens venus au Zimbabwe pour aider le pays ?* », s'est insurgé le leader de la ZAPU devant des journalistes. – *(AFP.)*

● **TUNISIE : la peine de mort est requise au nouveau procès des islamistes.** – L'avocat général de la Cour de sûreté de l'Etat tunisien, M. Mohamed Zayani, a réclamé, le jeudi 26 novembre, l'application des dispositions du code pénal à l'encontre de treize islamistes qui, jugés par contumace le 27 septembre, avaient demandé une révision de leur procès après leur arrestation. L'avocat général a souligné que les accusés étaient coupables de crime et d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Il a fait valoir qu'ils n'avaient pas modifié leur attitude lorsqu'ils étaient en état de fuite, et qu'ils avaient poursuivi leur activisme en incitant leurs disciples à porter atteinte à des personnes et à des biens de l'Etat en vue de renverser le régime. Il a jugé que le verdict rendu par la Cour, le 27 septembre, était équitable.

Europe

RFA

Quand un espion du KGB rentre chez lui afin de jouir d'une paisible retraite...

BONN
de notre correspondant

Le fait est unique dans les annales de l'espionnage : trois mois et demi après avoir fait l'objet d'un échange d'espions, M. Manfred Rotsch, soixante-trois ans, condamné en 1986 à huit ans et demi de prison pour espionnage au profit du KGB soviétique, est de retour dans sa maison de Poing, près de Munich. M. Rotsch, qui était chef de département aux usines d'aviation MBB, avait, entre autres, livré à l'URSS des plans de l'avion de combat Tornado. Sa libération a été due à l'échange fait avec Mme Christa Karin Schumann, médecin ouest-allemand. Emprisonnée depuis sept ans et demi en RDA, elle avait été l'amie d'un amiral est-allemand fusillé en 1979 pour trahison.

D'un point de vue légal, le retour de M. Manfred Rotsch en RFA est parfaitement légitime. Comme il est d'usage, les échanges d'espions sont « couverts » par une mesure de grâce prononcée par le président fédéral, M. Richard von Weizsäcker. Aux yeux de la loi, l'espion gracié est donc parfaitement fondé à vivre en toute liberté sur le territoire de la RFA.

De plus, rien ne l'empêche de jouir de sa retraite acquise a l'issue de trente ans d'activité au sein du groupe industriel MBB. Une loi supprimant le droit à la pension des personnes condamnées pour espionnage a bien été adpotée en première lecture, le 5 novembre dernier, par le Bundestag, mais elle n'a pas encore été promulguée et ne peut donc s'appliquer au cas Rotsch.

Cette situation insolite n'est pas du goût de certains fonctionnaires du contre-espionnage ouest-allemand, qui ont fait part de leur amertume à une journaliste du quotidien de Bonn *General Anzeiger*. « *Il est extrêmement frustrant pour nous de voir qu'un espion que nous avons réussi à faire condamner après des années d'un travail de fourmi se retrouve en liberté dans un aussi bref délai* », se plaint l'un d'entre eux, qui, bien sûr, garde l'anonymat. M. Gehrard Boeden, président de l'office fédéral de protection de la Constitution, en charge du contre-espionnage, avait déjà fait remarquer, lors de sa prise de fonctions, au mois d'avril dernier, qu'à son avis les peines prononcées en RFA dans les cas d'espionnage étaient trop faibles et n'avaient aucun caractère dissuasif.

Le maire de la commune où réside M. Manfred Rotsch n'est pas content lui non plus : « *Comment voulez-vous qu'après une affaire pareille je puisse faire payer à mes administrés les contraventions pour stationnement interdit !* », s'est-il exclamé. Et pourtant, pendant les longues années où il travaillait au profit du KGB, M. Manfred Rotsch avait été membre de la section locale de la CSU, le parti de M. Franz-Josef Strauss....

LUC ROSENZWEIG.

GRANDE-BRETAGNE : la mort de lord Duncan-Sandys

Décolonisateur et européen

Réputé et fort apprécié pour son esprit de décision et son anticonformisme, lord Duncan-Sandys, qui est décédé à Londres le 26 novembre (*le Monde* du 28 novembre), aura été tout au long de sa carrière l'homme des missions délicates. Il était l'un des derniers survivants du cabinet de guerre de Winston Churchill et, dans les années 60, il joua un rôle important dans le démembrement progressif de l'empire.

Né en 1908, dans une famille de l'aristocratie terrienne, il entra tôt dans le service diplomatique, parlant couramment le français, le russe et l'allemand. Il était en poste à Berlin en 1933, lors de l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler et il eut un conflit avec l'ambassadeur, qui lui reprochait d'avoir pris rendez-vous avec le Führer. Cet incident l'obligea à quitter le Foreign Office. L'anecdote est pleine de saveur car, quelques années plus tard, il participa à la campagne de Churchill contre Chamberlain, accusé, après Munich, d'avoir fait à Hitler les concessions que l'on sait...

Après avoir été blessé en Norvège, au début de la guerre, il est appelé par Churchill – son beau-père – au gouvernement où il sera notamment, chargé d'essayer d'organiser la protection des îles Britanniques contre les armes toutes nouvelles que sont les missiles V 1 et V 2. Préférant l'attaque aux mesures défensives, il fut en grande partie responsable d'une série de raids destructeurs sur le centre de recherche de Peenemunde et les rampes de lancement situées sur les côtes de la Manche.

Victime de la vague travailliste aux élections de 1945, il allait perdre son siège de député et ne le regagner qu'au scrutin suivant. En 1951, les conservateurs revenus au pouvoir, il mènera à bien la dénationalisation de la sidérurgie. De 1954 à 1957, il sera secrétaire d'Etat au logement et aux collectivités locales puis à la défense, et c'est à ce titre qu'il va plaider fortement pour la création d'une force de dissuasion nucléaire, la réduction des armements conventionnels et l'abolition de la conscription.

L'apogée de sa carrière se situe entre 1960 à 1964 lorsque, nommé à la tête du ministère du Commonwealth, il présida au développement de cette institution en ayant parallèlement la tâche de conduire à l'indépendance onze colonies et territoires britanniques, parmi lesquels Chypre, la Malaisie, le Nigeria et l'Ouganda.

L'arrivée d'Edward Heath à la direction du parti conservateur marqua sa mise à l'écart du gouvernement. Dix ans après, en 1974, il allait être élevé à la pairie et passer de la Chambre des communes à celle des lords. en même temps, il faisait son entrée dans le monde des affaires pour devenir président du grand groupe financier Lonhro, fonction qui devait lui attirer de sévères critiques à l'occasion de querelles intestines.

Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, il avait été l'un des plus fervents avocats en Grande-Bretagne de la cause européenne. En 1963, il participa aux premières et vaines négociations sur l'entrée de son pays dans le marché commun. Mais son enthousiasme pour les idées communautaires ne devait pas se démentir par la suite.

Divorcé, il avait épousé en 1962 une Française.

F. C.

● **TCHECOSLOVAQUIE : une délégation officielle prochainement au Vatican.** – Une délégation officielle tchécoslovaque doit se rendre à la mi-décembre au Vatican pour discuter du contentieux entre les autorités de Prague et l'Eglise catholique, a-t-on appris de sources religieuses vendredi 27 novembre à Prague. La décision d'une telle rencontre a été prise lors de la venue récente en Tchécoslovaquie, à l'occasion des obsèques de l'évêque de Trnava (Slovaquie), Mgr Julius Gabris, d'une délégation vaticane conduite par le responsable de la secrétairerie d'Etat du Saint-Siège, Mgr Achille Silvestrini (*le Monde*, du 20 novembre), a-t-on précisé de mêmes sources. – *(AFP)*

● **PAYS-BAS : paiement d'une rançon pour le PDG d'Ahold.** – Les ravisseurs du PDG de la chaîne de supermarchés néerlandaise Ahold, M. Jan Heinjn, ont réussi, le vendredi 27 novembre, à prendre possession, à la barbe de la police, d'une partie de la rançon exigée pour sa libération. Celle-ci avait été déposée au bord d'un chemin forestier dans l'est des Pays-Bas. Le reste de la rançon doit être versée après la libération de M. Jan Heijn. Les ravisseurs avaient envoyé, le mois dernier, à la police un morceau du petit doigt de leur otage. – *(AP.)*

● **RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : débat sur l'extradition des terroristes.** – Le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, a annoncé, le vendredi 27 novembre, l'entrée en vigueur la semaine prochaine en République d'Irlande de la convention européenne sur la répression du terrorisme. Cette décision devrait permettre l'extradition quasiautomatique des terroristes présumés de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) recherchés par Londres. Elle a été annoncée au début d'un débat de quatre jours consacré par le Parlement irlandais aux garanties demandées par l'Irlande. *(AFP)*



Politique

La visite de M. Barre en Languedoc-Roussillon

« S'il n'y a pas de loyauté, ce sera comme en 1981... »

LA CANOURGUE
de notre envoyé spécial

M. Raymond Barre a achevé, le vendredi 27 novembre, son périple en Languedoc-Roussillon par les deux départements du Gard et de la Lozère où l'ancien premier ministre a reçu un accueil chaleureux et parfois haut en couleur. Mille cinq cents personnes au déjeuner à Nîmes, six cents le soir à La Canourgue, chaque fois les organisateurs durent refuser du monde.

Deux départements aussi marqués par la personnalité de deux hommes forts de la majorité locale, modèles de l'homme politique tel qu'on l'aime chez les barristes : là, M. Jean Bousquet, député, maire de Nîmes, récemment rallié officiellement à leur cause, patron de Cacharel, un chef d'entreprise qui gère en chef d'entreprise une ville qui connaît aujourd'hui de profonds changements ici, M. Jacques Blanc, président de cette région Languedoc-Roussillon, seigneur de la Lozère, ancien secrétaire général du Parti républicain, toujours fidèle à M. Giscard d'Estaing, mais converti enthousiaste au barrisme. Un maire qui a fait ses preuves dans le monde de l'entreprise et un homme d'appareil qui a les pieds bien sur terre.

Tout au long de cette journée, M. Barre n'a jamais manqué de citer en exemple devant ses auditoires, ses deux compagnons d'un jour qui avaient mis, eux aussi, pour le recevoir les petits plats dans les grands. Ce fut l'occasion pour l'ancien premier ministre de faire notamment l'éloge de la décentralisation *« qui permet ainsi à beaucoup d'hommes qui ont l'esprit d'entreprise et d'innovation, et qui sont attachés à leur province, de donner le goût et la possibilité de faire quelque chose pour leurs concitoyens »*. *« Même si cette décentralisation*, a-t-il ajouté, *a des inconvénients, n'y touchons pas. »*

A Nîmes, après une marche ensoleillée dans les vieux quartiers de la ville, M. Barre a participé à un « déjeuner-rencontre » avec la population, particulièrement accueillante, offert dans les splendides jardins de la Fontaine. Il profita de sa halte pour manifester, entre autres, sa sympathie à la communauté des rapatriés, si importante dans le Gard. Manifestement, M. Barre était soucieux de réparer, si faire se peut, le « malentendu » de Nice avec les pieds-noirs, le 30 juin dernier (1). Soulignant qu'il avait été à l'origine de la *« grande loi »* d'indemnisation du 1er janvier 1978, il a réaffirmé *« toute sa sympathie à cette communauté »*. *« Quelqu'un qui est né, comme moi, outre-mer*, a-t-il expliqué, *et qui sait quel attachement on peut avoir à sa terre natale, comprend mieux que quiconque les sentiments des rapatriés. »*

Avant d'arriver à Nîmes, M. Barre avait, dans la matinée, été fait grand maître de la Confrérie des vins des Galliciens dans la commune de Vauvert et, un peu plus tard, visité l'extraordinaire usine Perrier dirigée par l'un de ses vieux amis, M. Gustave Lewen. Ce qui explique peut-être que M. Barre se soit efforcé par la suite de mettre de l'eau dans son vin sur la table de l'union de la majorité.

« L'ennui, a dit le poète... »

Alors que, la veille, ses propos avaient été quelque peu acides à l'encontre de MM. Chirac et Toubon, à Nîmes, comme le soir à La Canourgue, chez M. Blanc, le député de Lyon a juré, croix de bois croix de fer, de sa loyauté. *« S'il n'y a pas de loyauté*, a-t-il dit en Lozère, *ce sera comme en 1981 le triomphe du système socialiste. Ce n'est pas moi qui vais jouer d'une façon ou d'une autre pour le triomphe de ce système »*. Un principe qui n'exclut pas pour autant à ses yeux l'existence de la différence *« Mais grands dieux !* a-t-il ajouté, *acceptons le pluralisme dans la majorité et ne considérons pas que toute présentation d'une idée ou d'une opinion est un facteur de division. L'ennui*, a dit le poète, *naquit de l'uniformité. Si nous voulons nous faire battre, alors soyons uniformes. »*

Dans ce même département de Lozère, préoccupé au plus haut point par ce sujet, M. Barre a encore plaidé *« pour une politique volontariste »* de l'aménagement du territore. *« Il faut*, a-t-il rappelé, *considérer de nouveau le territoire français dans son ensemble. Nous ne pouvons pas laisser se constituer dans notre pays des déséquilibres géographiques qui pourront avoir des conséquences politiques et sociales extrêmement graves. »*

Le soutien de grands élus, la décentralisation, l'aménagement du territoire, autant d'exemples anticipant sur la grande rencontre qui devait avoir lieu dimanche matin dans la ville d'un autre grand-duc de province, Toulouse, la cité de M. Dominique Baudis. Se retrouveront au Capitole autour de M. Barre, soixante-dix maires de grandes villes, présidents de conseils généraux ou régionaux de l'UDF ou non inscrits, tous aujourd'hui volontaires pour s'engager de tout leur poids dans la campagne barriste. Le jeudi 3 décembre, et pour la première fois, M. Barre sera encore reçu par tous les sénateurs de l'intergroupe UDF.

Deux événements destinés principalement à souligner au grand jour qu'il n'est plus aujourd'hui un homme seul. Son déplacement dans le Languedoc-Roussillon l'a abondamment montré. Mais il faut noter que pas une fois au cours de ces deux journées, M. Barre n'a fait explicitement allusion aux accords contractés sur place par le président de cette région, M. Blanc, avec le Front national.

A l'avant-veille du second tour de l'élection cantonale de Marseille, il eût été certainement intéressant de connaître plus précisément son avis sur le sujet. A plusieurs reprises, l'ancien premier ministre a certes vanté l'action de M. Blanc *« qui assume ses fonctions dans des conditions difficiles sans jamais se compromettre sur les valeurs fondamentales qui unissent la majorité »*. Semblable éloge aurait sans doute mérité davatage d'explications...

DANIEL CARTON.

(1) Conspué par certains rapatriés M. Barre leur avait répondu, ce jour-là, par un « bras d'honneur ».

La discussion budgétaire au Sénat

OUTRE-MER : comme on connaît ses saints...

Le Sénat a adopté sans rechigner, dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 novembre, le projet de budget de l'outre-mer pour 1988. Mais cela n'a pas empêché la plupart des élus directement concernés de critiquer la politique conduite par M. Bernard Pons, à l'exception du sénateur RPR de la Nouvelle-Calédonie, M. Dick Ukeiwé, qui considère le ministre des DOM-TOM comme le sauveur de ce territoire *« renaissant »* depuis le référendum du 13 septembre.

Le sénateur centriste de la Réunion, M. Louis Virapoullé, qui comparait naguère M. Pons à Michel-Ange, l'assimile maintenant à un vulgaire camelot. Il lui reproche d'avoir *« pratiqué la politique des cadeaux qui n'a l'effet que d'un tranquillisant et masque parfois la réalité des problèmes »*. *« Hier encore vous veniez nous rendre visite avec les clés du coffre de la Banque de France*, lui a-t-il dit ; *vous nous donniez l'image de saint Pierre qui ouvre les portes du paradis. Aujourd'hui, lorsque vous touchez le sol d'un modeste département d'outre-mer, vous n'avez plus en poche qu'un modeste porte-monnaie. »*

Mine de rien, en usant d'un ton de catéchiste tranquille, M. Virapoullé, qui exprimait l'avis de la commission des lois, a prononcé un véritable réquisitoire à propos des orientations sociales du gouvernement : *« L'argent que vous avez distribué a surtout fait le bonheur des nantis, mais les plus pauvres, les plus déshérités vivent encore dans des conditions indignes. L'écart entre les nantis et l'immense majorité des pauvres est considérable. Il faut vous attaquer au mal et à ses racines. La loi du plus fort est encore malheureusement la règle dans les départements d'outre-mer. La puissance de l'argent fait trembler les faibles. Certains DOM vivent encore sous la loi de la jungle et sont en matière de justice de véritables far-west. Si vous ne rétablissez pas sans tarder la justice pour tous, vous tomberez dans l'échec. »*

S'il existe un autre sénateur qui n'accorde, lui non plus, aucune auréole d'honneur à M. Pons, c'est bien celui de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen (apparenté socialiste), dont les concitoyens, pêcheurs de morue, subissent les tracasseries des « maudits Canadiens ». Il n'y a pas plus désabusé que lui : *« L'opinion publique, ignorante et mal informée, ne se soucie guère des six mille Français accrochés à leurs cailloux perdus au large de Terre-Neuve. Même les manchots de la terre Adélie sont mieux connus de l'Hexagone, ne serait-ce qu'à cause d'une piste d'aviation ressortie des cartons de votre ministère*, a-t-il déclaré à l'adresse de M. Pons. *Au fait, monsieur le premier ministre a oublié de reparler de la nôtre, vous savez, celle qu'il nous avait promise en 1976. Paroles, paroles... »*

« Même pas pour des queues de morue... »

Bref, M. Pen a entendu *« tellement de promesses »* depuis ses débuts au Parlement qu'il se sent *« plus d'accointance avec saint Thomas qu'avec... saint Bernard »*. Pour l'heure, il se demande, après la rupture officielle de la France avec le Canada à propos des quotas de pêche dans la région, ce que veut bien dire la *« fermeté »* affichée à Paris *« quand au même moment on envoie le sous-marin* Saphir *en démonstration à Halifax pour faire vendre le matériel français »*... La France songerait-elle à *« vendre des sous-marins nucléaires »* au Canada *« et même pas pour des queues de morue »* ?

M. Pons en est resté coi, jurant ses grands dieux que, malgré les apparences, les faits cités par M. Pen étaient cohérents.

Le sénateur barriste de la Polynésie, M. Daniel Milland, ne fait, quant à lui, plus confiance à personne depuis l'émeute du 23 octobre à Papeete, qui a provoqué 385 millions de francs de dégâts et au sujet de laquelle il exige *« la clarté sur la responsabilité réelle de l'Etat »*.

M. Henri Bangou, sénateur apparenté communiste de la Guadeloupe, maire de Pointe-à-Pitre, connaît l'expression familière : « Comme on connaît ses saints on les honore... » Il estime donc, sans y croire, qu'*« il serait temps que les vrais cartes du développement et de la solidarité soient posées sur la table »* par le gouvernement.

Quatre autres sénateurs socialistes, MM. Raymond Tarcy (Guyane), François Louisy (Guadeloupe), Rodolphe Désiré (Martinique) et Albert Ramassamy (la Réunion), auraient pourtant aimé dire, à leur tour, le mal qu'ils pensent de la politique gouvernementale. Mais leur groupe n'avait droit, au total, qu'à vingt-deux minutes de temps de parole et leur collègue de Saint-Pierre-et-Miquelon en avait déjà utilisé six. Il ne leur restait donc plus que seize minutes à se partager selon la décision prise par la conférence des présidents. Trop peu. Ils ont réclamé un laps de temps supplémentaire, plaidant à quatre voix pour obtenir une dérogation aux règles sénatoriales. En vain. Ils ont quitté l'hémicycle sans parler. Car à son perchoir, cette nuit-là, le président de séance, M. Etienne Dailly, s'en tint, pour sa part, au sacro-saint règlement.

ALAIN ROLLAT.

COMMERCE ET ARTISANAT : plutôt alléger qu'aider

M. Georges Chavanes, ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat, fait contre mauvaise fortune bon cœur. Il est certes plus facile de défendre un budget en hausse que des crédits qui diminuent. Il n'empêche. M. Chavanes se refuse à ce que la diminution de 4,01 % de son enveloppe pour 1988 cache les autres aspects de l'action menée en faveur des commerçants et artisans. Après avoir observé que la réduction de ses crédits s'explique par une diminution des bonifications d'intérêts, le ministre souligne qu'en contrepartie les réductions d'impôt pour les commerçants et artisans ont été importantes.

La commission des finances, par la voix de son rapporteur, se félicite d'ailleurs de voir que *« les subventions cèdent le pas à une politique d'allégement fiscal »*. M. René Ballayer (Un. cent., Mayenne) retient d'autres motifs de satisfaction comme le fait que l'apprentissage perde son image de « voie de garage », ou encore la meilleure résistance à la crise, par rapport à d'autres secteurs, de l'artisanat.

La gauche n'est pas convaincue. Pour M. Louis Minetti (PCF, Bouches-du-Rhône), les artisans sont *« sacrifiés sur l'autel du marché unique européen »* et *« certains »* cadeaux fiscaux ne changent rien au fait que les crédits budgétaires sont en baisse. Quant à M. René Régnault (PS, Côtes-du-Nord), il observe que commerce et artisanat sont des *« gisements d'emplois »* et sont irremplaçables dans l'animation rurale. Mais il constate que le budget ne comporte guère de moyens correspondants. *« Le libéralisme ainsi mis en application »*, conduit, affirme-t-il, *« au désert »*.

Le ministre lui a fait alors remarquer que ce n'est pas la disparition des commerces qui entraînait la désertification des campagnes mais l'inverse.

D'autre part, le Sénat a également adopté, le vendredi 27 novembre, les crédits destinés à l'aviation civile, à la météorologie et le budget annexe de la navigation aérienne.

A. Ch.

Un nouveau statut pour les clubs sportifs débattu à l'Assemblée nationale

En sport comme en politique comment éviter les caisses noires ?

Faire et défaire, c'est toujours légiférer ! Depuis dix-huit mois le Parlement ne cesse de modifier les lois votées du temps de la gauche. Même pour le sport, censé être un lieu de rencontre hors idéologie. Ainsi l'Assemblée nationale, le vendredi 27 novembre, a adopté, après le Sénat et donc définitivement, un projet de M. Christian Bergelin modifiant une loi qu'avait fait approuver au printemps 1984 Mme Edwige Avice. Malgré la virulence des propos qu'avait tenu l'actuel secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports du temps où il n'était que député RPR, ce qui sépare le texte socialiste du texte libéral est assez mince.

Gouvernement de droite et gouvernement de gauche se sont heurtés à la même difficulté : quelle législation mettre au point pour les clubs sportifs faisant travailler des professionnels et donc maniant de grosses sommes d'argent ? Mme Avice leur avait offert le choix entre une forme particulière de société d'économie mixte locale et une adaptation du statut des sociétés anonymes rapprochant les *« sociétés à objets sportifs »* des associations puisqu'elles n'ont pas le droit de distribuer des dividendes à leurs actionnaires.

M. Bergelin, sans supprimer ces deux possibilités, en ajoute une troisième : une adaptation des règles de fonctionnement de la loi de 1901 pour les associations, afin que le contrôle des commissaires aux comptes et la responsabilité des dirigeants se rapprochent de ce qu'ils sont dans les sociétés anonymes.

Pour l'un et l'autre la difficulté est la même : éviter que le maniement de fonds importants, sans surveillance n'aboutisse aux errements malheureusement trop connus. Pour M. Georges Hage (PC, Nord), qui a défendu longuement une question préalable tendant à démontrer qu'il n'y avait pas lieu de délibérer, tout cela ne changera rien : *« Le public continue à bouder les tribunes ; la crise s'aggrave, et cela continuera tant qu'on n'aura pas libéré le sport de l'argent. »* Selon lui, s'il n'y a que trois clubs à être en règle avec la législation précédente, les autres voulant à tout prix garder un statut associatif, c'est à cause des avantages fiscaux qu'ils y trouvent. Renouvelant sa critique du mécénat, l'orateur communiste a affirmé : *« En s'offrant à des mécènes, le sport s'offre aux mécènes »*, qu'il qualifie *« de parasites et de profiteurs »*.

« Suffirait-il qu'une loi ne soit pas appliquée, ou qu'on en organise l'inapplication, pour que sa modification paraisse nécessaire ? », a demandé M. Clément Thaudin (PS, Ille-et-Vilaine), en reconnaissant toutefois que la « loi Avice » pouvait être *« perfectionnée »*. Car c'est bien sur cette inapplication que s'est appuyé M. Bergelin en faisant remarquer que les décrets la permettant n'avaient été pris que *« deux jours »* avant le 16 mars 1986. Pour le secrétaire d'Etat, il faut *« coller aux réalités »*, éviter la coupure *« entre sport de masse et sport de haut niveau, dont elle risquait d'accélérer la transformation en spectacle commercial »* et tenir compte de *« l'attachement du mouvement sportif au statut associatif »*.

Défendant « sa » loi, Mme Avice lui a répondu que *« vouloir modifier l'esprit et la lettre de la loi de 1901 c'est prendre de grands risques vis-à-vis du mouvement associatif, alors qu'elle n'est pas adaptée aux capitaines d'industrie qui dirigent des clubs sportifs »*. D'ailleurs, elle a fait remarquer qu'en Europe tous les clubs professionnels sont des sociétés commerciales. Les socialistes ont dont voté contre ce projet, qu'approuvaient le RPR, l'UDF et le FN, alors que le PC ne prenait pas part au vote.

Mais, pour justifier les décisions de 1984, l'ancien secrétaire d'Etat a fait remarquer : *« Alors, nous avions à régler l'affaire des caisses noires de Saint-Etienne. »* Il avait donc fallu légiférer à *« chaud »*, ce qui n'est *« jamais aisé »*. La comparaison est trop frappante avec le débat actuel sur le financement des partis politiques pour que ceux qui ont à y réfléchir ne tirent pas les leçons de ce passé récent.

THIERRY BRÉHIER.

M. Chirac en album

Les militants du RPR — et d'autres — pourront s'offrir un beau cadeau pour les fêtes : un luxueux album de photos publié sous le titre sans équivoque : « Jacques Chirac, une passion pour la France ». Toute la carrière politique de l'actuel premier ministre est ainsi évoquée grâce à plusieurs centaines de clichés pris par le photographe de presse Christian Boyer, qui « couvre » M. Chirac depuis ses débuts.

On voit donc ce dernier dans tous les stades de son évolution et — hormis quelques circonstances particulières — avec un constant sourire. Chaque photo est accompagnée d'un commentaire et d'une citation du « héros » de l'ouvrage, dont le choix a été fait par M. Jean-Pierre Bechter, député RPR de Corrèze, suppléant du premier ministre et ami dévoué de M. Chirac.

En introduction, M. Maurice Schumann, de l'Académie française, affirme : *« Plus le pouvoir est incommode, mieux il s'en accommode. D'où cette tranquille allégresse qu'on lui voit dans les bourrasques imprévues qui font plier les indécis et gémir les timides. »*

A. P.

★ *Jacques Chirac, une passion pour la France. Christian Boyer et Jean-Pierre Bechter* : Edition Prestige de France, 283 pages.

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

Le tunnel par les deux bouts

La politique existe d'abord par le verbe et, le plus souvent, en reste là. Elle ne se traduit pas aisément dans les faits, soit qu'elle préfère demeurer en dehors de la réalité, soit qu'elle n'aille pas au-delà de la velléité, soit, mais c'est plus rare, que son audace dérange ou inquiète. Il lui faut, dans ce dernier cas, beaucoup de patience et autant d'énergie pour aboutir en triomphant de l'aveuglement des hommes et de l'inertie du temps. En témoigne l'histoire exemplaire et toujours vivante du tunnel sous la Manche.

C'est, en effet, un projet éminemment politique et qui le restera jusqu'à ce qu'il devienne, concrètement, ce lien fixe, ce lieu de passage, entre deux pays qui en rêvent depuis près de deux cents ans, *hélas !* pas dans les mêmes termes : ici utopie, là cauchemar. Or voici que les deux rêveries se rejoignent. En 1986, la France et la Grande-Bretagne ont signé un traité en bonne et due forme. Les travaux ont commencé — repris, devrait-on dire — et le public est invité à souscrire des actions. On verra le bout du tunnel en 1993, si ce grand dessein, qui, techniquement et financièrement, était déjà réalisable sous Napoléon III, n'est pas, une nouvelle fois, ajourné.

En attendant, la relance de ce projet mythique est une occasion de parcourir son tracé dans le temps. Chemin faisant, on vérifiera avec humilité combien l'action politique, surtout lorsqu'elle est au service d'une grande idée, reste aléatoire quand elle n'est pas confinée à l'échec, et quelle déperdition d'énergie elle exige avant de connaître le succès. On en viendrait à admettre que des visionnaires pressés aient préféré agir par la force des armes si leurs ambitions n'avaient pas été entachées d'ambiguïté ou franchement condamnables.

Un superbe livre-album sur le tunnel sous la Manche fournit l'occasion de cette réflexion politique sur la distance qui sépare non deux rivages mais la naissance d'une grande idée et sa réalisation. D'autres ouvrages marquent la relance du projet, en particulier *le Dossier du tunnel sous la Manche*, d'Alain Coursier, qui fait une large part aux données techniques des solutions envisagées et de celle qui a été retenue, mais le livre-album de Bernard Sasso et Lyne Cohen-Solal entre plus précisément dans le cadre de cette rubrique, puisqu'il se présente comme la « chronique d'une passion franco-anglaise » et que son approche du sujet privilégie la politique et la diplomatie.

Au reste, les auteurs se placent sous le parrainage des signataires du fameux traité, Margaret Thatcher et François Mitterrand, qui ont préfacé l'ouvrage, et ils ont invité un historien britannique, spécialiste reconnu des passions françaises, Théodore Zeldin, dont l'introduction est un bijou d'intelligence historique et d'humour. On peut se demander avec lui *« pourquoi les Français, de tempérament casanier, persistent à vouloir un tunnel les conduisant à un pays qu'ils ne tiennent pas à visiter »*, et pourquoi les Britanniques croyaient, en refusant la liaison fixe, protéger le mythe de la « bonne vieille Angleterre », qu'ils avaient si rudement mis à mal en se lançant dans la première révolution industrielle ?

La chronique du tunnel sous la Manche est celle d'un rêve formé, nous dit Théodore Zeldin, par des ingénieurs saint-simoniens français et d'un refus opposé par les nostalgiques d'une civilisation britannique plus rêvée que vécue.

En revisitant l'histoire de ces deux pays si proches et si différents avec pour fil conducteur la permanence d'une tentative de rapprochement toujours remise en cause, on voit mieux ce que ces deux destinées nationales doivent à la force des représentations collectives et à l'influence des hommes qui les incarnent. En Grande-Bretagne, ce furent Lord Garnet Wolseley, publiquement, Sir Maurice Hanckey, discrètement, le poète Tennyson, lyriquement ; en France, Thomé de Gamond et Michel Chevalier, pour l'aventure technique et industrielle, Victor Hugo, pour le souffle épique.

C'est l'époque où la grande presse commence à jouer son rôle dans le débat démocratique, et elle participe à la polémique avec des excès qu'on ne connaît plus. Les guerres stoppent les grands projets pacifiques mais, tout compte fait, moins durablement que les préjugés militaires. Elles peuvent, après les massacres et les ruines qu'elles ont provoqués, tenter de les relancer dans l'enthousiasme, jusqu'à ce qu'ils retombent dans les ornières de la diplomatie où ils sont mis en concurrence avec d'autres ambitions.

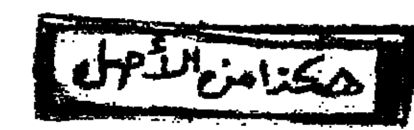
Bernard Sasso et Lyne Cohen-Solal restituent dans leur environnement ces accès de fièvre et ces phases de longue inertie, tandis que, parallèlement, le progrès continue, notamment dans les transports, et que la Manche est franchie en avion par Blériot, en 1909, et maintes fois à la nage...

Une iconographie d'une grande diversité illustre ce que Théodore Zeldin appelle une histoire de famille. En marge de la chronique, ou plutôt à l'intérieur d'elle, ces documents, qui vont des cartes d'invasion navale du dix-septième siècle jusqu'aux photos du dernier forage français à Sangatte, en passant par tous les moyens imaginés pour traverser le Channel, sans oublier les caricatures de la presse, les portraits des acteurs politiques et les maquettes des projets en concurrence, contribuent à donner à cette utopie sa réalité et son épaisseur.

Le tunnel sous la Manche était déjà dans la légende, le voici de retour dans l'histoire et en passe d'entrer dans la géographie.

★ *Le Tunnel sous la Manche. Chronique d'une passion franco-anglaise*, de Bernard Sasso et Lyne Cohen-Solal. La Manufacture, 294 pages, 320 F.

★ *Le Dossier du tunnel sous la Manche*, d'Alain Coursier. Tallandier, 223 pages, 99 F.



La manifestation antiraciste de Paris

« SOS-Intégration »

De nombreuses organisations, parmi lesquelles SOS-Racisme, l'UNEF-ID, le PS, le PCF, la CGT, la CFDT et la FEN, ont appelé à manifester dimanche matin 29 novembre, de Montparnasse à la Bastille, *« contre le racisme et la xénophobie, pour l'intégration et l'égalité des droits »*. Vendredi, M. Jacques Chirac a demandé à plusieurs ministres d'étudier les propositions du rapport Hannoun sur le racisme, rendu public la semaine dernière.

Pourquoi une manifestation contre le racisme ? Et pourquoi maintenant ? Passons sur les mauvaises raisons qui conduisent telle ou telle organisation à saisir une occasion de mobiliser ses troupes et de rappeler son existence un an après le mouvement étudiant. Ce n'est pas la première fois – et sans doute pas la dernière – que les immigrés auront démontré leur utilité politique...

Selon les principaux organisateurs de la marche de dimanche (SOS-Racisme et l'UNEF-ID), il fallait affirmer avec force un principe, avant l'ouverture de la campagne électorale, pour empêcher *« la démagogie »* de dominer pendant la coure à l'Elysée. Affirmer de manière éclatante, hors de tout clivage politique, que *« le racisme n'est pas une fatalité »* et que, pour intégrer les immigrés, il faut leur reconnaître une *« égalité de droits »* avec les Français.

Manifester pour *« l'intégration »* est une relative nouveauté. Jusqu'à présent, les défenseurs des immigrés descendaient surtout dans la rue pour dénoncer le racisme ou pour affirmer un *« droit à la différence »*. Peu à peu s'est imposée l'idée que les immigrés désireux de rester en France méritaient d'abord d'être des citoyens comme les autres.

Toutes les ambiguïtés ne sont pas levées pour autant. La défense de *« l'égalité des droits »* exprime des revendications qui paraissent parfois contradictoires. Peut-on vouloir, à la fois, faciliter l'accession à la nationalité française du plus grand nombre et accorder un droit de vote aux étrangers ?

Un télégramme de M. Hannoun

Mais, plus qu'une politique d'intégration, qu'ils n'ont pas tous approfondie, les manifestants de dimanche veulent exprimer des sentiments, un état d'esprit. Leurs « casquettes » sont d'une diversité impressionnante : du Syndicat de la magistrature à ATD-Quart-Monde, du Comité national d'action laïque à la Jeunesse ouvrière chrétienne, de Roger Hanin à Gérard Lenorman... Cet œcuménisme est déjà en soi un succès, soulignent les organisateurs.

Ils n'ont pourtant pas réussi à dépasser certaines frontières. Aucun parlementaire de la majorité ne s'est associé à l'appel. Pas même M. Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, auteur du rapport sur *« Le racisme et les discriminations en France »*. Les organisateurs ne désespéraient pas de voir dimanche quelques participants surprises. Pour sa part, M. Hannoun a fait parvenir à M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, le télégramme suivant : *« Bien que nous ne soyons pas d'accord sur tout, nous sommes d'accord sur l'essentiel : la lutte contre le racisme et pour la dignité de l'homme, la volonté de trouver des zones de consensus et de sortir le combat antiraciste des enjeux politiciens. »*

La dernière phrase est une claire allusion à une initiative de certains dirigeants socialistes de l'UNEF-ID qui a rendu furieux leurs amis de SOS-Racisme. En faisant publier dans *le Monde* du 25 novembre les noms de tous les membres du bureau exécutif du PS pour appeler à la manifestation, ils n'ont pas facilité les choses. La gauche donnait l'impression désagréable de confisquer le mouvement.

SOS-Racisme a voulu rectifier le tir, deux jours plus tard, en lançant un *« Appel à tous les citoyens »* dans *le Matin* et *Libération* : *« Nous avons besoin de tout le monde, de toutes les énergies. »*

On retrouvait là les propos modérés et tolérants de M. Harlem Désir à « L'heure de vérité », affirmant que l'écrasante majorité des Français ne sont pas racistes.

« Cette manifestation n'appartient ni à la gauche ni à la droite », assurent les dirigeants de SOS-Racisme. Mais les membres de la majorité pouvaient-ils s'associer à l'organisation d'une marche qui vise, entre autres, l'ex-projet gouvernemental de réforme du code de la nationalité ? L'UDF et le RPR se sentent, en quelque sorte, dispensés de manifestation grâce à la publication du rapport Hannoun. Rapport demandé par un secrétaire d'Etat UDF à un député RPR, et salué surtout par des gens de gauche...

Au gouvernement, on a entendu des voix discordantes. Si MM. Séguin et Malhuret se sont félicités de ce rapport, M. Pasqua n'a pas caché son peu d'enthousiasme.

Six ministres au travail ?

La gauche ne se prive pas d'ironiser. *« Ces propositions constituent l'exact contre-pied de la politique menée depuis dix-huit mois »*, affirme M. Gérard Fuchs, député PS de Paris et ancien président de l'Office national d'immigration. Habilement, M. Hannoun réplique que la politique gouvernementale comportait plusieurs volets, dont l'intégration, et que, pour sa part, il n'a développé que ce dernier.

Un rapport destiné au placard ? Vendredi, M. Chirac a officiellement demandé aux six membres du gouvernement concernés (justice, intérieur, affaires sociales, logement, éducation et droits de l'homme) de *« faire procéder sans délai à l'examen des propositions »* du rapport Hannoun. Le premier ministre a écrit au député de l'Isère : *« Comme vous, je suis persuadé que la France n'est pas un pays raciste, qu'elle demeure une terre d'accueil, d'hospitalité et d'intégration pour les étrangers. Il est de notre devoir de tout faire pour que ceux qui, entrés régulièrement dans notre pays, se sont tournés vers la France et qui vivent avec nous dans le respect de ses lois, s'intègrent à leur tour dans la communauté nationale, à l'instar de ceux qui les ont précédés. »* La manifestation de dimanche n'était sans doute pas étrangère à cette initiative de M. Chirac.

En restera-t-on à cet échange de politesse ? Le racisme – dont personne n'est tout à fait exempt – ne se combat, ni par des subtilités politiques ni par des incantations. Il s'agit de réprimer certains actes, mais surtout de faire évoluer les mentalités et de faciliter, par diverses mesures, la cohabitation entre Français et immigrés.

Aujourd'hui en France, lutter contre le racisme n'est-ce pas avant tout se battre pour l'intégration de ceux qui veulent s'intégrer ? C'est en tout cas le meilleur moyen de réaliser le consensus le plus large possible sur l'immigration. Après tout, rien n'interdit à SOS-Racisme de s'appeler « SOS-Intégration »...

ROBERT SOLÉ.

● **Une contre-manifestation d'extrême droite.** – Quelques centaines de manifestants ont défilé vendredi après-midi 27 novembre, dans le sixième arrondissement de Paris, à l'appel du Groupe union défense (GUD, extrême droite), pour *« la défense de l'identité culturelle française et européenne »*. Dans un tract dirigé contre la manifestation de dimanche, ce groupe affirmait que *« SOS-Racisme est composé de salauds et de crétins (...), de trotskistes en rut (...), de profs de gym pédophiles, de jeunes immigrés bernés par leurs pires ennemis... »*.

EDUCATION

Dès la rentrée prochaine

Une prime pour encourager les lycées à créer des classes scientifiques

Dès la rentrée prochaine, les académies qui décideront d'ouvrir des classes scientifiques supplémentaires – premières S et E, terminales C et E – bénéficieront d'un bonus, sous forme de postes d'enseignants, sur la base d'un poste par classe scientifique créée. Sur les trois mille emplois nouveaux dégagés dans les lycées au prochain budget, cinq cents ont été mis en réserve pour cette opération d'incitation et devraient, selon le ministère, permettre l'ouverture de cinq cents divisions scientifiques supplémentaires, accueillant de quinze mille à vingt mille élèves.

Une note de service dans ce sens, non encore publiée, devrait être adressée aux recteurs dans les prochains jours.

La proportion de lycéens orientés vers les sections scientifiques reste faible – à peine 28 % d'admis en première S, – particulièrement chez les jeunes filles, et moins d'un élève de première S sur trois accède à la section C, considérée comme *le nec plus ultra*.

Le ministère de l'éducation nationale tente, depuis plusieurs années, de remédier à cette faiblesse inquiétante, qui risque d'hypothéquer le développement technologique du pays : création de la première S destinée à retarder l'heure du choix entre C et D ; allégement des programmes de mathématiques et de physique des lycées, mais aussi des classes préparatoires, qui servent de référence ; verrouillage des sujets du bac, désormais strictement limités aux exigences des programmes ; proclamation ministérielle du refus de la sélection par les maths.

Cette politique a produit ses premiers effets à la session 1987 du baccalauréat où, pour la première fois depuis le début de la décennie, le taux de bacheliers scientifiques (séries C, D et E) a légèrement remonté (48,9 % contre 48,2 % en 1986).

Mais la situation reste si problématique que l'éducation nationale vient de décider de nouvelles mesures.

Pas de sélection par les maths

La note de service qui sera adressée aux recteurs affirme que : *« Les disciplines scientifiques ne sont pas chargées d'une fonction de sélection »* et qu'il n'est *« pas acceptable [...] que le niveau d'exigence en mathématiques et en sciences physiques soit établi par référence aux filières d'enseignement supérieur les plus difficiles. »* Elle prévoit que chaque lycée devra présenter *« un projet de promotion des études scientifiques »*, fixant des objectifs sur cinq ans.

Des réunions d'étude sur les nouveaux programmes devront être organisées avec les professeurs. Ces derniers sont invités à *« analyser la nature des insuffisances des élèves, qui amènent les conseils de classe à leur refuser l'orientation en première S ou en terminale C »*, et à mettre en place *« des actions de soutien »* destinées aux élèves en difficulté qui souhaitent préparer un baccalauréat scientifique.

Les enseignants de seconde seront aidés, dès la rentrée 1988, par la diffusion d'un *« référentiel des capacités attendues des élèves en fin de seconde »*.

Avec cette batterie de mesures, le ministère de l'éducation nationale marque sa volonté de promouvoir les séries scientifiques, sans affronter ceux des professeurs de mathématiques et de physique qui pratiquent l'élitisme, ni se lancer, à la veille des échéances électorales, dans une nouvelle réforme des lycées. Le ministère n'a pas choisi de remettre en cause la toute-puissance des conseils de classe pour l'orientation, mais seulement de demander aux enseignants d'adapter leur enseignement et d'éviter de faire du zèle, afin de laisser leur chance à tous les élèves désireux d'accéder aux sections scientifiques.

Quant au mécanisme d'incitation, il part d'une bonne intention mais pourrait induire des effets pervers si les classes scientifiques sont créées dans les établissements qui ont déjà pris l'habitude d'opérer une sélection scrupuleuse à l'entrée des sections C et D, afin d'obtenir les meilleurs résultats au baccalauréat.

PHILIPPE BERNARD.

● **Un écolier grièvement blessé par un car de ramassage scolaire.** – Un écolier de six ans et demi a été grièvement blessé et a perdu un œil, le jeudi 26 novembre, à Château-Chervix (Haute-Vienne), après avoir été traîné sur 900 mètres par un minicar de ramassage scolaire. Son anorak était resté coincé dans la porte de fermeture arrière, et, selon les gendarmes, le chauffeur n'avait pu s'en apercevoir les rétroviseurs ne lui permettant pas de voir cette partie du véhicule.

SPORTS

FOOTBALL : le statut des clubs professionnels

Le nouveau visage du Matra-Racing

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, vendredi 27 novembre, le projet de loi modifiant le statut juridique des clubs sportifs *(voir page 6)*. Ces derniers, principalement de football, de basket-ball et de hockey sur glace, pourront choisir entre le cadre associatif, renforcé par le nouveau texte, et d'autres formules juridiques : la société d'écononomie mixte ou la société anonyme.

Courant décembre, après d'ultimes réglages techniques, le Matra-Racing aura atteint son orbite de croisière. Le club parisien fondé par Jean-Luc Lagardère en 1982 abandonnera son statut d'association régie par la loi de 1901, comme une fusée se sépare de son premier étage. Il deviendra la première des sociétés à objet sportif (SOS) définies par la loi Avice du 16 juillet 1984.

Ce texte faisait obligation aux clubs gérant une section professionnelle de constituer une société anonyme soit sous forme de société d'économie mixte (SEM), comme cela existe déjà à Lille, Mulhouse et Guingamp, avec les collectivités locales comme actionnaires principaux, soit sous forme de SOS avec des investisseurs privés. Après la publication en mars 1986 des décrets d'application qui imposaient aux clubs d'adopter le nouveau statut dans un délai d'un an, le législateur s'était heurté à l'hostilité de la Fédération française de football (FFF) et de la Ligue nationale de football (LNF), partisans du maintien de la structure administrative *« avec des aménagements »*.

« Nous ne voyions pas pourquoi, rappelle Jacques Thébault, administrateur de la LNF, *il aurait fallu obliger par exemple Auxerre, un des clubs les plus sains de notre football, à se transformer en SOS alors qu'il vit en parfaite harmonie dans sa structure associative. »*

Les instances professionnelles du football ont été entendues par le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Christian Bergelin. Le nouveau projet de loi complète les dispositions de la loi Avice. Les clubs qui le souhaitent pourront conserver un régime associatif renforcé notamment au niveau des procédures de contrôle : intervention de commissaires aux comptes et responsabilisation civile et pénale des dirigeants. *« Ces garde-fous conféreront aux associations les mêmes contraintes que les sociétés commerciales classiques »*, explique Jacques Thébault.

Or c'est à la veille d'avoir un choix élargi que le Matra-Racing opte pour le statut tant décrié de la SOS. *« Il nous a été imposé par la Fédération lorsque, le 26 juin dernier, elle nous a autorisés à prendre le nom de Matra »*, dit Jean-Louis Piette, directeur général du club. Mais cette contrepartie n'est pas vécue comme une contrainte car, précise-t-il, *« c'était de toute façon notre ambition »*. Cet aboutissement était dans la logique de l'implication de Matra dans le football. *« Nous ne sommes pas arrivés dans ce sport comme un simple sponsor*, rappelle Jean-Louis Piette. *Notre démarche s'inscrit dans la durée et dans l'application au sport de nos principes de gestion. »*

Rassuré par le Mundial mexicain sur la valeur du football comme support d'une stratégie de communication pour son groupe, Jean-Luc Lagardère avait pris la décision en 1986 *« d'investir et de « matratiser »*. Selon Jean-Louis Piette, ancien responsable du programme VAL, cela impliquait de *« doper le budget et de mettre en place des gens de Matra »*. Opération rondement menée dans le cadre d'un club considéré comme une filiale de l'entreprise mais officiellement régi par la loi de 1901.

La voie médiane

L'autorisation d'intituler le club Matra a tout déclenché : le recrutement d'un *« grand patron sportif »* en la personne d'Artur Jorge et la transformation du club en *« entreprise »*. Demain, le Matra-Racing disposera d'un capital détenu à 50,5 % par le club du président Lagardère, à 49 % par Matra, les cinq autres actionnaires nécessaires à la constitution d'une société anonyme se partageant les miettes (0,5 %). *« Désormais, je vais gérer la branche compétition de Matra »*, résume Jean-Louis Piette, un technocrate convaincu de *« militer pour la clarté des structures du football »*.

Agacé par les pratiques occultes qu'il a rencontrées depuis son arrivée dans le monde du football professionnel, il proclame : *« Chez nous, tout est transparent et légal. Avec notre nouveau statut, personne ne pourra en douter. »*

Les autres régimes proposés par la loi offrent des garanties semblables. Les sociétés d'économie mixte, grâce à la présence de capitaux publics, sont des gages de sécurité. Malgré les difficultés rencontrées par les SEM existantes, la formule connaît d'ailleurs un regain d'intérêt. Les municipalités de Rennes, Quimper et Laval viennent de s'engager dans cette voie. Entre les SOS et les SEM, il y a cependant une différence de philosophie. *« La SEM est un instrument de protection du principal actionnaire*, dit Jean-Louis Piette, *alors que la SOS contribue à l'impliquer fortement dans l'aventure. »*

Bon nombre des cinquante-six clubs professionnels choisiront sans doute la voie médiane de l'« association renforcée », mais la LNF se gardera bien d'influencer le choix des dirigeants. *« Les trois options proposées par la loi correspondent aux trois types de clubs existant en France*, estime Jacques Thébault. *Celui dont la structure est issue d'un patronage – association, – celui qui est soutenu par une grosse firme commerciale – SOS – et le club municipal – SEM). »*

Quel statut pour quel club ? Le jeu des devinettes peut commencer, Matra-Racing restera-t-il longtemps la seule entreprise de football de France ? D'autres feront-ils le même calcul ? *« Un investissement annuel de 80 millions de francs, c'est dérisoire en comparaison des retombées*, explique Jean-Louis Piette. *A l'extérieur, elles sont gigantesques. Sur le plan interne, l'équipe de football est un élément d'identification des personnels. Une aventure à se partager dans un groupe, c'est formidable. Le club peut devenir le point de synergie de l'ensemble Matra-Hachette-Europe 1 »*.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● **Le championnat de France de football.** – En match avancé de la vingt et unième journée du championnat de France, Marseille a battu Bordeaux, vendredi 27 novembre, par 1 à 0.

● **La finale de la Coupe des coupes à Strasbourg.** – Strasbourg a été désigné pour accueillir dans son stade de la Meinau la finale européenne de la Coupe des vainqueurs de coupes le 11 mai 1988. Après Lyon en 1986, Strasbourg sera la deuxième ville de province à organiser cette épreuve, Paris ayant pour sa part abrité quatre finales européennes (1956, 1975, 1978 et 1981).

SKI ALPIN : la Coupe du monde

Débâcle française

Les skieurs ont débuté la Coupe du monde de ski alpin en disputant, vendredi 27 novembre, à Sestrières (Italie) leur premier slalom. Les Italiens se sont imposés grâce à Alberto Tomba, vingt-deux ans, spécialiste du géant, qui s'était classé troisième dans cette spécialité lors des derniers championnats du monde. Il précède le Suédois Jonas Nilsson et l'Autrichien Gunther Mader. Comme la veille pour les filles (*le Monde* du 27 novembre), aucun Français ne figure dans le classement final. Didier Bouvet, 26e lors de la première manche, a été disqualifié dans la seconde. En revanche, l'industrie française triomphe grâce aux skis Rossignol.

SESTRIÈRES
de notre envoyé spécial

D'un même élan, Nilson et Tomba, juchés sur le podium lèvent leurs skis. Là-bas, un peu à l'écart des *tifosi* en délire, un homme sourit en regardant les planches vertes. Yann Larson, directeur du service courses de la marque Rossignol, savoure ses succès. Jeudi, c'était Blanca Fernandez-Ochoa et Vremi Schneider qui faisaient gagner l'entreprise de Voiron (Isère). Vendredi, ce sont les deux premiers garçons.

« Quatre victoires lors de deux compétitions, c'est bien. Mais la réussite de quatre coureurs originaires de pays différents, c'est encore mieux », explique le directeur. Liée depuis sa création, il y a une trentaine d'années, à la compétition, la marque française dont la qualité des produits avait été mise en cause l'an dernier aux championnats du monde de Crans-Montana, est implantée sur tous les continents. Pour accroître sa présence sur le marché du ski (28 %), Rossignol a cherché à équiper les meilleurs skieurs de chaque nation.

« Des journées comme celle que nous venons de vivre ont des répercussions immédiates sur les ventes, que ce soit en Espagne, en Suisse, en Italie ou en Suède », assure le représentant italien de la société, qui se souvient d'un boom de 8 % sur les ventes l'an dernier lors d'un podium de la Coupe du monde occupé par des Italiens équipés de skis de la marque.

La plupart de ces coureurs ont fait la connaissance du matériel Rossignol alors qu'ils étaient très jeunes. *« Nous équipons deux mille cinq cents cadets et juniors dans tous les pays »*, raconte Michel Gros, responsable de ce programme qui vise à détecter de futurs champions. On ne veut pas parler de contrats avec des vedettes en herbe : *« Nous faisons payer nos skis aux juniors, mais, en échange, nous leur assurons un service technique parfait et des stages d'entraînement. »*

Le vainqueur du slalom, Alberto Tomba, étrennait vendredi des skis nouveaux, plus vite en action donc plus rapides. Mais cette vitesse supplémentaire acquise en slalom peut être source de victoires ou de sorties de piste, si les compétiteurs n'accompagnent pas les progrès techniques. *« La personnalisation de plus en plus poussée du matériel ne suffit pas pour faire des champions »*, remarque le directeur du service courses, lorsque l'on évoque l'équipe de France.

Les représentants de la firme cotée à la Bourse de Paris semblent consternés par l'absence de résultats des filles et des garçons tricolores. Ils rappellent que Luc Alphand a gagné sur cette même piste de Sestrières alors qu'il était junior, toujours équipé de skis Rossignol. L'enfant de Briançon figure aujourd'hui dans la liste des abandons de la première manche.

SERGE BOLLOCH.

Société

Arrestation de Max Frérot à Lyon

Maxime Frérot, le dernier dirigeant d'Action directe, considéré comme l'artificier du groupe terroriste, a été arrêté dans la nuit de vendredi à samedi, peu avant minuit, par une patrouille de la police urbaine, au premier sous-sol du parking de l'hôtel Mercure, dans le quartier de la Part-Dieu, à Lyon. Le terroriste, recherché depuis des mois par toutes les polices de France, circulait en cyclomoteur dans ce parking lorsque deux policiers l'on interpellé et lui ont demandé ses papiers d'identité. Le jeune homme a alors présenté une carte d'identité dont la photographie était manifestement fausse.

Le terroriste a presque aussitôt ouvert le feu avec deux armes de gros calibre contre les policiers. Une première balle aurait ricoché sur un bouton de vareuse d'un des gardiens de la paix, tandis que le second policier était blessé à une fesse. Les deux gardiens ont riposté, tirant plusieurs coups de feu, sans atteindre le dirigeant d'Action directe.

Et, au milieu de la fusillade, profitant de la confusion, le gardien de la paix indemne, Bruno Hugol, réussissait à ceinturer Max Frérot et à le maîtriser avec l'aide d'un chauffeur de taxi venu prêter main-forte.

Max Frérot, qui, comme à son habitude, avait essayé de modifier son aspect, notamment en se décolorant les cheveux, a été très vite identifié. Transféré au commissariat du quartier de la Part-Dieu, puis, de là, au siège de la police judiciaire lyonnaise, le terroriste a été immédiatement placé en garde à vue.

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, le ministre chargé de la sécurité, Robert Pandraud, le préfet de région, Christian Carrère et le préfet de police de Lyon, Georges Bastelica ont adressé leurs félicitations aux deux gardiens de la paix, Bruno Hugol et Marc Baquero. Ce dernier a été hospitalisé, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Avec l'arrestation de Max Frérot à Lyon, les policiers ont achevé de décapiter Action directe, ce groupe terroriste, né en 1979, dans la mouvance de l'extrême gauche. De rudes coups avaient déjà été portés ces dernières années aux deux tendances du groupe terroriste, l'une dite *« nationale »* l'autre *« internationaliste »* avec notamment le démantèlement, en mars 1986, de la branche lyonnaise après l'arrestation de son chef André Olivier, *puis* l'arrestation encore, en février dernier, de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, les chefs historiques de l'organisation. L'arrestation de Max Frérot parachève la lutte systématique engagée par la police contre un mouvement terroriste auquel on peut attribuer plus de quatre-vingts attentats de 1979 à 1986.

L'artificier d'Action directe

(Suite de la première page.)

Max Frérot a conduit cet engagement jusqu'au défi, à la mort froidement *« distribuée »* au hasard des coups de feu et des attentats par explosifs.

Maxime Frérot ou le cas clinique, en somme. Maxime Frérot ou le scribe pointilleux de ses angoisses. Car c'est avec stupeur que la police avait saisi et littéralement dévoré un lot de carnets rédigés de sa main. C'était en mars 1986. Les enquêteurs venaient d'arrêter le responsable de la branche lyonnaise d'Action directe, André Olivier, et découvraient que ce gourou était un mentor, qu'un certain Maxime Frérot jouait à la fois, à ses côtés, le rôle d'affidé et de dévot.

Lecture édifiante. Dans une lettre, Maxime Frérot supplie son maître d'accepter son sacrifice : *« Je ne me sens pas digne de vivre dans ces conditions, aussi je te supplie de pouvoir m'entendre. Je ne le propose pas par acte de charité, je sais que tu les refuses vigoureusement, mais parce que je voudrais montrer un geste de bonne volonté à aller dans une autre voie. Je t'en supplie mille fois s'il te palit, laisse-moi l'occasion d'en parler (...) Je sais qu'en prenant toi-même le risque d'aller chercher l'argent, si tu te fais prendre, je ne survivrais pas ; aussi je réitère ma proposition. Laisse-moi, par exemple, disparaître avec ces sales juifs (comme tu dis) en sautant avec une bombe à la banque Leumi. Ce serait pour moi un geste de dignité minimum. »*

C'est donc ce terroriste en capilotade, tantôt terriblement vindicatif, tantôt effondré, qui trace d'une main très sûre le plan des bâtiments qu'il projette de faire sauter. S'il se dépeint comme un velléitaire, petit-bourgeois soucieux de son confort et attaché à limiter les risques qu'il pourrait prendre, il n'a tout de même pas oublié ce qu'il a appris dans un régiment de parachutiste d'infanterie de marine, à Bayonne, en 1976. Le trouffion Frérot Maxime était, alors, particulièrement demandeur de stages afin de se perfectionner dans le maniement des explosifs, le parachutisme, la survie.

C'est ainsi que Frérot deviendra le redoutable artificier du groupe lyonnais d'Action directe sans cesser de s'analyser, de s'autoréprimander dans de longues confessions aujourd'hui devenues des pièces de justice accablantes. Au fil des pages, il s'accuse, précise les charges et les connotations psychologiques : *« Je me donne l'image du bof* (sic) *tru-and »*, *« je sombre dans l'alcoolisme »*, *« on prépare une action minable »*, *« je refuse au maximum les discussions »*. Dans le même temps, pour se soulager, pour se justifier, il raconte par le menu les hold-up auxquels il participe et désigne, sous de noms codés, ses camarades.

Le maître à penser

Une lettre revient sans cesse sous sa plume : X. X. ou André Olivier, son maître à penser, son maître tout court, puisque aussi bien Frérot a rencontré le combat « révolutionnaire » dans un lycée technique de la région lyonnaise où Olivier, chargé de lui enseigner la littérature française, lui dispense les premiers rudiments de la pensée mao-zédong.

Maxime Frérot a alors seize ans. Dès ce moment, il ne cessera de se détacher de sa famille, plutôt aisée, originaire du Jura. Véritablement en adoration devant son professeur, il le suit partout, aux ordres. L'un de ses anciens camarades explique : *« Olivier, c'est son père. C'est lui qui l'a éduqué. Il y avait une sorte de mimétisme linguistique chez Maxime. »* Jusqu'à son service militaire, le jeune militant maoïste va ainsi s'employer à faire de l'*agit-prop'* dans les lycées, les universités, devant le palais de justice et les prisons.

Fils de la moyenne bourgeoisie, il entend représenter le prolétariat. Il se fait donc embaucher sur des chantiers, dans des usines et joue à l'occasion les ouvriers de service chargés d'interrompre les « mandarins » donnant leurs cours sur le thème : *« Dans tout ce que tu dis, je ne retrouvé pas ma réalité, mon vécu. »*

Le terrorisme viendra ensuite. Après l'armée, après la grande manifestation contre la construction du surgénérateur de Creys-Malville, doucement, insensiblement, à la fin des années 70, lorsque « maos » et écolos de choc se mettront en tête d'affronter avec des pains de plastic l'Etat « tout nucléaire ». Maxime Frérot et ses amis organiseront alors des rencontres clandestines. C'est l'heure des premières filatures, des premiers repérages, l'avant-goût d'une violence armée subversive.

André Olivier donne ses ordres à Frérot, qui à son tour recrute des « militants » et les terrorise pour mieux les attacher à la « cause ». Des mallettes bourrées de pistolets-mitrailleurs sont ainsi entreposées chez des amis en attendant un hypothétique grand soir.

Des actions échevelées, meurtrières

La clandestinité commencera en 1981, et avec elle le recours constant à des hold-up pour financer le groupe. Des actions échevelées, dramatiques, meurtrières. En 1984, Max Frérot participe à l'attaque à main armée d'une banque et sera soupçonné d'avoir froidement *tué le général Guy Delfosse*, qui voulait raisonner les auteurs du braquage. Dans l'une de ses longues confessions, Frérot notera fidèlement tous ces *« dérapages »* et la solitude d'un groupe terroriste coincé entre ses *« rapines »* pour survivre et sa volonté d'en découdre avec *« le capital »*.

Très bien implantée dans la région Rhône-Alpes, la branche lyonnaise d'Action directe va progressivement prendre l'habitude de commettre ses attentats par explosifs à Paris, attaquant et se repliant avec la plus grande mobilité. De 1983 à 1986, le groupe d'André Olivier et Maxime Frérot commettra plus d'une vingtaine d'attentats dans la capitale.

L'arrestation d'André Olivier et des principaux membres du groupe, le 28 mars 1986, aura pour principale conséquence de radicaliser encore un peu plus cet artificier traqué, déstabilisé. Alors que la police prend seulement connaissance des quelque 150 kilos d'archives d'Action directe saisis chez Olivier dans lesquelles figurent les écrits de Frérot, ce dernier commet une série d'attentats contre les locaux de Thomson et d'Air liquide. Bénéficiant encore de quelques complicités parisiennes, il réussit, le 9 juillet 1986, à s'introduire dans les locaux de la brigade de répression du banditisme à Paris et y dépose une bombe au quatrième étage. L'attentat causera la mort de l'inspecteur divisionnaire Marcel Basdevant.

Dès lors, Frérot ne peut plus compter que sur son art du déguisement et sur le réseau de « planques » qu'il a soigneusement organisé avant sa plongée dans la clandestinité. A plusieurs reprises, il échappe aux policiers lors de contrôles d'identité. Mais les enquêteurs, patiemment, découvrent plusieurs de ses caches, généralement installées dans des boxes. Le 24 novembre, il tire sur des vigiles qui lui demandent des explications dans un garage, à Paris. Quatre jours plus tard, deux gardiens de la paix parviendront à le ceinturer dans des circonstances analogues, ne sachant pas qu'ils ont affaire à Max Frérot, idéologue dépassé d'un groupuscule laminé, dernier représentant en liberté d'Action directe.

LAURENT GREILSAMER.

● **Attentat contre la Maison de la radio.** — Une explosion d'origine criminelle s'est produite samedi matin 28 novembre, à trois heures, au premier sous-sol de la Maison de la radio à Paris (16e). L'engin explosif, déposé devant l'entrée des studios de FR3, a provoqué des dégâts matériels importants. *Cet attentat n'a pas été revendiqué.*

● **Frédéric Oriach écroué.** — Frédéric Oriach, le *« militant d'ultragauche anti-impérialiste pro-palestinien »*, a été inculpé, vendredi 27 novembre, d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, et écroué, par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris. Frédéric Oriach avait été interpellé le 23 novembre par la DST à son domicile de Chelun, près de Rennes (Ille-et-Vilaine). Les policiers avaient découvert dans sa maison une liste de noms de fonctionnaires de police, de magistrats et de responsables de la lutte antiterroriste au *ministère de l'intérieur, ainsi qu'un* plan du palais de justice de Paris. C'est dans ce palais de justice que Frédéric Oriach doit comparaître le 2 décembre pour répondre d'une *« apologie du crime de meurtre »* fondée sur des propos exprimés par lui au sujet de l'assassinat de l'ingénieur général de l'armement René Audran, revendiqué par Action directe.

Huit militants nationalistes corses transférés à Paris

La police judiciaire démantèle un important réseau opérationnel de l'ex-FLNC

« Nous avons mis la main sur des personnages haut placés dans la hiérarchie de l'ex-FLNC » : **c'est en ces termes que M. Marcel Morin, le préfet délégué pour la police en Corse, a commenté, le vendredi 27 novembre, au cours d'une conférence de presse, le bilan du coup de filet lancé mardi dernier dans les milieux nationalistes par le SRPJ d'Ajaccio (*le Monde* du 27 novembre).**

C'est, en fait, un long travail de filatures et d'enquêtes qui a permis à la police judiciaire d'interpeller huit personnes, qui ont été transférées d'Ajaccio à Paris, samedi matin à 4 h 20, par avion militaire. Elles y seront présentées à M. Michel Legrand, juge d'instruction.

Les huit personnes transférées à Paris sont Paul Scaglia, le gérant de la station-service d'où l'enquête a démarré ; André Di Scala, trente-deux ans ; Jean-Jacques Andreotti, trente ans ; François Barbieri, quarante-cinq ans, tous trois membres du Syndicat des travailleurs corses (STC) ; François Casasoprana, quarante-neuf ans ; Gérard Giraud, vingt-sept ans ; Joseph Cancellieri, trente-deux ans, et Carmin Belgodère, vingt-huit ans.

AJACCIO
de notre correspondant

Depuis six mois, les hommes du commissaire Kerbœuf, le patron de la PJ en Corse, surveillaient Paul Scaglia, trente et un ans, gérant d'une station-service d'Ajaccio située au centre de la ville. A l'origine de cette opération, l'arrestation, le 19 mai, de onze personnes et la saisie d'un important stock d'armes et de munitions (cent kilos d'explosifs et quatre-vingts charges prêtes à l'emploi) dans la région de Cargese et Sagone, au nord d'Ajaccio. Depuis cette date, toutes les personnes en relation avec Paul Scaglia étaient surveillées et fichées jusqu'à ce que la conférence de presse clandestine de l'ex-FLNC, dans la nuit du 16 au 17 octobre (*le Monde* du 20 octobre), fournisse aux enquêteurs, convaincus d'avoir « logé » une équipe opérationnelle de l'ex-FLNC, des éléments déterminants.

Mardi 24 novembre, une vingtaine de personnes étaient donc interpellées et deux appartements du centre ville d'Ajaccio perquisitionnés : treize armes de poing, des pistolets mitrailleurs, des fusils d'assaut avec mille cinq cents pièces de munition et des explosifs agricoles étaient saisis ; les policiers trouvaient aussi treize cagoules, des cartes d'électeur vierges, des faux permis de conduire ainsi que des documents administratifs internes à l'ex-FLNC avec du matériel divers : machines à écrire, photocopieuse, fausses plaques d'immatriculation de voitures, talkies-walkies et divers accessoires. Dès lors, et avant même que tout ce matériel ne soit « exploité » par les services scientifiques de la police, les enquêteurs étayaient, par les interrogatoires des personnes interpellées, leur conviction que certaines d'entre elles avaient pu participer à une cinquantaine d'attentats commis dans la région d'Ajaccio depuis quelques mois. Au nombre de ces attentats, la police retient le plastiquage du centre informatique du Trésor public d'Ajaccio, le 7 février 1986, qui avait provoqué des dégâts estimés à 10 millions de francs, l'attaque de la résidence du directeur de cabinet du préfet de région, le 1er juin et le plastiquage de la maison de fonction du directeur régional des affaires sanitaires et sociales.

Le préfet, M. Morin, a révélé que, parmi les huit personnes transférées à Paris, trois d'entre elles sont militantes du « Sindicatu di i travagliadori corsi », le STC, qui, le 9 décembre, sera représenté pour la première fois aux élections prud'homales. Cette représentation pourrait être contrariée si, comme certains le pensent, le conseil des ministres devait prononcer, dès mercredi prochain, la dissolution du syndicat *nationaliste. Une* dissolution qui ferait suite à celles, le 21 janvier 1987, du MCA, le Mouvement corse pour l'autodétermination, suspecte d'être la vitrine légale de l'ex-FLNC, et, le 3 juin, de A Riscossa, l'organisation d'aide aux prisonniers nationalistes.

MICHEL CODACCIONI.

● **Ordonnance de mise en détention pour Yves Stella.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a ordonné, vendredi après-midi 27 novembre, la mise en détention d'Yves Stella, le directeur de publication de l'hebdomadaire nationaliste *U Ribombu,* inculpé depuis le 1er octobre d'association de malfaiteurs et reconstitution de ligue dissoute par M. Michel Legrand, juge d'instruction, et remis en liberté sous contrôle judiciaire le 7 octobre. Le parquet avait fait appel de cette ordonnance.

Elu au comité exécutif d'Interpol

M. Ivan Barbot, directeur de la police nationale, briguera en 1988 la présidence de l'organisation

Après bien des atermoiements, la France vient de marquer nettement son regain d'intérêt pour Interpol. Vendredi 27 novembre, au terme de l'assemblée générale annuelle de l'organisation internationale, de la police criminelle réunie à Nice, Paris a, en effet, présenté comme candidat au comité exécutif le directeur de la police nationale française, M. Ivan Barbot, et obtenu son élection.

L'événement serait mineur s'il n'intervenait après une succession de déboires français au sein d'une organisation réunissant aujourd'hui quelque cent cinquante polices nationales. En 1985, le secrétaire général d'Interpol, M. André Bossard, un Français, avait dû démissionner et laisser son poste à un Britannique, M. Raymond Kendall. *Pour la première fois* depuis 1946, la direction du secrétariat général échappait de la sorte à la France et devait conduire à un renforcement des positions anglo-saxonnes.

Sans esprit de revanche Paris a décidé, voilà plusieurs mois, de manifester clairement l'importance qu'il attache à Interpol, dont le siège, actuellement situé à Saint-Cloud, sera transféré à Lyon en 1989. C'est ainsi que M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a demandé au directeur général de la police nationale de se porter candidat au comité exécutif, étape indispensable pour pouvoir briguer fin 1988 la présidence de l'organisation.

Dès l'ouverture des travaux de l'assemblée générale d'Interpol, M. Pasqua a déclaré : *« En ce qui concerne la France, sachez que nous ne ménagerons pas notre peine, tant au niveau national qu'à l'échelle internationale et que nous essaierons de continuer d'aider de notre mieux Interpol. »* Le ministre devait au passage souligner *« l'importance particulière que la France a toujours attachée à cette organisation »*.

Les visées françaises n'ont pas surpris les Etats-Unis, dont le directeur du Secret Service (l'équivalent de notre service des voyages officiels), M. John Simpson, préside Interpol depuis 1984. *« Nous trouvons l'ambition très positive et nous voulons encourager des candidatures du niveau de M. Barbot,* a déclaré le porte-parole de la délégation américaine. *Statutairement, les Etats-Unis ne peuvent pas obtenir une deuxième présidence. »*

L'ambition française devrait pouvoir s'appuyer en 1988 sur de nombreux pays amis, et les observateurs ont noté le ralliement ferme et attendu de la Chine aux positions de la France sur le terrorisme.

L. G.

En marge de l'affaire Luchaire

M. François Diaz poursuit « Minute » en diffamation

Mis en cause dans le rapport Barba, qui affirme qu'il aurait reçu une commission de trois millions de francs sur des ventes d'armes françaises à l'Iran, M. François Diaz, ami et proche collaborateur de M. Charles Hernu, vient de faire citer l'hebdomadaire *Minute*, pour diffamation.

Dans son dernier numéro, *Minute* présente M. Diaz comme *« un marchand d'armes professionnel »*, *« homme des commissions du PS »*. L'hebdomadaire ajoute qu'administrateur de la Compagnie française d'assistance spécialisée (COFRAS), nommé à ce poste par M. Hernu, M. Diaz avait pour fonction *« de contrôler, pour le compte personnel du ministre, tous les commerces d'armements, trafics illégaux compris »*.

Depuis sa mise en cause dans le rapport Barba, M. Diaz, homme d'affaires, membre de la commission de contrôle financier de la Fédération socialiste du Rhône, a nié toute implication personnelle dans l'affaire Luchaire.

Aux assises de la Vienne

Le crime d'un « mauvais payeur »

POITIERS
de notre envoyé spécial

Jugé depuis le 25 novembre par la cour d'assises de la Vienne, Pierre Baptiste n'est vraiment entré dans le rôle d'un homme accusé de tentatives d'assassinats d'un syndic et de quatre magistrats du tribunal de commerce de Poitiers qu'à partir de la troisième journée d'audience.

Les faits sont tenaces et, lorsque la cour a enfin examiné la manière dont Pierre Baptiste avait tiré trois coups de fusil, le 19 novembre 1984, dans le tribunal de commerce de Poitiers, la véritable victime est venue témoigner ; Michel Bérault, syndic grièvement atteint au visage par une charge de chevrotines.

« S'il me met en liquidation, je reviens avec un fusil. » Cette phrase, qui pourrait accréditer la préméditation, n'a été rapportée que par un seul témoin. Mais ils sont plusieurs à se souvenir que Baptiste, en revenant avec son arme, a lancé au syndic : *« J'aurai ta peau, salope ! »* avant de tirer.

« Je n'ai pas gardé le souvenir de l'apostrophe », constate Me Bérault en racontant la scène avec de longs silences, remplis par une respiration difficile, que la sonorisation amplifie. *« Je l'ai vu monter son fusil ; il n'a pas tiré tout de suite car j'ai vu le trou du canon ; je n'ai pas entendu le coup de feu ; je n'ai ressenti aucune douleur ; je me suis senti presque agréablement glisser par terre. »* Avec le même calme, lorsque l'avocat de Baptiste, Me Jean Damy, lui demande s'il est sûr de ne pas s'être trompé en indiquant sa position lors de la reconstitution, le syndic lui rétorque, glacial : *« J'ai au moins une certitude, c'est que je ne tenais pas le fusil. »*

Baptiste ne semble pas ébranlé par les déclarations des témoins et continue à discuter son dossier, à la manière d'un avocat, pour lancer : *« Les témoignages des gens qui ont participé à mon malheur, je me permets de les mettre en doute. »*

A l'heure des plaidoiries, le bâtonnier Jean-Marie Leloup, conseil des quatre magistrats consulaires qui ont échappé aux deux premiers coups de feu, a considéré que Baptiste n'était qu'un *« mauvais payeur, qui en veut à l'institution judiciaire »*, ayant prémédité son geste de longue date.

Le verdict devait être rendu dans la soirée du samedi 28 novembre.

MAURICE PEYROT.

Conflit ouvert pour une défense

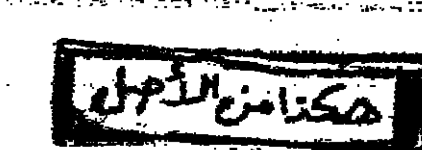
Le conseil de l'ordre des avocats du barreau de Poitiers avait décidé de ne pas permettre que la défense de Pierre Baptiste soit assurée par l'un de ses membres et, dans le cas d'une désignation d'office, c'est un avocat du barreau périphérique qui aurait été chargé d'assister le commerçant.

Cette décision été révélée à l'audience de la cour d'assises lorsque les défenseurs de Baptiste, Mes Jean-Luc Schmerber, du barreau de Paris et Jean Dany, ont fait citer leur confrère Me André Youx.

Ce dernier avait été sollicité par Baptiste, mais, après avoir pris conseil auprès de son bâtonnier, l'avocat s'était retiré conformément au vœu du conseil de l'ordre. Apprenant ensuite que Me Dany assurerait la défense du commerçant, Me Youx avait exprimé sa surprise par une lettre ouverte adressée le 22 novembre 1986 à ses confrères poitevins. Dans cette lettre lue à l'audience par Me Schmerber, l'avocat s'étonnait que le barreau dispose *« de deux poids et deux mesures »* en écrivant : *« Je constate que les gardiens de la morale de notre profession ne sont pas capables de faire respecter leurs décisions. »*

Les conseils de Baptiste pensaient sans doute tirer un avantage de ces révélations en soutenant qu'on avait voulu priver leur client d'une défense locale mais la lecture publique de la lettre a provoqué un violent incident. *« Sidéré »*, Me Philippe Lafarge, élu bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris à partir du 1er janvier 1988, avocat de Me Béraul le syndic victime et partie civile, est immédiatement intervenu pour tenter de ramener ses confrères à une conception plus discrète des conflits déontologiques alors que le président les invitait à cesser une *« guerre professionnelle »*.

M. P.



Le Monde

REGIONS

C'ÉTAIT LE TEMPLE DU CINÉMA

Cannes abandonne son vieux Palais

L'ANCIEN Palais des festivals de Cannes, qui abrita pendant près de quarante ans le Festival international du film – transféré depuis 1983 dans le nouveau Palais des congrès et des festivals, – va être démoli et remplacé par un hôtel-casino. Ainsi vient d'en décider le conseil municipal de Cannes qui a choisi le groupe suisse Noga Hôtels International SA pour réaliser l'opération. Coût estimatif des travaux : 450 millions de francs et livraison du nouvel immeuble en mai 1991.

A l'origine, la municipalité avait lancé en janvier 1986 une consultation internationale à laquelle avaient répondu une trentaine de candidats, grandes chaînes hôtelières et groupes financiers français et étrangers. Deux de ces candidats (1) avaient finalement été sélectionnés : Bouygues immobilier, qui se portait acquéreur de l'ancien palais (appelé Palais Croisette), et Noga, qui avait proposé, lui, une formule de location avec un bail de soixante-quinze ans permettant à la ville de récupérer le bâtiment en 2062.

Entre ces deux géants, la ville a habilement fait monter les enchères. Bouygues, qui tenait beaucoup, pour une question de prestige, à édifier un palace sur la Croisette, a successivement mis sur la table 35 millions puis 45 millions de francs. Noga a suivi en portant son offre de location de 28 millions à 38 millions de francs, payables en totalité au début des travaux en novembre 1988.

Le projet prévoit la construction d'un hôtel quatre étoiles luxe de 292 chambres, avec piscine sur le toit, d'un casino de 3 000 mètres carrés, d'une salle de spectacles de 850 places, ainsi que d'un parking souterrain de 400 places – dont la moitié publiques – et de divers commerces.

Le palace sera géré par la chaîne Hilton, déjà associée à Noga pour l'exploitation d'un complexe similaire, hôtel-casino à Genève. Le casino remplacera l'actuel casino municipal installé dans le nouveau palais, dont le déménagement rendra possible l'installation d'un Musée international du cinéma (*le Monde* du 8 mai). Le groupe Noga, enfin, s'est engagé à mettre gratuitement à la disposition de la ville la salle de spectacles pendant 180 jours par an. L'architecture du nouvel immeuble fera l'objet d'un examen ultérieur dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) qui fixe comme obligation principale le respect des volumes existants.

Le choix de la municipalité en faveur de Noga a été essentiellement guidé par la perspective de conserver le bâtiment dans le patrimoine de la ville, alors que la proposition Bouygues était financièrement plus avantageuse. L'alternative vente définitive et la location du Palais Croisette a d'ailleurs donné lieu à un large débat dans l'opinion publique cannoise.


TRAVERSON.

Dans un « mini-référendum » organisé par le quotidien *Nice Matin*, 49,66 % des lecteurs qui ont répondu (2 648 personnes) se sont prononcés pour la vente alors que 44,48 % ont fait connaître leur préférence pour la location. Les premiers ont essentiellement exprimé le souhait que la ville encaisse une plus forte somme pour éponger ses dettes et alléger les impôts locaux. Les seconds ont contesté par principe à la ville le droit d'aliéner un bien payé par les contribuables et occupant un site exceptionnel. Moins de 6 % de nostalgiques du « vieux palais » ont émis le vœu qu'on ne touche pas au temple du cinéma cannois, un bâtiment à vrai dire sans grand intérêt architectural et flanqué en 1969 d'une aile supplémentaire esthétiquement affligeante.

Depuis 1983, par ailleurs, il ne fonctionnait plus qu'au ralenti. Sa grande salle de 1 500 places n'a été occupée que 78 jours en 1986 (notamment par la Quinzaine des réalisateurs, qui émigrera au nouveau palais le temps des travaux), et ses installations ne correspondaient plus aux normes de sécurité. Mais en ce « lieu », en revanche, où tant de célébrités du septième art ont défilé et qui a vu la naissance de l'Eurovision en 1954, une trace du passé du Palais Croisette devrait cependant subsister grâce à la conservation et à la réutilisation de l'escalier d'honneur intérieur avec ses vingt marches et sa double rampe en marbre couronnée par deux dauphins.

GUY PORTE.

(1) Un troisième groupe, associant la Société générale à l'entreprise de travaux publics Campenon Bernard, est également resté longtemps sur les rangs.

ALSACE

La radioactivité mieux contrôlée

La région Alsace va se doter d'un réseau de mesures de la radioactivité pour compléter celui qui existe déjà, sous l'autorité du Service de contrôle et de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), sérieusement contesté lors de l'alerte de Tchernobyl. Dans les semaines qui avaient suivi, plusieurs associations et collectivités locales alsaciennes avaient demandé un tel réseau.

Dans un premier temps, une station de mesures de la radioactivité de l'air – 463 000 F payés par la région – va être installée au CNRS de Strasbourg-Cronenbourg. Ensuite, trois autres stations seront mises en service à Saint-Louis (Haut-Rhin), au sommet du Donon et à Lauterbourg (Bas-Rhin). Un comité regroupant tous les partenaires concernés va se constituer pour assurer le fonctionnement de ce réseau et éventuellement le compléter par d'autres mesures.

AQUITAINE

La Dordogne très branchée

La direction opérationnelle des Télécoms d'Agen, qui couvre les deux départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, vient de mettre en service courant octobre sur le seul département de la Dordogne un service téléphonique à la pointe de la technique. En dehors de quelques grandes villes françaises, aucun autre département ne dispose à ce jour d'un système aussi performant sur l'ensemble de son territoire.

Il s'agit d'un réseau qui fait appel aux techniques de numérisation et qui permet de transmettre cinquante mille informations là où il n'en passait que neuf mille. Le système a été mis en place en Dordogne à la demande de la Caisse régionale du Crédit agricole qui en avait besoin pour relier ses agences présentes dans tous les chefs-lieux de canton. Il ne fait pas de doute que d'autres entreprises suivront.

Un bilan en trois cents pages

La première édition d'*Aquitaine-Eco* vient de paraître en trois cents pages et sept chapitres. Cet annuaire économique présente une série de portraits (cerveaux, éminences grises, innovateurs), des bilans par secteur d'activité, des tableaux statistiques, un catalogue des adresses utiles et des entreprises de plus de cent salariés des cinq départements aquitains.

L'économiste Jacques Lesourne et l'Institut d'économie régional de l'université de Bordeaux-I apportent leur concours au chapitre de prospective qui clôt le volume.

★ *Aquitaine-Eco, Dossiers de Sud-Ouest, 50 F.*

OPÉRATION FAÇADES REPEINTES

Le Portel change de couleur

LE Portel, station balnéaire ancrée sur la falaise qui borde la Manche au sud de Boulogne, change de visage. « Le Portel ville colorée », c'est maintenant beaucoup plus qu'un slogan pour cette commune de onze mille habitants, sinistrée à 90 % lors de la dernière guerre, qui avait hérité de logements dits de transition, baraquements en bois ou même en carton, peu à peu remplacés par des HLM mieux alignés, mais pas moins tristes...

Certains secteurs particulièrement dégradés ont été sélectionnés comme sites prioritaires par le comité régional de développement social des quartiers (DSQ), constitué par la région Nord-Pas-de-Calais et l'Etat en 1983, et auquel participent la ville, le département et des associations locales.

L'action de ce comité revêt des formes diverses. L'une des plus singulières est sans doute la relance de la peinture polychrome des façades dans cette cité de la Côte d'Opale. Jadis, on y utilisait, comme dans le Kent, de l'autre côté du détroit, des tons pastels, de l'ocre au rose ou du bleu pâle au vert d'eau. Hélas ! la grisaille du ciment a tout envahi. Paul Barbarin, maire du Portel, veut en multipliant la coloration des murs rendre sa ville plus accueillante, plus riante. Mais son action s'inscrit dans une démarche qui associe la population.

Tout a commencé sur le plateau d'Henriville, sur un immeuble d'HLM où deux artistes aidés de jeunes du quartier (de quelques « TUC » aussi) ont dessiné une fresque puis colorié joliment un pignon. Cette première expérience sous l'égide de la ville suscita curiosité et débats. Elle fut si concluante qu'elle a pris une tout autre dimension.

C'est l'entreprise associative Le Ciel au-dessous du toit dont le siège est à Paris, qui est maître d'œuvre. Des artistes comme Cascade et Chab et le technicien Pierre Palero travaillent donc avec l'Atelier bleu cerise installé sur place pour la circonstance et animé par des Portelois, et on peut déjà voir une quarantaine de façades pimpantes et très diverses mais traitées solidement « pour que cela dure ». Les services publics ont joué le jeu : il y a maintenant ici un hôtel des postes multicolore, le transformateur EDF s'est grimé, et le porche de l'église Sainte-Thérèse s'ouvre dans une immense et éclatante rosace...

Et le mouvement gagne. Car les particuliers eux-mêmes s'en inspirent. Ils peuvent d'ailleurs obtenir une prime et aussi les conseils d'un coloriste pour ravaler leurs façades. Bientôt des rues entières seront complètement transformées. Ce projet ambitieux et unique en France – il n'est d'autres exemples que celui du village de Terravecchia en Italie – répond à la fois à quelques objectifs indissociables : artistique, social, culturel, économique et, bien sûr, de mise en valeur du patrimoine.

GEORGES SUEUR.

AUVERGNE

Foire aux simples

Le Syndicat inter-massifs pour la production et l'économie des simples (SIMPLES) a organisé récemment au Puy-en-Velay, en Haute-Loire, la première foire-rencontre internationale aux plantes médicinales de montagne. On sait que lesdites plantes sont appelées simples.

Cette manifestation avait attiré de nombreux producteurs – ils sont une centaine en France dont une quinzaine en Haute-Loire, – des pharmaciens, des diététiciens, des fabricants de cosmétiques, des négociants, des chercheurs, des distillateurs, etc. Quelque cent cinquante personnes étaient venues de toutes les zones de montagne de France : Alpes, Cévennes, Corse, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges. On notait également la présence de Belges, d'Italiens et d'Allemands.

Divers problèmes ont été traités : commercialisation, approvisionnement, exigences de qualité, contraintes liées à la concurrence, techniques de production et de conservation.

Des conférences ont été faites par des professeurs d'université de Clermont-Ferrand et de Saint-Etienne. Une exposition présentait aux visiteurs soixante-dix variétés de plantes aromatiques, médicinales ou condimentaires, cueillies ou cultivées dans les zones de montagne.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les trente ans du CNAM

Berceau de la promotion sociale supérieure et des cours du soir, université de la formation permanente, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Champagne-Ardenne fête ses trente ans. Dirigé depuis la faculté des sciences de Reims par les professeurs Villermain et Lécolier, il coiffe actuellement quatre centres d'enseignement (au lycée Roosevelt de Reims, au lycée Chrestien et à l'IUT de Troyes ; au lycée Bazin de Charleville-Mézières, au lycée Bouchardon de Chaumont) et projette d'en créer un cinquième à Châlons-sur-Marne.

Le CNAM assure actuellement la préparation à 160 unités de valeur réparties dans douze filières et accueille 1 122 auditeurs, lesquels suivent les disciplines dispensées par 92 enseignants. Il manifeste le souci de coller à la réalité économique de la Champagne-Ardenne et d'accentuer sa régionalisation. C'est pourquoi il propose des filières de formation et de perfectionnement répondant aux priorités définies par le conseil régional. Enfin, il vise à développer les cycles aboutissant au diplôme d'ingénieur dans une région qui souffre singulièrement d'une insuffisance de matière grise.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Au secours du pont du Gard

Des sociétés japonaises et les institutions européennes souhaitent aider à restaurer et mettre en valeur le pont du Gard, a indiqué le président du conseil général du Gard, Gilbert Baumet, après une visite au Parlement européen à Strasbourg.

Le célèbre aqueduc romain accueille chaque année deux millions de visiteurs, mais le site est pollué et sous-exploité. Le Parlement européen et le Conseil de l'Europe ont promis une aide financière et technique – notamment l'envoi d'architectes spécialisés, – afin de créer autour de l'aqueduc un centre d'animation culturelle et touristique (parc archéologique, village gallo-romain reconstitué, amphithéâtre pour des spectacles, etc.).

MIDI-PYRÉNÉES

Un CPA à Toulouse

Philippe Clément, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, et Georges Farre, président de la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Garonne, ont signé un accord prévoyant la création d'un centre de perfectionnement aux affaires à Toulouse.

Grâce à ce cinquième centre, le CPA, déjà implanté à Paris, Jouy-en-Josas, Lille et Lyon, couvrira désormais l'ensemble du territoire national. Orienté vers le Grand Sud-Ouest, le centre de Toulouse permettra aux cadres supérieurs et directeurs des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine de recevoir un perfectionnement à la direction générale de haut niveau. Une première promotion sera accueillie en janvier 1989.

Pour sauver l'ours brun

Au cours de la dernière réunion à Tarbes, le comité d'administration du Parc national des Pyrénées s'est prononcé en faveur de trois dossiers concernant des aménagements très importants pour la pratique du ski de fond, aussi bien dans la vallée de Marcadou à Cauterets, dans les Hautes-Pyrénées, que dans la vallée d'Aspe ou la vallée d'Ossau, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le comité d'administration du Parc national des Pyrénées s'est déclaré favorable à l'ouverture en hiver du col du Pourtalet, ce qui favorisera les échanges économiques et touristiques franco-espagnols toute l'année avec la province de l'Aragon.

Cette décision devrait favoriser la création d'une réserve naturelle classée sur une zone de 10 000 hectares en bordure du Parc national, en vallée d'Ossau, pour protéger les ours bruns, en voie de disparition depuis plusieurs années. Une telle mesure avait été exigée en contrepartie de ces aménagements par le Club alpin français et les associations écologistes du Béarn et de la Bigorre.

On ne recense plus que dix survivants de l'espèce dans cette zone, l'ours étant sorti ces dernières années du Parc national des Pyrénées.

PICARDIE

De l'argent pour les entreprises

Deuxième souffle pour Picardie-Investissement, société de capital risque à vocation régionale, créée sur l'initiative de la région de Picardie, fin 1984, afin d'apporter aux entreprises les fonds nécessaires à leur développement ou à leur création. Plusieurs établissements financiers et bancaires installés en Picardie ont été associés à la création de Picardie-Investissement, ainsi que des industriels.

Aujourd'hui, le capital de la société passe de 25 millions (dont 80 % détenus par la région) à 100 millions. Cette augmentation, couverte en partie par la région mais aussi par de nouveaux partenaires, se fera en cinq ans. Dans le même temps, une structure autonome est créée, qui assurera le développement de Picardie-Investissement jusqu'ici géré par la Société de développement régional, l'un des actionnaires.

Un plan d'actions et de priorités conforme aux spécificités et besoins des entreprises régionales sera défini. En particulier, l'action de Picardie-Investissement se trouvera renforcée par la création, au début de 1988, d'un Fonds commun de placement à risque (FCPR) dénommé « Avenir Picardie », plus spécialement orienté vers la création d'entreprises de petite taille, avec des montants d'intervention compris entre 100 000 F et 300 000 F.

Cette page a été réalisée par nos correspondants :

Jean-Jacques Boissonneau, Michel Curie, Jean-Pierre Foren, Jacques Fortier, Didier Louis, Ginette de Matha, Jean-Jacques Rollat.

Coordination : Jacques-François Simon.

« Les 20 ans de l'Ile-de-France »

Quelques erreurs ont été commises dans notre supplément *Les 20 ans de l'Ile-de-France* publié avec *le Monde* du 26 novembre.

Page 18. – « Des catholiques en terre de mission ». Henri Tincq, pour illustrer l'explosion démographique dans l'Essonne, parlait d'Epinay-sous-Sénart et non d'Epinay-sous-Seine.

Page 25. – Le département des Yvelines compte 1 119 000 et non 11 190 000 habitants.

Page 26. – Massy. Claude Germon est maire de la ville depuis 1974 et non depuis 1984. En 1994, ce n'est pas le rapport habitat-emploi qui dépassera 150 % mais le rapport emploi-habitat.

Page 35. – L'aménagement du quartier de la Défense. Le futur musée de l'automobile sera installé non dans le sous-sol du CNIT mais dans celui de la Grande Arche à côté de laquelle sera implantée la Fondation de la ville et de l'architecture. La Défense comportera, lorsqu'elle sera achevée, 200 000 mètres carrés de bureaux, comme nous l'avons indiqué, mais dont 15 000 seulement seront construits dans les prochaines années.

Culture

La sortie du film malien primé à Cannes

Dans la lumière de « Yeelen »

Couronné à Cannes, Yeelen, du cinéaste malien Souleymane Cissé, n'est pas un film « en voie de développement ».

Lorsqu'il est monté sur la scène du Palais des festivals, en ce soir de mai 1987, il a écarté les bras. Dans son grand boubou, il ressemblait à un prédicateur, à un prophète. Il avait l'air très heureux. Pour la première fois dans l'histoire, un Africain noir obtenait un prix (celui du jury) pour un film présenté dans la sélection officielle. Souleymane Cissé, auteur de *Yeelen*, prononça peu de mots. Il dit qu'il *« recevait ce prix pour lui et pour ceux aussi qui n'avaient pas le droit à la parole »*. On ne comprit pas très bien. Qui étaient ces muets-là ? Les gens de son peuple ? Les autres cinéastes africains ? Tous les Noirs de la planète ? En tout cas, on applaudit. Cissé, en fait, dédiait *yeelen* aux techniciens sud-africains de son équipe...

La vengeance des esprits ?

Yeelen est un film magique, d'une beauté intense, achevée. Un film de violence et de sagesse. Il ne ressemble à aucun autre et raconte le combat sans merci entre un père et son fils, entre le pouvoir et le savoir, entre les Bambaras et les Peuls. La mort est au bout, mais aussi *Yeelen*, la lumière. C'est une longue traque initiatique, peuplée de rois et de guerriers, semée d'embûches et de sacrifices. Une femme qui se croit stérile accouche d'un enfant prédestiné, les chiens soudain marchent à l'envers, les arbres s'enflamment spontanément, les armes ont des pouvoirs exorbitants. Fou et surprenant, parfois d'un burlesque métaphysique, *Yeelen* entraîne dans un autre monde – préhistorique ou postnucléaire, – un autre espace, un autre temps. S'il a tant séduit à Cannes, c'est qu'il est à l'évidence tout autre chose qu'un film « en voie de développement ».

Mais il y a plus, qui court à travers les images de sable et de feu, de soleil et de vent. *Yeelen* est né dans de telles douleurs, a eu tant de peine à être achevé, il a attiré tant de catastrophes sur son tournage, que le plus sceptique s'interroge. Et si Cissé avait outrepassé ses droits d'explorateur du surnaturel ? S'il avait révélé des secrets interdits ? Si les esprits s'étaient vengés ?

Le tournage commence le 15 novembre 1984. Déjà menacé, puisqu'un tiers seulement du budget a été rassemblé *(voir l'entretien ci-dessous)*. Une semaine plus tard se lève le vent de sable. En général, il souffle une semaine. Il durera trois mois. Et Cissé s'interrompt une première fois.

Aucun des acteurs, comme à l'accoutumée, n'est professionnel. Mais l'un d'eux est la mascotte de Cissé, il a tourné dans tous ses films. Au moment même où *Yeelen* peut reprendre, Ismaila Sarr meurt d'une crise cardiaque. Tout le film est construit autour de son personnage. Il faut réécrire le scénario. Cissé, en guise d'hommage, en guise d'adieu, réussira à conserver dans cette nouvelle version une courte scène où Ismaila Sarr apparaît.

Automne 1985, on repart. Dans une région désertique, au nord du pays Dogon. Le chef opérateur français, Jean-Noël Ferragut voit une petite blessure s'infecter. Panaris. On le transporte à Bamako, l'embarque dans le premier avion pour Paris. Il évite la gangrène de justesse. Et Cissé s'interrompt encore une fois... Aujourd'hui, il est le seul à nier la malédiction. Il dit : *« Le film avait tracé son chemin. Et moi, je ne pouvais pas changer sa route. Il était plus fort que moi. Je n'avais qu'une vertu pour lui résister : la patience. »*

L'aventure de *Yeelen* est si singulière que soudain l'envie nous est venue de remonter à sa source, au Mali, d'aller à la rencontre de ses sortilèges.

Bamako. La capitale n'est pas engageante. Elle s'étend, s'étale, digne, pauvre, mais ne parvient pas à se construire. Partout des calicots flottent mollement : *« Honte aux pollueurs de la ville ! »* L'hôtel Sofitel de l'Amitié pourrait servir de décor à un polar raciste de Gérard de Villiers : la piscine est si glauque qu'on s'attend à en voir sortir des crocodiles...

On arrive chez Souleymane Cissé. Surprise. Exactement vêtu comme dans *Yeelen*, boubou vert et bonnet de jute, le vieux Niamanto Sanogo, qui joue le double rôle du père et de son frère jumeau, est là. Comment ce paysan illettré a-t-il pu apprendre une telle quantité de texte ? Cela fait partie des mystères. Pendant la durée du tournage, Sanogo a été payé chaque semaine, *« une somme raisonnable »*, dit Cissé. *« Mais le drame, c'est que, depuis et à jamais, lui et les autres acteurs sont liés à moi. »*

Une « star » de quatre-vingt-dix ans

Dès qu'ils ont un problème – et pourquoi n'en auraient-ils pas ? – ils viennent à lui, chez lui, demander, comme dit pudiquement Cissé, *« des secours »*. Le dernier en date mariait son fils et n'avait pas de quoi payer la dot... *« Ah ! l'argent ! »* soupire Cissé. *Jusqu'à mon petit garçon, qui joue l'enfant de la fin, à qui j'avais donné 250 F de cachet et qui est venu me dire : « Papa, il faut que tu me donnes davantage, parce que tu m'as mis tout nu... »*

L'une des « stars » de *Yeelen* est une ancêtre édentée, confondante d'humanité, de présence. Elle interprète la mère du jeune Bambara, tremble pour lui, tente de le protéger de la sauvage vindicte paternelle. Elle habite le village de Drani, tout près du bois sacré de Mountougoula. Oui, on peut l'interviewer. Mais il faut aller la chercher. Comme tous les jours, depuis toujours, elle est partie ramasser du bois, qu'elle porte sur sa tête en fagots écrasants. La voilà, elle m'embrasse, me tape la main : *« Ça va ? Ça va. »* Après, avec l'aide d'un interprète, nous parlerons bambara. Soumba Traoré n'a jamais été à l'école, elle a eu six enfants. Lorsque Souleymane Cissé est arrivé, des émissaires l'avaient précédé, semant le trouble. Soumba était terrifiée : *« Je ne te suivrai pas,* lui a-t-elle dit. *On m'a prévenue, tu veux me couper la tête à Bamako. »* Elle l'a suivi pourtant : *« J'avais peur de perdre la vie, mais tout de même j'avais confiance en Souleymane. Je faisais tout ce qu'il me disait. »*

Les villageois se sont massés près de la case, ils apportent des cadeaux, une poignée d'arachides, une cuvette de concombres ; une femme dit : *« Vous êtes venus la reprendre ? »* Quel âge a Soumba ? Elle plisse les yeux : *« J'ai quatre-vingt-dix ans »*, dit-elle. Les voisins s'esclaffent. *« Soumba est une coquette, elle se vieillit, elle n'en a que quatre-vingt-cinq ! »*



Le tournage de *Yeelen* : comme une malédiction

Dans le même village, qu'il n'a jamais quitté, habite un ami de Cissé, Zan Doumbia. On me conduit à lui. Il est allongé sur une peau de chèvre. La case est nue. Il reconnaît que son rôle a été important. Il se définit comme *« le gardien des frontières »*. C'est lui qui a négocié avec les chefs des sociétés secrètes, plaidé la cause du film devant les assemblées d'initiés, surveillé le tournage dans le bois sacré. Son propre père, à lui, Zan, *« a résisté aux colonisateurs français. Il portait un boubou préparé qui le rendait invulnérable aux balles. Il m'a transmis beaucoup de ses fétiches... »* Et il conclut : *« Si Souleymane Cissé veut mettre en avant le pouvoir des Bambaras, c'est tout à son honneur. Il faut faire la lumière sur les hommes lumineux. »*

Après, nous avons pris la route, roulé longtemps, très longtemps. Plus de 700 kilomètres. Au bout de la piste, au bout du monde, le pays dogon. Totems jaillis des escarpements gris où dorment les défunts dans des niches inatteignables, demeures inspirées, minuscules champs miraculeux surgis de l'impossible, grottes sombres où résonne un étrange concert de rires d'enfants.

Devant l'échoppe de l'antiquaire, « Genuine Masterpieces », des statuettes flambant neuves sèchent au soleil. La peinture noire les rendra d'ébène aux yeux des touristes. Un ange passe. Il a le visage contrarié de Jean Rouch, dogonologue breveté...

Nous gravissons le chemin de larges pierres. Cissé me dit : *« Malgré le refus catégorique des villageois de Sangha, j'ai filmé quelques plans de vrais masques rituels dogons. Je n'ai jamais réussi à insérer ces images. Elles ne trouvaient leur place nulle part. Le film les rejetait. »*

Nous montons encore. Voilà la source, jaillissant tiède du socle penché d'un arbre géant. Ils ont tourné là, et un assistant, pour rendre la marche de la caméra plus aisée, a déplacé une pierre. Il n'aurait pas fallu. Aussitôt le village s'est mis à gronder, les accords étaient rompus. Les palabres ont duré toute la nuit. Au matin, il fut convenu que les sacrilèges paieraient : 2 000 francs français pour une pierre sacrée déplacée. Il paraît que ce n'est pas cher.

Nous montons encore. C'est le sommet. Et c'est le silence obligé devant la splendeur cosmique des falaises de Badiangara. La voilà bien, la lumière indicible des commencements. Souleymane Cissé dit tout bas : *« La première fois que j'ai vu ce paysage-là, je te le jure, j'ai pleuré. »*

D. H.

Souleymane Cissé : « Je crée en marchant »

Longtemps, Souleymane Cissé a eu « honte » de raconter son histoire, les incroyables difficultés qu'il y a à être prophète en son pays, cinéaste en son continent. Maintenant, il veut parler, « pour que les jeunes, les autres – il y en a d'autres sûrement – puissent sortir, créer, vivre, comme moi désormais je parviens à sortir, créer, vivre... »

Mon père était un tailleur, quelqu'un de lettré, ma mère vendait de la bouillie de mil sur les marchés, elle avait une dizaine de gosses. J'ai eu la chance d'entrer à l'école coranique où mon père enseignait. A cette époque, j'étais très religieux, je n'arrêtais pas de prier, de jeûner... J'avais huit ans.

Malheureusement, à la veille même de l'examen du certificat d'études, je me suis cassé la jambe en m'entraînant au football. On m'a emmené à l'hôpital. A cette époque, un gosse qui entrait à l'hôpital n'en sortait pas vivant... Lorsqu'on a annoncé la nouvelle à ma mère, elle a eu une attaque dont elle ne s'est jamais complètement remise. Je suis resté hospitalisé trois mois... et j'ai été renvoyé de l'école.

Alors je suis resté dans la rue, pour vendre des bricoles, porter les bagages, gagner quelques sous, que je donnais à mes parents. Et j'ai été au cours du soir. Dès l'âge de sept ans, les amis de mes frères m'emmenaient au cinéma. Le premier film que j'ai vu était un film hindou, je me souviens d'une émotion très forte.

L'idée de faire du cinéma m'est venue plus tard, comme une obsession. J'avais au moment de l'indépendance adhéré à des mouvements de jeunesse. J'ai obtenu une première bourse pour aller en Union soviétique faire un stage de projectionniste, et un autre de photographe. Puis j'ai demandé une bourse complète. Je suis entré à l'Ecole de cinéma de Moscou en 1963, après un an d'étude du russe, j'ai suivi le cycle complet, six ans. J'ai été diplômé le 22 septembre 1969.

Est-ce qu'on peut être un musulman marxiste ? Oui, les aspirations humaines peuvent se rejoindre quel que soit le système. Pour moi cette confrontation a été très positive. Parce que je te dirai qu'avant de venir à Moscou, j'étais un fanatique, un croyant terrible. Si j'avais continué, je serais aujourd'hui un intégriste, et même pire...

A mon retour à Bamako, je suis devenu caméraman au ministère de l'information, je suivais le chef de l'Etat, les ministres, les inaugurations, les cérémonies, je filmais tout ce qui me tombait sous les yeux. Je me disais : *« C'est pas possible, il faut que je fasse autre chose. »* J'ai commencé à écrire des scénarios, un court métrage, un moyen, un long métrage. Je les ai présentés au ministère. Aucun écho. Indifférence, silence total. Dès le premier jour où j'ai voulu faire du cinéma dans mon pays, j'ai été bloqué. Et mon pays était le seul endroit au monde où j'avais envie de faire du cinéma.

« On m'a jeté en prison »

Un ciné-club, l'Askia Nouh, s'était créé à Bamako. Fondé par des intellectuels, il prenait tel responsable gouvernemental comme président d'honneur. Tel autre comme trésorier. Le micmac normal qui se fait partout. J'avais écrit le scénario de *Den Muso*. L'histoire d'une jeune fille de quinze ans qui se retrouvait en état de grossesse, son conflit avec sa famille, son suicide... Pour qu'ils m'aident à obtenir l'autorisation de tournage, j'ai fait alliance avec les gens du ciné-club Askia Nouh. En échange, je les créditais au générique de *Den Muso*. J'ignorais que dès lors je leur appartenais...

Après un tournage de six mois très difficile, je me suis trouvé sans moyens pour finir le film. J'ai demandé au ministère de la coopération à Paris de m'aider à assurer la postproduction. Il a accepté et je lui ai ainsi cédé les droits d'exploitation de *Den Muso* dans les ambassades de France à l'étranger. L'écho en est revenu à Bamako. Comment aurais-je pu imaginer ce qu'il allait déclencher ?

Les gens de l'Askia Nouh, m'ont accusé d'être un escroc. Ils avaient, disaient-ils, financé le film et moi je bradais le patrimoine national à la France... On m'a gardé à vue trois jours, on m'a enchaîné, jeté en prison. J'étais sous le choc, en face de moi-même. Je me disais : *« Est-ce que ça vaut vraiment la peine de faire du cinéma dans ce pays ? Et même, est-ce que ça vaut la peine de vivre après une telle humiliation ? »* Mis en liberté provisoire, ayant convaincu ma famille, foudroyée de honte, de mon innocence (au premier jour de ma détention, ma femme a accouché prématurément de notre première fille), je ne savais plus vers qui me tourner. La moitié du gouvernement était membre du ciné-club...



F. HUGUIER/VU

« Ce film, je le tourne ou il me tue. »

Alors j'ai tenté le seul recours possible. J'ai réussi à me glisser auprès du chef de l'Etat et je l'ai mis au courant.

Il a été consterné. Je l'ai supplié de protéger la copie de *Den Muso*. On voulait la détruire. Il a aussitôt téléphoné au tribunal pour exiger les bobines qui étaient sous scellés, et il a envoyé quelqu'un à Paris pour récupérer le négatif.

Mais il a fallu attendre encore trois ans pour que le film soit projeté... Je n'avais plus rien, plus de quoi travailler, pas de quoi vivre... Mes frères m'ont aidé, ils ont dit : *« Si tu leur montres que tu es dans la misère, ils auront gagné... »* J'ai mis en chantier un nouveau film, *Baara*, une chronique sur la vie des ouvriers. *Den Muso* est enfin sorti, trois mois après *Baara* aussi ; il a été distingué à Ouagadougou, à Carthage, au Festival des trois continents de Nantes...

« Je vends mon film pays par pays »

J'ai continué, toujours avec beaucoup de difficultés, mais j'ai continué ! Après *Baara*, ça a été *le Vent*. Après les ouvriers, les étudiants, oui, tu vois, le cinéma socio-politique me collait à la peau ! *Le Vent* a été couvert de récompenses, même à Cannes dans la section « Un certain regard ». Il était temps pour moi de me tourner vers la fiction, de passer du 16 mm au 35 mm. Je ne savais pas très bien quel sujet aborder. Comique ? fantastique ? Je me suis mis à écrire sans savoir exactement où j'allais. Et ça sortait tout seul, c'était un plaisir...

Mais quand j'ai lu le premier scénario de *Yeelen*, j'ai été affolé ! Pour produire ça, il faudrait la Mosfilm ou Hollywood ! Malgré tout, je le savais, j'y arriverai. Je me disais : *« Ce film ou je le fais, ou il me fait, c'est-à-dire, je le tourne ou il me tue. »*

Il ne m'a pas tué. Mais il m'a demandé trois ans de ma vie. Lorsque je l'ai commencé, je n'avais pu réunir que le tiers du budget. Jack Lang m'avait accordé une avance sur recettes, j'avais obtenu une autre avance du ministère des relations extérieures, une prévente aux Allemands, 10 000 mètres de pellicule de Fuji Color au Japon, une aide technique du Burkina-Faso... *Yeelen* aura coûté 9 millions de francs.

Pour terminer, il a fallu que je fasse à nouveau appel au chef de l'Etat. Les banquiers ne voulaient pas m'avancer un sou. C'est donc l'Etat malien qui a assuré la garantie de bonne fin de *Yeelen* en prenant mes anciens films en caution. Je rembourse 13 millions CFA par mois... Je suis devenu commis voyageur, je vends mon film, tout seul, pays par pays. Dans trois ans, je devrais pouvoir m'en sortir. C'est comme ça. Mais ça ira. Je crée en marchant...

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

MUSIQUES

La disparition d'Emmanuel Bondeville

Le musicien de « Madame Bovary »

Le compositeur Emmanuel Bondeville qui vient de mourir (*le Monde* du 28 novembre) a joué un rôle important dans la vie musicale des années qui précédèrent et suivirent la dernière guerre. Directeur des émissions artistiques de la radio en 1935, il fut l'un des créateurs des dix orchestres qui alimentaient en musique les stations régionales françaises ; directeur artistique de Monte-Carlo en 1945, puis de l'Opéra-Comique en 1949, il fut, de 1952 à 1969, directeur de la musique à l'Opéra de Paris, président du Comité national de la musique, et accumula ensuite de nombreuses fonctions honorifiques à la radio, à la télévision, au concours Marguerite-Long - Jacques-Thibaud, au concours de chant de Toulouse, etc. Elu à l'Académie des beaux-arts en 1959 au fauteuil de Florent Schmitt, il consacra la fin de sa vie à l'Institut, dont il fut le secrétaire perpétuel entre 1964 et 1986.

On plaisantait quelque peu son goût des honneurs, même s'il s'acquittait de ses fonctions avec rigueur et modestie, mais ces distinctions récompensaient une vie difficile, où il s'était élevé à force de travail, et un vrai talent de compositeur. Né à Rouen le 29 octobre 1898, il était fils d'un sacristain et avait été élevé dans le grégorien. Tout jeune, il avait travaillé le piano et l'orgue et, à dix ans, il suppléait déjà son maître à l'orgue de Saint-Gervais.

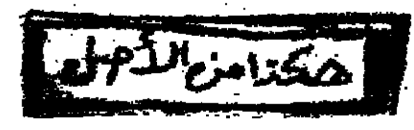
Ayant perdu ses parents très jeune, sans fortune, il fut tour à tour employé de banque, interprète (il parlait quatre langues), commis dans une maison de musique pour laquelle il voyagea à travers l'Europe. Après avoir fait la guerre, c'est à vingt-cinq ans seulement qu'il étudia la fugue et la composition avec Jean Déré. Ses premières œuvres, placées sous le signe des *Illuminations (Ophélie, Marine* et *le Bal des pendus)* furent bien accueillies entre 1930 et 1934, notamment par Florent Schmitt, qui discernait *« une nature riche et généreuse, une abondance mélodique, une ardeur et une variété lyrique sur lesquelles on ne peut se méprendre »*.

L'Ecole des maris remporta ensuite un grand succès à l'Opéra-Comique en 1935, mais c'est avec *Madame Bovary*, composé pendant l'Occupation, que Bondeville donna toute sa mesure. Sur un livret parfois discutable de René Fauchois, il écrivit un drame d'une puissance et d'une vérité qui tiennent autant à la musique qu'au roman de Flaubert. Son langage est une sorte de prose fauréenne, souple et discrète, qui se modèle sur le mouvement dynamique de la scène, ce qui donne une justesse et une rapidité étonnantes à la déclamation, qui fait corps avec le rythme et l'intensité de l'action.

Accueilli avec faveur à l'Opéra-Comique en 1951 et 1962, *Madame Bovary* devait faire une carrière internationale, notamment en URSS (à Novossibirsk, où elle tint l'affiche pendant deux ans et au Bolchoï).

Emmanuel Bondeville était un homme bon et sensible dont on redécouvrira la musique quand le temps aura fait son œuvre, comme on a redécouvert récemment un Magnard ou un Zemlinsky.

JACQUES LONCHAMPT.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES PETITS PAS. Bouffes du Nord (42-39-34-50), 20 h 30.

MACBETH LE SOMMEIL. Centre Mandapa (45-89-01-60), 20 h 30.

LES BUVEUSES DE PLUIE. Saint-Denis. Théâtre G.-Philipe (42-43-17-17), 18 h 30.

LA BONNE ANNA. Théâtre Michel (42-65-35-02), 18 h 30 et 21 h 30 (28).

ANTOINE-SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Vœu : 20 h 30, dim. 17 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Le Miracle de Théophile : 20 h 30 sam.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Une chambre sur la Dordogne : sam. 17 h et 21 h.

ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). L'Ours et Mais n'te promène donc pas toute nue : 21 h (sam. dernière).

ATELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada : 20 h 30, dim. 15 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Elvire Jouvet 40 : 18 h 30, sam. Les Acteurs de bonne foi et la Méprise : 21 h (sam.), dim. (dernière) 16 h.

BATACLAN (47-00-30-12). Zone : 20 h 45 sam.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : sam. 18 h et 21 h 30, dim 15 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15). Le Temps, le fou : 21 h sam.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure et Les Pragmatistes : 20 h 30, dim. 16 h. Les Pragmatistes : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CIRQUE D'HIVER (47-00-10-07). On achève bien les chevaux : 20 h 30, dim. 17 h.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. Barouf à Chioggia : 20 h 30 (sam. dernière). La Resserre. Bérénice : sam. 15 h et 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Les Dindons de la farce tranquille : sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Poudre aux yeux, Monsieur de Pourceaugnac : sam. (série 2) 14 h, dim. 14 h. Monsieur de Pourceaugnac, la Poudre aux yeux : sam. (série 2) 14 h, dim. 14 h.

CONFLUENCES (SALLE HENRI LANGLOIS) (43-87-71-05). Jean Vilar, la bataille de Chaillot : 20 h 30 (sam.), dim. (dernière) 15 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Trop cher payé : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30 sam. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h sam.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Petit Bruit des perles de bois : 20 h 15, dim. 14 h 45. La Tragédie des treize vaisseaux : 22 h 30, dim. 16 h 30.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-17-81). The Normal Heart : 20 h 30 sam.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête : 18 h 30, dim. 15 h. La Légende de Mélusine : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. 18 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

GALERIE 55 (43-26-63-51). Be Trayal : 21 h sam.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). La petite chatte est morte : 19 h, sam. 15 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30, dim. 17 h. Le Lutin aux rubans : 20 h 30, dim. 15 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Madame Sans-Gêne : sam. 15 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. lun., mar.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-48-74-28). Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45, dim. 17 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30 sam. La Leçon : 20 h 30 sam. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT (42-62-59-49). Conversations conjugales : 18 h 30 et 21 h sam.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Inventaires : 19 h 30, dim. 15 h 30. Bivouac (Festival d'automne à Paris) : 21 h, dim. 17 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Première Jeunesse : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15 sam. Carmen Cru : 22 h sam. Rel. dim.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). L'Etonnante Famille Bronté : 21 h, dim. 16 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Contes bariolés, suivi du Chant du cygne : 20 h. Rel. dim. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Un riche, trois pauvres : 21 h 15. Rel. dim.

LYCÉE FÉNELON (46-07-91-51). La Visita (spectacle en italien) : 20 h 30 (sam. dernière).

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : sam. 18 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal des monstres : 22 h. Rel. dim.

MARIGNY (42-56-04-41). Kean : 20 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30, dim. 15 h 30.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Gouttes dans l'océan : 22 h. Rel. dim.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte : sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). C'était hier : 21 h, dim. 15 h 30.

NICOLAITE DE CHAILLOT (45-54-84-59). Le Festin de Balthazar : 20 h 30 sam.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : sam. 15 h 30, 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30, dim. 14 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Le Pyromane : dim. (dernière) 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. Loto pay : 20 h 30 (sam. dernière).

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon : dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h, dim. 16 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Variations sur le canard : 19 h (sam. dernière). Reine mère : 20 h 45, dim. 15 h. Salle II. Ma chère Rose : 21 h, dim. 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : sam. 18 h, dim. 15 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Un jardin en désordre : sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 16 h.

ROSEAU-THÉATRE (ANCIEN THÉATRE DE L'EPICERIE) (42-71-30-20). Le Puceau d'Orléans : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45, dim. 15 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30. Rel. dim.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h, dim. 15 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45, dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Juges du ciel : 20 h 45, dim. 17 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Nuit des rois : 20 h 30 (sam.), dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h. Rel. dim.

Samedi 28 - Dimanche 29 novembre

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Quel Petit Vélo ? : 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid : sam. 15 h et 18 h. Grand Théâtre. Le Soulier de satin : 20 h, dim. (en continuité) 13 h. Théâtre Gémier. Une lune pour les déshérités : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15. Rel. dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur sol : 19 h. Rel. dim. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. Rel. dim.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Sylvie Joly : 21 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) DAUMESNIL (43-44-07-90). Zingaro : 20 h 30 sam.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-85-30-31) Serge Lama. 20 h 30 sam. ; 14 h dim. ; 17 h 30.

DEJAZET-TLP (42-74-20-50) Gilles Vigneault : jusqu'au 28 novembre ; 20 h 30 sam.

OLYMPIA (42-61-82-25) Michel Boujenah : 20 h 30 sam., 17 h dim.

SENTIER DES HALLES (45-08-96-91) Fabienne Pralon.

Les ballets

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Poumi Lescaut : 20 h 30 sam., (dernière) ; « le Regard de l'arbre ». 70 F, TR : 55 F.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Compagnie Elinor Ambash : 20 h 30 : sam. 18 h 30 : sam. 16 h : dim. (dernière) ; 65 F, 50 F et 45 F.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Argentine Nucleodanza : sam. 17 h : dim. (dernière). La danse devient un éclat de rire grâce à trois femmes habitées par l'humour, la dérision... et le tango. 80 F, TR : 60 F Fnac + Crous.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-04). Ballet du théâtre Kirov de Leningrad : 20 h 30 sam., 15 h : dim., le Corsaire, chor. de M. Petipa : dim. ; « les Ombres » (3e acte de La Bayadère : chor. de M. Petipa, et « Potemkine », chor. de O. Vinogradov : mar. 300 F, 220 F, 160 F et 100 F. Fnac + agences.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Compagnie Angelin Preljocaj : jusqu'au 28 novembre. 20 h 45 sam. (dernière) ; « Hallali Romee », chor. de A. Preljocaj, mus. de M. Decoust, de 52 F à 150 F. Compagnie Joseph Nadj : 18 h 30, sam. (dernière), « Canard pékinois », 52 F. Mommier-Duroure.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Cléopâtre (1934, v.o.), de Cécil B. de Mille, 15 h ; la Fête à Henriette (1952), de Julien Duvivier, 17 h 15 ; les Croisades (1935, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 19 h ; Crimes of the future (1970, v.o.), de David Cronenberg, 21 h 30.

DIMANCHE

Une aventure de Buffalo Bill (1936, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 15 h ; Sidi-Brahim (1939), de Marc Didier, 17 h 15 ; les Flibustiers (1937, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 19 h ; Parlez-nous d'amour (1976), de Jean-Claude Lord, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI

Les Damnés du cœur (1928), de Cecil Blount de Mille, 15 h ; Dynamite (1929), de Cecil Blount de Mille, 17 h 15 ; Anges des faubourgs (1987, v.o.s.t.f.), de Carlos Reichenbach, 19 h 30 ; Swan Song (1986, v.o.s.t.f.), de Zhang Zeming, 21 h 30.

DIMANCHE

Madame Satan (1930, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 15 h ; The Squaw Man (1931, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 17 h 15 ; Histoire d'Orokia (1987, v.o.s.t.f.), de Jacques Openeim et Sou Jacob, 19 h 15 ; La vie est belle (1987, v.o.s.t.f.), de Benoît Lamy et Ngangura Mweze, 21 h 15.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à Pierre Braunberger ; Mario Prassinos (1968), de Lucien Clergue, 14 h 30 ; l'Affaire du courrier de Lyon (1937), de Maurice Lehmann et Claude Autant-Lara, 14 h 30 ; la P'tite Lili (1928), d'Alberto Cavalcanti, 17 h 30 ; Fantômas (1932), de Paul Fejos, 17 h 30 ; le Coup du berger (1956), de Jacques Rivette, 20 h 30 ; Vivre sa vie (1962), de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Pierre Braunberger ; On demande grand-père gentil (1982), de Gisèle Braunberger, 14 h 30 ; le Trésor des Pieds Nickelés (1949), de Marcel Aboulker, 14 h 30 ; Records 37 (1937), de Jean Tarride et Jacques Brunius, 17 h 30 ; Fantômas : le mort qui tue (1913), de Louis Feuillade, 17 h 30 ; l'Etoile de mer (1928), de Man Ray, 20 h 30 ; le Docteur Mabuse (1922), de Fritz Lang, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE BAYOU (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA BONNE (**) (It.) : Maxévilles, 9e (47-70-72-86).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOUSE II (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ŒIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCROCHE-CŒUR. Film français de Chantal Picault : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

APOLOGY. Film américain de Robert Bierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE DERNIER EMPEREUR. Film anglo-italien de Bernardo Bertolucci, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-00-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FORCES DU MAL (*) Film américain de Guy Magar, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOLLYWOOD SHUFFLE. Film américain de Robert Townsend, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

HOPE AND GLORY. Film britannique de John Boorman, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAXIMUM OVERDRIVE. Film américain de Stephen King, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

NUIT DOCILE. Film français de Guy Gilles : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TAMPOPO. Film japonais de Juzo Itami, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEILLÉE. Film espagnol de J.M. Martin Sarmiento, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

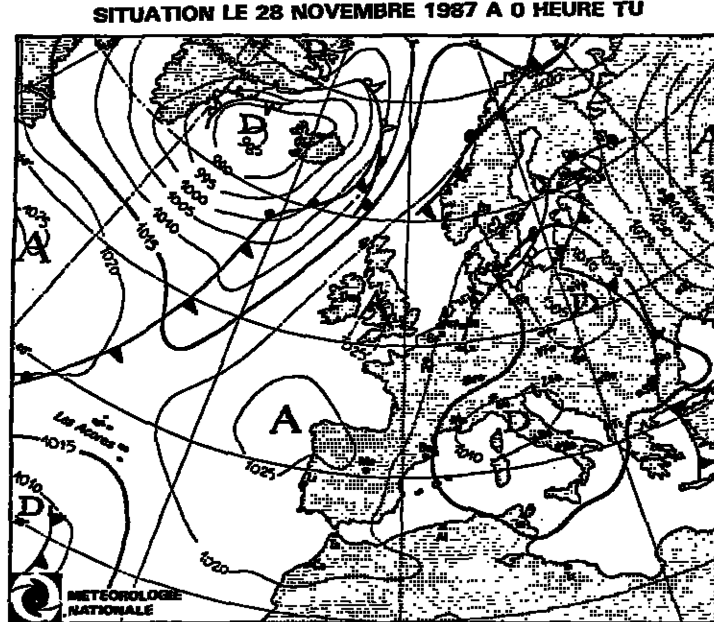
Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 novembre à 0 h TU et le dimanche 29 novembre à 24 h TU.

Des conditions anticycloniques s'établissent en fin de semaine sur la majeure partie du pays, repoussant les perturbations atlantiques au-delà des bords de la Manche. Les régions près des frontières de l'est et la Corse resteront sous l'emprise d'une dépression stagnant sur le nord de la péninsule italienne. Il risque de pleuvoir par endroits (ou même de neiger à basse altitude) dimanche matin, sur la Franche-Comté, les Alpes, la Provence et la Corse. Au fil de la journée, des éclaircies apparaîtront sur l'Alsace et le Jura. Il fera froid en matinée sur les autres régions. Les gelées au lever du jour seront pratiquement généralisées, atteignant au plus bas – 4 à – 5 degrés en Champagne, Bourgogne et sur le Berry. Les brumes et les brouillards, qui risquent de déposer du givre, seront eux aussi fréquents en début de journée. Le faible soleil de cette fin novembre aura du mal à dissiper l'humidité dans le courant de la matinée. Mais en règle générale, il prendra le dessus l'après-midi. Quelques poches de brouillard résisteront encore dans certaines vallées.

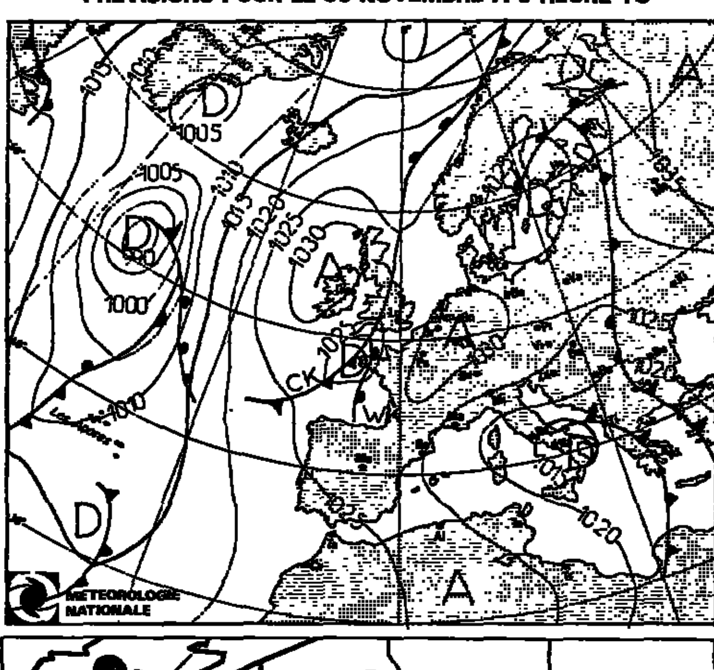
Les températures maximales seront de l'ordre de 7 à 10 degrés près de l'Atlantique, 10 à 13 près de la Méditerranée, et 4 à 8 degrés du nord au sud sur les régions éloignées du littoral.

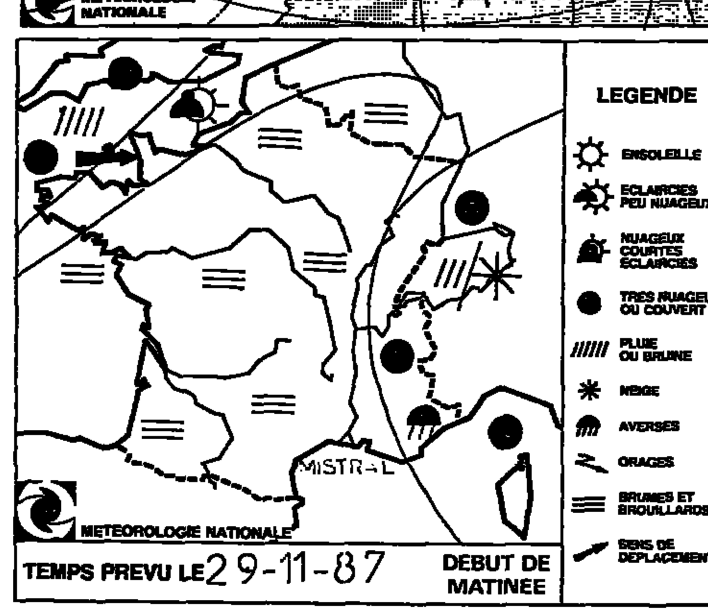
La journée de dimanche sera différente en Bretagne, Normandie et sur la Picardie. Les nuages seront plus nombreux dès la nuit de samedi à dimanche, et le resteront dans le courant de la journée. Il y fera aussi plus doux, avec 3 ou 4 degrés au petit matin, et 5 à 7 degrés l'après-midi. Le mistral et la tramontane faibliront, mais souffleront encore le matin de l'Hérault à Marseille et dans la vallée du Rhône.

SITUATION LE 28 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-11 à 6 heures TU et le 28-11-1987 à 6 heures TU — le 28-11-1987

FRANCE			
AJACCIO	12	6	D
BIARRITZ	10	1	P
BORDEAUX	9	–1	D
BOURGES	7	5	B
BREST	9	1	N
CAEN	8	5	C
CHERBOURG	7	3	D
CLERMONT-FERR.	5	3	P
DIJON	4	1	P
GRENOBLE St-M-H	7	3	N
LILLE	7	5	P
LIMOGES	4	2	C
LYON	5	3	C
MARSEILLE-MAR.	9	4	D
NANCY	4	3	N
NANTES	10	1	N
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	8	5	C
PAU	9	4	C
PERPIGNAN	11	8	D
RENNES	8	–1	D
ST-ÉTIENNE	3	2	C
STRASBOURG	5	3	C
TOURS	7	1	N
TOULOUSE	6	4	P
POINTE-A-PITRE	29	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	15	6	O
AMSTERDAM	6	2	P
ATHÈNES	19	10	D
BANGKOK	34	25	P
BARCELONE	12	4	D
BELGRADE	16	5	B
BERLIN	4	2	C
BRUXELLES	6	3	C
LE CAIRE	24	24	D
COPENHAGUE	6	4	C
DAKAR	29	22	D
DELHI	28	13	D
DJERBA	18	8	D
GENÈVE	5	3	C
HONGKONG	26	20	P
ISTANBUL	17	12	P
JÉRUSALEM	23	10	C
LISBONNE	14	5	D
LONDRES	8	–3	B
LOS ANGELES	22	9	D
LUXEMBOURG	2	1	P
MADRID	9	2	D
MARRAKECH	17	8	–
MEXICO	24	13	B
MILAN	11	4	N
MONTRÉAL	–4	–9	C
MOSCOU	–4	–7	N
NAIROBI	23	16	N
NEW-YORK	17	3	C
OSLO	–1	–9	D
PALMA-DE-MAL.	13	1	A
PÉKIN	–2	–8	N
RIO-DE-JANEIRO			
ROME	15	12	P
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	1	1	C
SYDNEY	23	18	C
TOKYO	17	9	P
TUNIS	18	6	N
VARSOVIE	8	7	P
VENISE	10	7	P
VIENNE	6	3	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4624

HORIZONTALEMENT

I. Des femmes qui savent jongler avec leurs pieds. Un homme de dialogues. – II. Emportent parfois des gens complètement piqués. Un homme vraiment pris. – III. Bien tranquille. Pas considérable. – IV. Passe à Châteauroux. Dinariques, en Yougoslavie. – V. Un peu d'essence. Qui a fait son apparition. Un ensemble d'hommes. Abréviation. – VI. Bon quand il n'y a rien de cassé. Pas ordinaire. Sept cents pour les Grecs. – VII. Peuvent entourer un pâté. C'est grâce à elle qu'on garde des artères saines. – VIII. Un homme qui doit savoir bien arroser. D'un auxiliaire. – IX. Ville du Nigéria. Demi-tour. Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. – X. Mettre la ceinture. La femme idéale pour les Egyptiens. – XI. Très à la mode. Fera bon poids. Etendue sur le sol. – XII. Un peu de tout. Morceau de pain. Où il n'y a rien à prendre. Prend un ton plus grave. – XIII. Un lac formé par la Neste. Un gros morceau. N'est pas de l'essence ordinaire. – XIV. Avoir une attitude de cochon. Blanchit quand il est coupé. – XV. Sur laquelle on a fixé un œil. Qui est donc resté étendu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■						
II										■					
III							■						■		■
IV		■	■						■	■					
V			■				■						■		
VI					■							■			
VII	■					■		■							■
VIII												■			
IX				■			■		■					■	
X										■	■				
XI			■							■				■	
XII			■			■		■				■			
XIII		■			■					■					
XIV											■				
XV	■		■						■						■

VERTICALEMENT

1. Qui a donc pris sa volée. Répètent des mots d'esprit. – 2. Certaine est musquée. Qu'on peut entendre de loin. Valeur du silence. – 3. A chaque coup, elle met le paquet. Appelé maître quand il est dans la nef. Affluent de l'Irtych. – 4. Ne pas faire de cadeaux. Parler du pays. – 5. Ancienne capitale en Italie. Poisson rouge. En attente. – 6. Essayer de toucher des fonds. Son rhizome est employé en parfumerie. Unité d'information. – 7. En espèce. A une forte tête. Une partie du tilleul. – 8. Son geste lui valut l'admiration d'un poète. Traiter comme un fou. Cri pour annoncer qu'on va faire une passe. – 9. Un agrément étranger. Partie de glacier. Adjectif qui compte pour du beurre. – 10. Un mot qui prouve qu'on a dépassé les limites. Dieu. – 11. Doit payer son couvert. Servie dans un pub. – 12. A le bras long. Bien nourri quand il y a beaucoup de pruneaux. Couleur de cheval. – 13. Précise une possession. Manière d'agir des gens de bonne foi. – 14. Des femmes qui aimaient beaucoup les enfants. Pas libre. – 15. Partie de la médecine. Animal. Qui ne forment qu'un petit volume.

Solution du problème n° 4623

Horizontalement

I. Don Juan. – II. Epaisseur. – III. G.I. OVNI. – IV. Un. Io. – V. Sieste. Râ. – VI. Tommettes. – VII. Anée. Aras. – VIII. Fiole. – IX. Erine. Nie. – X. Rocs. – XI. Ruées. Sep.

Verticalement

1. Dégustateur. – 2. Opinion. – 3. Na ! Emérite. – 4. Jinisme. – 5. Us. Ote. Fers. – 6. Aso. Etai. – 7. Névé. Troncs. – 8. Un. Réalise. – 9. Fricassée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 27 novembre 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-947 du 26 novembre 1987 fixant les conditions d'application du chapitre premier de l'ordonnance n° 86-1134 du 21 octobre 1986 modifiée relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés aux entreprises publiques dont le personnel est soumis, pour les conditions de travail, à un statut législatif ou réglementaire.

● N° 87-948 du 26 novembre 1987 déterminant les entreprises publiques et sociétés nationales soumises aux dispositions concernant la participation de l'ordonnance n° 86-1134 du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés, ainsi que les conditions dans lesquelles les dispositions de cette ordonnance leur sont applicables.

● N° 87-950 du 23 novembre 1987 portant création de la réserve naturelle du Toarcien (Deux-Sèvres).

● N° 87-951 du 23 novembre 1987 portant création de la réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin (Guadeloupe).

DES ARRÊTÉS

● Du 25 novembre 1987 fixant le nombre des étudiants de première année du premier cycle des études médicales, des étudiants de première année de pharmacie et des étudiants de première année du premier cycle des études médicales autorisés à poursuivre leurs études en médecine, en pharmacie et en odontologie, à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 1987-1988.

UNE RECOMMANDATION

● De la Commission nationale de la communication et des libertés à l'occasion des élections des conseils de prud'hommes du 9 décembre 1987.

Communication

● **Le comité d'entreprise de FR 3 engage deux procédures contre la direction de la chaîne.** – Réuni le 27 novembre en session extraordinaire, le comité central d'entreprise de FR 3 a décidé d'engager deux procédures judiciaires contre la direction de la chaîne, à propos de la situation à FR 3 Corse, qui tendent à faire annuler la décision du conseil d'administration, licenciant trois journalistes de FR 3 Corse et transférant le bureau de la station à Marseille. Les motifs en sont *« non consultation du comité central d'entreprise »* et *« délit d'entrave »*.

● **Jérôme Dumoulin, président de la Société des rédacteurs de « l'Express ».** – La Société des rédacteurs de *l'Express*, qui rassemble 90 % des deux cents journalistes du groupe, a élu à la présidence de son conseil d'administration, le jeudi 19 novembre, Jérôme Dumoulin, conseiller de la rédaction en chef, et Jacques Buob, chef du service enquêtes, à la vice-présidence. Les postes de trésorier et de secrétaire général ont été respectivement attribués à Françoise Harrois-Monin (rédactrice au service sciences) et à Jean-Marie Laffont (secrétaire de rédaction). Le conseil d'administration comprend aussi Christine Delavennat (chef du service économique), Guy Lagorce (rédacteur en chef de *l'Express sports)*, Monique Lherm (correctrice), Alain Louyot (grand reporter au service monde), Angélo Rinaldi (critique littéraire), Pierre Schneider (chroniqueur d'arts) et Dominique Vallières (rédactrice à *l'Express-Paris*). La Société des rédacteurs de *l'Express*, créée le 7 octobre dernier, a pour vocation de *« rassembler les journalistes des rédactions et de maintenir la tradition de qualité, d'indépendance et de liberté qui a toujours fait le renom de l'Express »*.

RECTIFICATIF. – Une fâcheuse erreur nous a fait attribuer au Club du livre le mécénat de l'exposition « Mémoires du futur » (*le Monde* du 25 novembre). Il s'agissait en fait de France-Loisirs. Parmi les partenaires ayant contribué au financement de l'exposition, on peut citer aussi la Caisse des dépôts et consignations et l'association des Amis du Centre Georges-pompidou.

PRÉCISION. – M. Maurice Ulrich, directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous écrivions dans *le Monde* du 25 novembre, il ne connaît pas M. Pascal Vallery-Radot et n'est *« en aucune manière intervenu pour que la CNCL s'assure de ses services »*. M. Vallery-Radot, chef du bureau radio de la CNCL, a été inculpé, le 24 novembre, par le juge Grellier, de trafic d'influence.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Lydie Balligand,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BALLIGAND,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
capitaine de frégate honoraire,
ancien directeur
au Commissariat à l'énergie atomique.

Une cérémonie religieuse aura lieu à la chapelle du Val-de-Grâce, le lundi 30 novembre 1987, à 15 heures.

– Mme Viorica Cortez-Bondeville,
M. Denys Bondeville,
Mme Nicole Bondeville,
M. Jean-Marc Bondeville,
Mme Emmanuèle Bondeville Barbin,
Mlle Caroline Bondeville,
Mlle Marie-Noëlle Bondeville,
Mme Catalina Cortez-Belkin
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Emmanuel BONDEVILLE,
compositeur,
secrétaire perpétuel
de l'Académie des beaux-arts,
directeur honoraire de l'Opéra de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 1er décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Institut de France,
25, quai Conti,
75006 Paris.

(Lire page 10.)

– Saint-Germain-en-Laye. Nantes. Paris.

M. et Mme Jacques Astoin
et leurs enfants,
M. et Mme Lionel Cossé,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre-Yves Cossé
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges COSSÉ,
née Marie-Thérèse Biot,

survenu le 24 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église Saint-Nicolas de Nantes.

Ils associent à leur prière le souvenir de son fils

Philippe,
décédé,

et de son époux,

Georges COSSÉ.

– On nous prie d'annoncer la mort du

docteur
Jean-Daniel HOECHSTETTER,

survenue le 22 octobre 1987, à Rueil-Malmaison, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Le service religieux a eu lieu dans l'intimité familiale, le 24 octobre 1987, au temple de l'Eglise réformée du Vésinet, suivi de l'inhumation au cimetière du Vésinet.

De la part de
Marielle Delorme,
Odile et Richard Thrale,
Christine et Peter Reynolds,
Irène et Roger Errera,
Et de leurs enfants,

28, avenue Montaigne,
75008 Paris.

– M. et Mme Chantereau,
sa sœur et son beau-frère,
leurs enfants et petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène KOSMOGLOU,
née Gabilland,

survenu à Paris, le 25 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

On se réunira au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, le mardi 1er décembre, à 13 h 45.

L'inhumation aura lieu à 15 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

– Mme Aline Peyregne,
Mlle Françoise Peyregne
Ainsi que sa famille et ses amis,
ont la grande peine d'annoncer le décès de

M. Léonce PEYREGNE,
inspecteur général
de l'Education nationale,

survenu à Pau, le 25 novembre 1987.

L'inhumation a eu lieu à Nanterre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, boulevard des Pyrénées,
64000 Pau.
6, rue Jules-Simon,
75015 Paris.

– M. et Mme Jacques David,
Pascale, François, Marc et Olivier,
leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Portes,
Thierry et Anne,
leurs enfants,
M. et Mme André Renaudin,
Maryvonne, Hélène et Jean-Michel,
leurs enfants,
M. et Mme Pierre Trincal,
Dominique, Alain et Emmanuelle,
leurs enfants,
M. et Mme Jean Trincal,
Claire, Laurent, Vincent, Agnès et Jacques,
leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Yvonne TRINCAL,
née Gaierry,

survenu le 25 novembre 1987, à Tournus, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité en l'église de Magny, par Avallon, Yonne, le 30 novembre, à 14 h 30.

Anniversaires

– Il y a quatorze ans, le 30 novembre 1973, disparaissait

Pierre LAMBERT.

Que tous ceux qui ont connu le socialiste, le résistant, le préfet, ou simplement l'homme aient une pensée pour lui.

Communications diverses

– Pour la préparation d'un catalogue raisonné consacré à Albert Gleizes (1881-1953), la Fondation Albert-Gleizes (reconnue d'utilité publique) invite toute personne possédant des œuvres de cet artiste, des documents ou des témoignages, à les lui faire connaître, 11, rue Berryer, Paris-8e. Tél. : (1) 45-63-59-02. Discrétion assurée.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, le lundi 30 novembre, à 17 h 30, salle des commissions, M. Mohamed Ali Mahdavi Sabet : « Essais sur la notion de lien de causalité en droit pénal français ».

– Université Paris-I, le mardi 1er décembre, à 14 h 30, salle des professeurs, UER de philosophie, escalier C, M. Mohamed Chedli Elloumi : « Un art engagé : l'image palestinienne ou image et politique dans la résistance palestinienne. Bilan des années 70 ».

– Université Paris-IV, le mardi 1er décembre, à 14 h 30, salle des actes, centre administratif, M. Borislav Gueorguiev : « Jean Koukouzelis et son œuvre musicale ».

– Université Paris-I, le mercredi 2 décembre, à 17 heures, salle des commissions (centre Panthéon), Mlle Leila Bouachera : « Les flux transfrontières de données et le droit international ».

– Université Paris-VIII, le jeudi 3 décembre, à 14 heures, salle E 168, M. Roger-Serge Toupence : « Application des méthodes de rééducation fonctionnelle étudiées par Glenne Doman dans un institut médico-éducatif en France ».

– Université Paris-VII, le vendredi 4 décembre, à 14 heures, salle des thèses, tour 25, rez-de-chaussée, M. André Wlodarczyk : « Le traitement honorifique des personnes en japonais ».

– Université Paris-IV, le samedi 5 décembre, à 14 heures, salle Charles-Picard, institut d'art, 4e étage, Mlle Monique Le Pelley : « Léon Lhermitte, sa vie, son œuvre. Catalogue raisonné de ses peintures, pastels, dessins et gravures ».

PARIS EN VISITES

LUNDI 30 NOVEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30 et 15 heures, boulevard de Ménilmontant, en face de la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'hôtel de Bourrienne », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

« Versailles : A la recherche du premier village de Louis XIII, Grand Commun, Récollets, rue de l'Indépendance-Américaine », 14 h 30, 1, rue de l'Indépendance-Américaine (Monuments historiques).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle de la rue de Belleville et de la rue Piat (Les Flâneries).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Christine Merle).

« Le vieux faubourg Saint-Antoine au dix-septième siècle », 14 h 30, métro Faidherbe-Chaligny, sortie escalator (Gilles Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie et le Palais de justice en activité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, à la caisse (Approche de l'art).

« L'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Michèle Pohyer).

« La Conciergerie, du palais des rois à la prison révolutionnaire », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« Quais et ponts de Paris : le pont de la Concorde », 15 heures, quai d'Orsay, devant le siège de l'Assemblée nationale (Monuments historiques).

« L'église Saint-Thomas-d'Aquin », entrée, place Saint-Thomas-d'Aquin (Monuments historiques).

« Salons de l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arts et curiosités).

« Fragonard », 16 heures, Grand Palais, dans le hall (Jeanne Angot).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 19 heures : « Art contemporain : l'abstraction lyrique » (Arcus).



Economie

Adoption du budget ouest-allemand

Un soutien très prudent à la reprise

L'inquiétude est de retour sur les marchés financiers. Vendredi 27 novembre à New-York, le dollar a repris sa baisse, se rapprochant de ses plus bas niveaux historiques par rapport au yen et au deutschemark. Comme à Wall Street vendredi, la Bourse de Tokyo enregistrait samedi matin une baisse du cours des actions (- 1 %).

Les dirigeants occidentaux cherchent toujours à rassurer les opérateurs sur leurs bonnes intentions. Ainsi, M. Ronald Reagan, le président américain, a fait savoir, vendredi 27 novembre, qu'il avait envoyé une lettre personnelle à chacun des membres du Congrès dans laquelle il les exhortait à accepter l'accord de réduction du déficit budgétaire mis au point à l'issue de laborieuses négociations entre le Congrès et la Maison Blanche. *« Dans un accord de cette ampleur qui résulte de durs marchandages,* écrit M. Reagan dans sa lettre, *il n'est pas difficile de trouver quelque chose sur quoi l'on est en désaccord. Cependant, l'accord est notre meilleur espoir pour parvenir à une réduction du déficit sans avoir recours à des coupes automatiques qui ruineraient des services essentiels. »* Le président s'engage ensuite à *« continuer à travailler avec le Congrès pour achever cette tâche vitale ».*

A Tokyo, M. Noboru Takeshita, le nouveau premier ministre, a affirmé, dans son premier discours devant la Diète (le Parlement nippon), que *« le Japon continuera d'agir, dans le cadre de l'accord du Louvre, en coordination avec les autres pays, afin de stabiliser les taux de change ».*

A Bonn enfin, alors que les députés ont voté un budget de soutien prudent à l'économie, M. Gerhard Stoltenberg, le ministre des finances, a estimé que l'accord du Louvre *« n'est pas mort »*, mais s'est prononcé en faveur d'un *« renouvellement »* de cet accord entre les septs grands pays industriels occidentaux.

BONN
de notre correspondant

Le Bundestag a adopté vendredi 27 novembre le projet de budget pour 1988 présenté par le ministre des finances, M. Gehrard Stoltenberg. A l'issue de quatre jours de débat, cette loi de finances a été approuvée par les partis de la coalition (CDU, CSU et FDP) et rejetée par les sociaux-démocrates et les Verts.

Les dépenses de l'Etat fédéral s'élèveront l'an prochain à 275 milliards de deutschemarks, soit 2,4 % de plus qu'en 1987. Les prévisons du ministre des finances indiquent que les recettes fiscales financeront ce budget à concurrence de 222 milliards de deutschemarks. Le déficit budgétaire (29,5 milliards de deutschemarcks) sera en très légère hausse, celui de 1987 étant estimé à 28 ou 29 milliards de deutschemards.

Ces prévisions ont vivement été contestées par l'opposition, qui, s'appuyant sur le rapport des « cinq sages » rendu public la semaine passée, doute qu'avec un taux de croissance de 1,5 %, l'Etat fédéral puisse tabler sur un accroissement des recettes fiscales suffisant. Le SPD n' a pas manqué non plus d'ironiser sur la « *conversion* » de M. Stoltenberg, qui accepte aujourd'hui un accroissement de l'endettement public considérable, alors qu'il clouait jadis les sociaux-démocrates au pilori pour ce fait.

Ce débat budgétaire était également placé sous le signe de la dégradation de la conjoncture internationale et de la pression exercée sur la RFA pour qu'elle apporte sa contribution au rétablissement des marchés monétaires et financiers. Une relance de l'économie ouest-allemande, appuyée au besoin par l'augmentation des investissements publics viendrait en effet compléter les efforts des Etats-Unis pour réduire leur énorme déficit budgétaire.

Le gouvernement fédéral, malgré les pressions intérieures et extérieures, avance néanmoins très prudemment sur cette voie . Le chancelier Helmut Kohl a déclaré qu'il *« fallait créer un climat favorable à l'investissement »* et que cela pouvait être obtenu grâce *« à des taux d'intérêt plus bas »*. Depuis quelques semaines, la Bundesbank a baissé quelques-uns de ses taux directeurs, le taux lombard, le taux de prise en pension des effets commerciaux, mais n'a pas encore touché au principal, le taux d'escompte. Ces mesures n'ont povoqué pour l'instant qu'un effet retardateur sur la chute du dollar par rapport au deutschemark, la monnaie américaine continuant de s'effriter à la Bourse de Francfort.

Comme l'écrit le quotidien des milieux d'affaires *Frankfurter Allgemeine Zeitung : « Le gouvernement fédéral et la Bundesbank restent sur la réserve. Ils ne surestiment pas les possibilités de l'économie ouest-allemande. Avant tout ils ne croient pas à cette « théorie de la locomotive » dans la conjoncture économique internationale* [...]. *L'angoisse des Allemands devant l'inflation n'est pas névrotique, comme l'a dit le secrétaire d'Etat américain James Baker. Elle est fondée sur l'expérience qu'on ne peut pas , à long terme, obtenir plus de croissance et d'emploi en les achetant avec de l'argent. »*

Pour M. Gehrard Stoltenberg, le remède s'appelle réforme fiscale, un projet qu'il défend bec et ongles contre les critiques de l'opposition, des syndicats et même d'une partie de sa majorité. Cela sera-t-il suffisant pour que s'éloigne le spectre de la récession qui, selon *Die Zeit*, hante aujourd'hui le monde ? Les Allemands jouent aujourd'hui les modestes, et pensent que la capacité de leur économie à faire sortir la conjoncture internationale de son marasme est largement exagérée. Il leur reste à en persuader leurs partenaires.

LUC ROSENZWEIG.

Prix stables en novembre

Les prix à la consommation en RFA sont restés stables en novembre, a indiqué, le vendredi 27 novembre, l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden, dans une estimation provisoire. Sur un an, l'inflation s'établit à + 1 % en novembre (contre + 0,9 % en octobre).

Par ailleurs, l'Office a indiqué que l'excédent commercial ouest-allemand a été, en octobre, en légère diminution par rapport à la même période de l'an dernier, passant à 10,1 milliards de deutschemarks (environ 34 milliards de francs), contre 10,7 milliards de deutschemarks en octobre 1986. Sur les dix premiers mois de l'année, l'excédent commercial allemand a atteint 93,6 milliards de deutschemarks (environ 335 milliards de francs), ce qui représente une progression de 3,1 % par rapport à la période équivalente de 1986.

La balance des opérations courantes est également en légère contraction en octobre. Sur les dix premiers mois, le solde atteint 60 milliards de deutschemarks (contre 61 milliards en 1986).

« Amérique, réveille-toi ! »

(Suite de la première page.)

N'importe quel autre pays endetté – le Brésil, le Mexique... – se serait vu contraint, dans une situation analogue, à une cure d'austérité en échange de prêts nouveaux. Le Fonds monétaire international, où règnent les Américains, y aurait veillé, en même temps que le refus par la communauté financière internationale de la devise dudit pays endetté aurait pesé de tout son poids. Mais les principaux partenaires des Etats-Unis ne peuvent refuser les dollars : ils sont trop dépendants du marché américain – le premier du monde – et d'un billet vert, monnaie de réserve et principale devise des échanges internationaux. Tout au plus peuvent-ils marquer leur défiance et faire baisser les cours.

Voilà qui permet aux Américains de ne rien faire – en période pré-électorale – qui aille à l'encontre de leur opinion publique. Or que dit celle-ci depuis le krach du 19 octobre ? Qu'il n'est question ni de relever les impôts, ni d'abaisser les dépenses : malgré la crise, 59 % des Américains ne s'estiment pas assez inquiets pour accepter un relèvement de la fiscalité (sondage pour NBC et le *Wall Street Journal*), 77 % sont hostiles à une taxe de 10 cents par gallon (1) sur les produits pétroliers et 60 % trouvent que le gouvernement fédéral ne dépense pas assez d'argent pour la sécurité, l'environnement, la santé et l'éducation.

On ne saurait donc s'étonner que l'accord préliminaire entre le Congrès et la Maison Blanche sur la réduction du déficit budgétaire (76 milliards de dollars en deux ans) ne garantisse même pas, pour 1988, une baisse effective de ce déficit, dès lors que le ralentissement prévisible de la croissance outre-Atlantique pèserait sur les rentrées fiscales. On ne saurait non plus être surpris que la baisse du dollar apparaisse à Washington comme la politique la plus facile, celle qui se contente de retarder les échéances.

Lorsque M. Baker, secrétaire américain au Trésor, clamait naguère préférer une érosion du billet vert à la récession, il ne gaffait pas ; il ne faisait que refléter une opinion courante. C'est la certitude de tous ceux qui la semaine passée ont entendu M. Sprinkel, le chef des conseillers économiques du président Reagan, lors de la réunion de l'OCDE à Paris.. C'est cette même idée que reprend cette semaine le magazine *Fortune* sous le titre : *« Dollar : jusqu'où devrait-il baisser ? »* Et l'hebdomadaire d'affirmer : *« l'idée la plus courante* [et pour *Fortune* probablement la plus exacte] *est que le dollar est encore légèrement surévalué et qu'il devrait baisser modestement dans les mois à venir. »*

Le pire

Ce « choix » pourrait avoir pour conséquence une relance de l'inflation (par renchérissement du coût des importations comme par la latitude qui est ainsi donnée aux industriels américains de relever leurs prix). Mais surtout, il obligera Washington soit à relever ses taux d'intérêt, soit à emprunter – comme l'avait fait Carter – non plus en dollar, monnaie fondante dont les épargnants du monde entier ne voudront plus, mais en yen, mark voire en ECU. Les institutions financières japonaises n'oublieront pas qu'elles ont perdu plus d'argent en achetant des bons du Trésor américain que sur leurs prêts aux pays en voie de développement. L'orgueil américain en souffrira peut-être (*« Wake up american ! » – Réveille-toi Américain !* – titrait le sérieux *Business Week*, il y a quinze jours) mais ce sera là le premier prix à payer pour un manque de courage politique.

Pour l'Europe, Jean-Marcel Jeanneney le montre bien dans la dernière livraison de la lettre de l'Observatoire français des conjonctures économiques, cette poursuite de la baisse du dollar qui renforcera artificiellement la compétitivité des entreprises américaines est la pire des choses. *« Une réduction du déficit des Etats-Unis résultant d'une politique budgétaire restrictive ou d'un protectionnisme serait un moindre mal pour l'Europe*, souligne l'ancien ministre gaulliste, *car seul le commerce extérieur des Etats-Unis s'en trouverait affecté. Mais si cette réduction est obtenue par une baisse accentuée du dollar, tous les pays d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud et d'Asie englobés dans la zone dollar verront leur capacité concurentielle, déjà grande, fortement accrue. »*

Alors que la croissance va, du fait du krach boursier, être partout ralentie et que la concurrence semble devoir s'aviver, l'Europe paraît incapable de réagir. Non qu'individuellement ses Etats ne mènent pas des politiques cohérentes. Longtemps désignée comme le mouton noir pour avoir relevé ses taux d'intérêt à la veille du krach, l'Allemagne fédérale a non seulement baissé ses taux depuis lors, mais aussi montré sa volonté de ne pas voir le billet vert s'éroder plus avant. Mais sa marge de manœuvre n'est pas immense et la baisse du dollar risque de relancer – de manière alors insoutenable – les tensions à l'intérieur du système monétaire européen. Les déclarations réitérées de Mme Thatcher au *Financial Times* de ne pas intégrer le SME (*« nous avons eu un plus grand degré de liberté* [en restant en dehors du SME] *tant vis-à-vis du deutschemark que du dollar et j'en suis très heureuse dans les circonstances actuelles »*), les atermoiements sur la réforme nécessaire de la politique agricole commune et les réserves budgétaires des uns et des autres risquent d'offrir au sommet européen de Copenhague, les 4 et 5 décembre, une allure bien pitoyable si les Douze ne réagissent pas.

Comme les Français en 1981

Tout comme l'Allemagne, le Japon – autre pays fourmi – a donné depuis le printemps des signes tangibles de sa détermination à relancer sa machine économique. Cinq baisses successives des taux d'intérêt, une progression de la masse monétaire de 10 % par mois depuis juillet, la hausse des importations (25 % pour les biens en provenance d'Europe depuis janvier) et le moteur de la consommation intérieure assureront une croissance – de mars 1987 à mars 1988 – qui devrait dépasser 4 %.

Sans doute les Américains aimeraient-ils voir cet allié trop performant afficher une croissance encore supérieure. Mais il s'agit là d'un vœu pieux. Dans les difficultés actuelles, les Japonais – à la culture traditionnellement fermée – ont indéniablement pris leurs responsabilités internationales.

Dans ces conditions, on voit mal à quoi servirait une réunion du groupe des sept ministres des finances des principaux pays du bloc occidental, pourtant attendue par les marchés pour la mi-décembre. Sinon à fixer des « plages » nouvelles pour le dollar, tant vis-à-vis du yen (130-120 yens pour 1 dollar ?) que du deutschemark (1,60-1,50 DM ?), qui ne tiendront pas plus longtemps que celles établies en février lors des accords du Louvre dès lors que le double déséquilibre de l'économie américaine – budgétaire et des échanges – persistera.

En fait, comme le note un grand patron français de retour des Etats-Unis, les Américains ressemblent aujourd'hui aux Français de 1981, quand ceux-ci pensaient que l'on pouvait à la fois relancer la croissance, réduire la durée du travail, relever les salaires, rénover les structures industrielles et réduire le chômage et l'inflation.

Ce qui a alors remis la France sur la voie d'un réalisme douloureux, c'est son appartenance au système monétaire européen (on se rappelle le débat interne à la gauche au pouvoir en 1982 sur une sortie éventuelle du SME). Ce qui manque aux Etats-Unis, c'est la rigueur d'un système monétaire international qui les contraindrait aux ajustements économiques qu'ils se refusent à entreprendre.

Mais qui pense aujourd'hui qu'un « G7 » serait à même de commencer à reconstruire, après quinze ans d'errements, ne serait-ce qu'une structure souple entre dollar, yen et ECU, à mi-chemin entre changes fottants et parités fixes ? Alors même que certains en France réfléchissent à une sortie du SME si, du fait de la baisse du dollar, les interventions des banques centrales et la politique de taux d'intérêt remarquablement coordonnée, depuis quelques semaines, entre la Banque de France et la Bundesbank, ne parvenait pas à empêcher un ajustement monétaire insupportable à quelques mois de l'élection présidentielle.

BRUNO DETHOMAS.

(1) 16 centimes par litre.

Une réunion du BIT

L'« ambulance sociale » doit accompagner la « chirurgie » du FMI

Souhaitée depuis 1984 par M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, la réunion internationale sur les conséquences sociales des politiques d'ajustement économique, particulièrement dans les *« pays de la dette »*, a enfin eu lieu à Genève, du 23 au 25 novembre.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Première tentative du genre, cette confrontation a été en soi un succès, même si les gouvernements américain, britannique et allemand n'y ont pas participé. C'est la première fois qu'après des années de crise et de chômage, des organismes internationaux tels que le FMI (Fonds monétaire international), la Banque mondiale, la CNUCED ou le GATT se sont retrouvés dans une même enceinte. C'est la première fois qu'ils ont vu ensemble des délégations gouvernementales de pays industrialisés ou en voie de développement et, comme le permet la particularité de l'Organisation internationale du travail (OIT), les représentants nationaux des salariés et des employeurs.

Tous ces participants ont pu élaborer un document dont le contenu et les recommandations finales sont de portée bien modeste. Mais un document existe désormais qui devrait servir de base pour de prochaines discussions, et une nécessaire coordination. Les représentants des pays latino-américains, d'abord réservés, se sont finalement ralliés aux propositions de leurs collègues, après l'introduction d'une série d'amendements sauvant ainsi le sort de la conférence. Leurs pays ayant été très perturbés, socialement et économiquement par les interventions du FMI, ressenties comme des agressions, ils avaient voulu montrer leur mécontentement. Certains étaient tentés, à cette occasion, de créer un « club » des pays endettés.

Les politiques économiques de rééquilibrage actuellement mises en œuvre ont des effets partout, que ce soit aux Etats-Unis, en Europe ou dans les pays du tiers-monde. La résorption de la dette provoque dans certains pays une dégradation de la situation sociale. Le chômage s'accroît et la pauvreté frappe de nouvelles catégories. Dans les pays d'Amérique latine, où l'on devait 1 000 dollars environ en 1985, pour chaque homme, femme ou enfant, les salaires réels ont baissé de 28 % au Mexique, de 35 % au Pérou et davantage encore au Brésil, au Chili ou au Venezuela. Le nombre de ceux qui subsistent en dessous du seuil de pauvreté est passé de 47 millions en 1980 à 65 millions en 1985.

En Afrique, souligne un rapport du BIT, le remède *« ne vaut rien pour les patients à bas revenus qui n'ont ni la vitalité économique ni le ressort industriel pour supporter les rigueurs d'un tel traitement »*. Depuis le début du combat mené contre l'inflation, la récession et l'endettement, le monde entier connaît 62 millions de pauvres supplémentaires, pour atteindre 881 millions en 1985, soit un million de plus par mois. Aujourd'hui, on commence à admettre que le retour à la santé économique ne peut se faire sur des décombres sociaux.

En conséquence, la compétence du BIT sur toutes ces questions a été affirmée. Quand le « chirurgien » du FMI intervient dans un pays, il peut être précédé ou suivi de l'« ambulance » du BIT. L'Organisation internationale du travail veut accompagner les mesures prises et veiller à ce que les règles sociales soient respectées, et les normes internationales maintenues. Elle peut aussi fournir les éléments statistiques de connaissance des problèmes puisque ceux-ci font souvent défaut aux pays les plus déshérités, dès lors condamnés aux réactions épidermiques ou démagogiques.

Le résultat peut paraître bien maigre au regard des situations évoquées. Les organismes internationaux ont cependant pu prendre la mesure de l'opinion sur ces questions. Ce qui ne sera pas sans influencer leur comportement futur, surtout si, comme l'espère M. Blanchard, cette réunion *« n'est qu'une étape »* vers une meilleure coordination des mesures économiques et sociales.

ALAIN LEBAUBE.

AFFAIRES

Vidéo dans le métro

Tube n'a pas le ticket

Les actionnaires de Tube, ce système d'écrans vidéo implanté sur cent vingt quais du métro parisien, ont demandé la nomination d'un administrateur provisoire au tribunal de commerce de Paris. En effet, ils ne sont pas tous d'accord sur la continuation d'une expérience qui devrait enregistrer un déficit de 20 millions de francs en 1987, soit autant que ses recettes publicitaires (*le Monde* du 21 juillet). Car, malgré un public potentiel important (plus d'un quart des usagers du métro et du RER passent devant les 780 bornes de Tube), ce nouveau support n'a pas vraiment percé auprès des publicitaires.

La RATP, qui détient 38 % de la société d'exploitation Transcommunications, ne souhaite donc pas assumer les pertes d'un projet lancé sous la présidence précédente de la Régie. Les autres actionnaires, comme la GMF ou la Fédération nationale des mutuelles françaises (16 % chacun, directement ou à travers des filiales) et la Générale des eaux, ne sont guère d'accord sur les mesures à prendre. D'autant que la possibilité un moment négociée de retransmettre les programmes de TF1 ou de la Cinq n'a plus guère de chances d'aboutir.

Dans ces conditions, la nomination d'un administrateur provisoire est une solution d'attente, en préparation de mesures plus radicales.

EN BREF

● ***Perturbations importantes à Air Inter.*** – La direction d'Air Inter s'attend à d'importantes perturbations de son trafic, le lundi 30 novembre, en raison d'un appel à une grève de vingt-quatre heures lancé par neuf organisations syndicales. Celles-ci entendent, par ce moyen, protester contre le jugement du tribunal de Bobigny du 21 novembre déclarant illicite la grève des pilotes et des mécaniciens d'Air Inter, en faveur du pilotage à trois des Airbus A 320. La direction de la compagnie mettra en place des vols supplémentaires dimanche soir et mardi matin. (Renseignements à Paris : 45-39-25-25).

● **Droit de grève : Force ouvrière devient *« partie intervenante »* dans l'appel du jugement de Bobigny.** – *« L'enjeu dépasse largement le cadre des pilotes »*, a déclaré le 27 novembre, M. André Bergeron en ajoutant : *« On ne peut pas réglementer le droit de grève. »* D'autre part, dans une lettre adressée au personnel naviguant d'Air Inter, pour l'assurer du *« soutien par principe »*, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, s'est déclaré *« solidaire de la revendication »* portant sur le pilotage à trois des Airbus A-320.

● **Air Canada suspend ses vols.** – La compagnie Air Canada a décidé de suspendre progressivement ses vols au cours du week-end du 28 et 29 novembre, en raison des grèves tournantes du personnel au sol qui désorganisent son trafic domestique et international. Les négociations sont interrompues depuis le 15 novembre entre la direction et les syndicats qui réclament 7,2 % d'augmentation de salaire et une indexation des retraites.

● **Nouvelle majorité à la Fédération CFDT de la métallurgie.** – En remplacement de M. Georges Granger, qui avait démissionné en juin dernier, le congrès de la FGMM-CFDT (métallurgie) a élu, le 27 novembre, un nouveau secrétaire général, M. Gérard Dantin. Le congrès a été houleux. Pendant plusieurs heures les partisans du successeur pressenti, M. Jean Limonet, trésorier sortant, ont quitté la salle après l'annonce du vote. Les nouveaux majoritaires représentent 60 % des syndicats.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 23 au 27 novembre

Ennui et incertitude

LA spirale infernale a enfin été stoppée. Une douzième semaine consécutive de baisse ne s'est pas ajoutée aux onze précédentes. Pour la première fois depuis la mi-septembre, les cinq séances hebdomadaires se terminent sur une hausse de 3,8 %. L'indice CAC de la Compagnie des agents de change clôture à 296,5 et progresse ainsi de 8 % par rapport à son plus bas niveau de l'année (273,6), enregistré le 10 novembre. Le dernier mois boursier de 1987, débuté le 23 novembre, démarre donc sous de meilleurs auspices.

Mais ce bilan « globalement positif » ne doit pas pour autant masquer l'incertitude et le doute qui dominent chez les intervenants du marché. *« Nous sortons enfin d'une zone de turbulence où nous avons touché les cours les plus bas »*, affirmait audacieusement un gérant, tout en restant prudent. Si certains espèrent une stabilisation des cours jusqu'à la fin de l'année grâce au soutien des zinzins (investisseurs institutionnels), d'autres, très hardis, tablent sur une légère hausse. Mais la majorité n'excluent pas de voir encore les marchés chahutés *(voir encadré)*. Tout dépendra de l'évolution de la situation monétaire. La place parisienne, à l'image des autres Bourses mondiales, suit avec attention la chute du dollar espérant toujours qu'un accord permettra enfin de stabiliser les monnaies.

C'est dans cet esprit que s'est déroulée la semaine. Lundi, le marché a accueilli avec satisfaction mais circonspection l'accord entre le Congrès et la Maison Blanche sur la réduction du déficit budgétaire américain : la Bourse gagnait 1,48 %. Le lendemain, elle s'appréciait de 3,78 % à l'annonce de la baisse des taux d'intérêt en Allemagne et en France. Les opérateurs y voyaient une nouvelle étape indispensable avant la stabilisation des parités monétaires internationales. Mais, dès mercredi, les espoirs des deux premiers jours s'effritaient. Une fois encore, l'impression que les autorités américaines étaient prêtes à laisser filer le dollar plutôt que de prendre des mesures sur le budget prédominait. La Bourse sombrait alors dans l'apathie et perdait 0,3 %, lente dérive qui se poursuivait jeudi et vendredi (– 0,55 % et – 0,34 %), d'autant que Wall Street, le marché-phare, était fermé le 25 novembre en raison des fêtes du Thanksgiving Day.

Le volume des transactions est donc resté modéré cette semaine. Il était néanmoins très surveillé par les institutionnels, comme la Caisse des dépôts, qui sont intervenus pour soutenir certains cours. Les organismes gestionnaires de SICAV Monory ont procédé à quelques achats, car ils ont jusqu'au 30 novembre pour se mettre en conformité avec la réglementation. Celle-ci prévoit que le montant des portefeuilles doit être composé à 60 % d'actions françaises.

C'est également lundi que doivent être réglées les opérations de liquidation de novembre. Cette liquidation négative de 16 % s'ajoute à celle meurtrière du mois précédent (– 21,3 %). Les acheteurs à découvert sur le marché à règlement mensuel ont encore subi des pertes importantes, qu'il leur faudra apurer, ce qui risque de poser à nouveau quelques problèmes, une chute de près de 40 % en deux mois n'a pas de précédent.

Néanmoins, la monotonie des derniers jours a été rompue par l'entrée sur le second marché de Canal Plus. Pas moins de 68,7 millions de titres ont été demandés pour 1,5 million de titres proposés : 2 % des demandes ont pu être servies à un cours de 320 F. L'action proposée à 275 F s'est appréciée de 16 %. De quoi rendre jalouse TF 1, qui, à sa première cotation en juillet, n'avait gagné que 7,8 % ; sans parler de Suez. La dernière des privatisées tente doucement de revenir au niveau de son prix d'offre de 317 F. Vendredi la compagnie financière cotait 290,70 F.

Qu'en sera-t-il d'Eurotunnel, qui réalise une opération importante par le nombre de titres proposés ? Son entrée en Bourse est attendue pour le 10 décembre, et le placement des actions auprès du public vient de s'achever. Pour le faciliter, les autorités ont décerné aux actions la qualification de valeurs variables pouvant figurer dans les CEA (compte épargne en actions) et les futurs PER (plans d'épargne retraite). Toutefois, le placement en Angleterre n'aurait pas remporté le succès escompté auprès du public. On estime à 100 000 le nombre d'actions vendues alors qu'il y avait eu 500 000 demandes d'information.

La relative faiblesse des cours a encore permis à certains investisseurs de prendre pied dans des groupes. Ainsi, l'AREF, qui rassemble des financiers d'origine koweïtienne, vient d'entrer à hauteur de 5 % dans le capital de la firme de distribution Guyenne et Gascogne. La direction de l'entreprise devrait rencontrer prochainement ce nouvel actionnaire pour en connaître les intentions. C'est en connaissant les projets de rachat par Ferruzzi de Saint-Louis que les dirigeants du groupe sucrier ont décidé de contre-attaquer. Pour cela, Saint-Louis vient d'acheter 7 % de ses propres actions, et une assemblée est convoquée le 6 décembre prochain pour renforcer la participation de Worms et Cie, l'actionnaire le plus important.

« On s'est ennuyé cette semaine, le marché était sans intérêt », soupirait un jeune commis. A croire qu'il regrettait presque le séisme engendré par le krach du 19 octobre et qui a éprouvé la Bourse. D'ailleurs, c'est pour examiner les conditions dans lesquelles a fonctionné le marché parisien pendant la crise que le ministère des finances envisagerait de nommer un groupe d'experts. Ce projet intervient au moment où les députés s'apprêtent à étudier dès lundi le projet de loi de réforme sur la Bourse déjà adopté à la fin du mois d'octobre par les sénateurs.

DOMINIQUE GALLOIS.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	27-11-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 789	+ 129
7 % 1973	8 862	+ 82
10,30 % 1975	100,35	– 0,05
PME 10,6 % 1976	100,60	– 0,10
8,80 % 1977	122,90	– 1,80
10 % 1978	100,50	+ 0,40
9,80 % 1978	100,10	+ 0,25
9 % 1979	98	+ 0,20
10,80 % 1979	102,20	+ 0,10
16,20 % 1982	112,40	– 0,19
16 % 1982	114,05	+ 0,05
15,75 % 1982	110,25	– 0,15
CNE 3 %	4 000	– 20
CNB bq. 5 000 F.	101,80	inch.
CNB Paribas 5 000 F	102,05	+ 0,05
CNB Suez 5 000 F	102	+ 0,05
CNI 5 000 F	101,83	+ 0,03

Produits chimiques

	27-11-87	Diff.
Inst. Mérieux	3 766	– 49
Labo. Bell.	989	– 55
Roussel UC	870	– 60
BASF	876	+ 32
Bayer	926	+ 23
Hoechst	890	+ 50
Imp. Chemic.	102,10	+ 3
Norsk Hydro	128,50	+ 7,10

Valeurs diverses

	27-11-87	Diff.
Accor	325	+ 3
Agence Havas	436	– 4
Arjomari	1 503	+ 123
Bic	505	+ 36
Bis	772	+ 32
CGIP	762	+ 57
Club Méditerranée	363	+ 5
Essilor	2 320	+ 269
Europe 1	478	+ 25
Hachette	1 975	+ 15
L'Air liquide	537	+ 22
L'Oréal	2 715	+ 185
Navigation Mixte	798	+ 35
Nord-Est	92,50	+ 0,50
Presses Cité	2 600	+ 140
Saint-Gobain	450	+ 26,50
Sanofi	545	+ 20
Skis Rossignol	930	+ 20

Pétroles

	27-11-87	Diff.
Elf-Aquitaine	236,50	+ 0,50
Esso	330	– 6
Exxon	220,60	+ 0,60
B.P.France	77,50	+ 9,50
Petrofina	1 490	– 40
Primagaz	600	– 28
Raffinage	78	– 10
Royal Dutch	615	+ 22
Sogerap	335	+ 8
Total	366	+ 6,50

Alimentation

	27-11-87	Diff.
Béghin-Say	364,40	+ 5,40
Bongrain	2 219	+ 58
BSN	4 380	+ 179
Carrefour	2 484	+ 29
Casino	118,50	– 11
Euromarché	3 080	+ 230
Guyenne et Gasc.	505	+ 5
Lesieur	1 538	+ 117
Martell	1 800	+ 140
Moët-Hennessy	1 555	+ 106
Nestlé	33 900	+ 800
Occidentale (Gle)	660	+ 60
Olida-Caby	210	– 6
Pernod-Ricard	715	– 5
Promodès	1 530	– 20
St-Louis-Bouchon	1 105	– 30
C.S. Saupiquet	1 000	inch.
Source Perrier	579	+ 19

Métallurgie construction mécanique

	27-11-87	Diff.
Alspi	285,10	+ 15,10
Avions Dassault-B.	870	+ 33
De Dietrich	1 570	+ 75
FACOM	520	+ 25
Fives Li	106	+ 11,50
Marine Wendel	265,90	+ 15
Penhoët	860	+ 47,90
Peugeot SA	1 014	+ 56
Poclain	15	– 0,35
Sagem	1 535	+ 36
Saulnes Chatil.	43,90	+ 3,60
Strafor	371	– 9
Valéo	443	+ 42
Vallourec	51	+ 6,40

Bâtiment, travaux publics

	27-11-87	Diff.
Auxil. d'entr.	791	+ 52
Bouygues	970	+ 65
Ciments Français	910	+ 70
Dumez	659	+ 9
GTM	450	+ 35
J. Lefebvre	621	+ 42
Lafarge	1 188	+ 73
Maisons Phénix	56	+ 1
Poliet et Chausson	455	+ 26
SCREG	576	+ 36
SGE-SB	38,50	+ 0,95

Mines, caoutchouc, outre-mer

	27-11-87	Diff.
Géophysique	345	+ 3
Imétal	138	+ 24
Michelin	210,50	+ 6,60
Min. Penarroya	33,80	+ 2,30
RTZ	32,40	+ 3
ZCI	1,88	+ 0,40

Banques, assurances sociétés d'investissement

	27-11-87	Diff.
Bail Équipement	279	– 1
Bancaire (Cie)	402	+ 18
Cetelem	630	+ 95
Chargeurs SA	736	+ 21
CFF	970	+ 29
CFI	405	+ 17
Eurafrance	1 195	+ 33
Hénin (La)	445	inch.
Imm. Pl-Monceau	338	+ 11
Locafrance	399	+ 18
Locindus	877	+ 11
Midi	923	+ 86
Midland Bank	189	+ 4
O F P	940	inch.
Paris. de réesc	408,50	+ 13
Prétabail	1 195	+ 59
Schneider	266	+ 12
Suez (Cie Fin.)	290,70	+ 6,70
UCB	178	+ 6

Filatures, textiles, magasins

	27-11-87	Diff.
André Roudière	164	– 6
Agache (Fin.)	1 590	– 60
BHV	263	– 5
CFAO	1 418	+ 18
Damart-Serviposte	2 330	+ 120
Darty	306,50	+ 27,50
DMC	416	+ 16
Galeries Lafayette	985	– 10
La Redoute	3 000	+ 195
Nouvelles Galeries	358,80	+ 20,80
Printemps	458	+ 30
SCOA	80,30	+ 5,30

Mines d'or, diamants

	27-11-87	Diff.
Anglo-American	108,90	+ 6,90
Amgold	588	+ 88
Buf. Gold M.	111,30	+ 8,30
De Beers	55	+ 4
Drief. Cons.	135	+ 15,50
Gencor	100	+ 8,50
Gold Field	88,80	+ 18,50
Harmony	69,60	+ 3,90
Randfontein	526	+ 15
Saint-Helena	76	+ 8,40
Western Deep	254	+ 19

Matériel électrique services publics

	27-11-87	Diff.
Alcatel	1 935	+ 95
Alsthom-Atlantique	258,90	+ 13,40
Crouzet	134	+ 3,90
Générale des Eaux	1 085	+ 44
IBM	663	+ 17
Intertechnique	800	+ 40
ITT	265,10	– 4,90
Legrand	2 376	+ 246
Lyonnaise des Eaux	1 275	+ 70
Matra	1 470	+ 10
Merlin-Gérin	1 695	– 22
Leroy-Somer	493	+ 64
Moulinex	52,85	+ 5,35
PM Labinal	693	+ 63
Radiotechnique	1 010	+ 35
Schlumberger	175	+ 9
SEB	715	+ 65
Siemens	1 285	+ 25
Signaux	320	+ 14
Télémée. Electrique	3 004	+ 359
Thomson-CSF	770	+ 31

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	577 972	598 567 456
LVMH	179 146	270 388 070
Fin. de Suez	914 224	264 153 716
Michelin	1 263 543	263 389 873
Midi	268 274	259 173 568
Lafarge	186 791	219 516 274
Thomson CSF	255 805	203 186 870
BSN	44 674	189 164 461
Saint-Louis	152 585	174 315 204
CGE	683 990	160 274 348
Télémécanique	54 181	149 763 309
Gén. des eaux	122 823	133 938 393
Valeo	245 788	130 251 053
Elf Aquitaine	553 390	130 195 765

(*) Quatre séances du 20 au 26 novembre.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Saulnes-Chat.	+ 66,3	SFIM	– 10
Marine Wendel	+ 22,2	Majorette	– 7,4
Imétal	+ 21,1	Casino	– 7,1
TRT	+ 19,9	Compt. Entr.	– 6,4
Leroy-Sommer	+ 17,4	Primagaz	– 4,5
Penhoët	+ 15,9	Dumez	– 4,4
Gerland	+ 15,5	Strafor	– 4,4
CETELEM	+ 14,8	Gascogne	– 4,4
Raffinage	+ 14,7	Drouot Assur.	– 4,3
Ingénico	+ 14,3	Lab. Roger Bel.	– 3,9
Vallourec	+ 14,3	Synthélabo	– 3,2
B. P. France	+ 14	Docks de Fr.	– 3
Cérus	+ 13,6	Esso	– 2,8
Electro Finan.	+ 13	Olida et Caby	– 2,8

BONS DU TRÉSOR

Séance du 27-11-87

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 87	91,85	91,83	91,85	+ 0,02
Mars 88	91,69	91,62	91,69	+ 0,03
Juin 88	91,48	91,42	91,48	+ 0,00
Sept. 88	–	–	91,25	–

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	23 nov.	24 nov.	25 nov.	26 nov.	27 nov.
RM	1 389 331	1 648 764	1 573 565	1 125 887	1 539 831
Comptant					
R. et obl.	9 645 067	12 859 926	9 780 160	8 934 076	8 316 840
Actions	134 993	143 198	136 194	234 991	451 463
Total	11 169 391	14 651 888	11 489 919	10 294 954	10 308 134
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	73,8	76,7	76,6	76,3	–
Étrangères	97,4	100	99,8	97,1	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	75,7	78,7	78,7	77,7	77,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	289,5	295,8	302,3	298,6	296,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 20 nov.	Cours 27 nov.
Or fin (kilo en barre)	86 650	88 800
— (kilo en lingot)	85 700	87 200
● Pièce française (20 fr.)	540	531
Pièce française (10 fr.)	400	400
Pièce suisse (20 fr.)	556	561
Pièce latine (20 fr.)	508	506
● Pièce tunisienne (20 fr.)	488	490
Souverain	618	631
● Souverain Elizabeth II	647	640
● Demi-souverain	355	355
Pièce de 20 dollars	3 045	3 055
— 10 dollars	1 530	1 505
● — 5 dollars	920	900
— 50 pesos	3 340	3 345
● — 20 marks	620	615
— 10 florins	516	521
● — 5 roubles	340	345

Paris mieux lotie que New-York ?

Parmi les grandes places financières, Paris a été une des plus sévèrement touchées par le krach boursier : à fin octobre, les cours étaient 33 % en dessous de leurs plus hauts niveaux contre 29 % à Londres et 27 % à New-York. Depuis le début novembre, les variations quotidiennes d'ampleur exceptionnelle sont devenues habituelles, tant les incertitudes politiques, monétaires et économiques, noircissent les perspectives à moyen terme de la Bourse.

Dans ce contexte, l'analyse financière apporte certains éclaircissements, qui ont le mérite de faire abstraction des grands mouvements psychologiques qui régissent le court terme. Elle révèle que le repli brutal des cours, justifié à New-York, a sans doute été trop sévère à Paris.

A Wall Street, le PER moyen, c'est-à-dire le prix moyen des actions mesuré par le rapport entre le cours et les bénéfices des entreprises, qui avait dépassé le chiffre ahurissant de 20 en août 1987, est redescendu à 13-14 ces derniers jours. Ce chiffre est calculé sur la base des bénéfices estimés pour 1987).

Cependant, pour 1988, les analytes commencent à prévoir un début de récession aux États-Unis sous le double effet de la dévalorisation des actifs financiers et de la diminution du déficit budgétaire. La production industrielle ne sera pas protégée. La reprise insuffisante des exportations ne permettant pas de compenser les débouchés internes perdus. Cette thèse est en outre confortée par l'observation des cycles courts pendant les trente dernières années. La hausse des bénéfices devient ainsi bien moins évidente.

En conséquence, il apparaît donc que les valeurs américaines, avec des PER de 13,5 en moyenne, ne sont pas forcément sous-évaluées ou « bradées ». La logique financière (qui finira bien par avoir raison, compte tenu de l'absence de visibilité sur la progression ultérieure des bénéfices, voudrait un PER plus proche de 10 pour l'an prochain.

A Paris, les perspectives sont moins défavorables dans la mesure où les anticipations bénéficiaires pour 1988 se fondaient jusqu'à présent avant tout sur l'effet heureux des restructurations ainsi que sur la diminution de la fiscalité, alors que l'effet volume comptait moins dans les prévisions..

Ces deux principaux paramètres qui demeurent pratiquement intacts ne devraient être que partiellement compensés par la révision à la baisse des volumes de production (certains secteurs étant même presque entièrement épargnés comme l'agro-alimentaire, la pharmacie et certains services). Il n'est pas ainsi déraisonnable d'espérer une reprise de la Bourse de Paris. Certes, cette dernière ne serait pas à l'abri d'un nouveau plongeon à New-York de Wall Street, mais sur le moyen terme, les aspects fondamentalement positifs propres aux valeurs françaises devraient reprendre le dessus.

ROBERT PETERSON.
analyste financier.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 novembre 1987

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	99,20	98,50	98,15	98,25
+ bas	98,80	98,15	97,50	98
Dernier	99,20	98,45	97,90	98
Compensation	99,20	98,45	97,90	98

Nombre de contrats : 50 476.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Scepticisme

Le pessimisme a de nouveau saisi Wall Street en fin de semaine, les effets bénéfiques de l'accord sur la réduction du déficit budgétaire américain s'étant totalement dissipés. L'indice Dow Jones clôture la semaine à 1 910,48 points, en recul de 3,15 points par rapport à la semaine précédente.

Pourtant, la baisse des taux d'intérêt en RFA et en France notamment, en réponse à l'accord conclu à Washington pour réduire le déficit budgétaire américain, a stimulé la Bourse de New-York mardi. Mais la poursuite du recul du dollar a incité les investisseurs à la prudence. De plus, les séances ont été peu actives, la semaine étant amputée d'une séance, jeudi, en raison du Thanksgiving Day. Le Dow Jones, après avoir perdu 16,58 points mercredi, se dépréciait encore de 36,47 points vendredi.

	Cours 20 nov.	Cours 27 nov.
Alcoa	44 3/4	46 1/2
Allegis (ex-UAL)	71 1/4	71 3/8
ATT	28 1/4	28
Boeing	36 1/2	35 3/8
Chase Man. Bank	25 1/2	24 3/8
Du Pont de Nemours	81 1/4	81 1/2
Eastman Kodak	47 3/4	47 1/8
Exxon	40 1/4	39 1/8
Ford	75 3/4	73
General Electric	45 1/4	43 5/8
General Motors	60 5/8	58 5/8
Goodyear	49 3/8	51
IBM	117 3/4	114 1/2
ITT	47 3/4	46 3/8
Mobil Oil	37	35 1/4
Pfizer	51 5/8	48 1/2
Schlumberger	31 1/2	30 5/8
Texaco	28 7/8	33 1/4
Union Carbide	21 1/4	20 1/8
USX	27	29
Westinghouse	45 7/8	44 5/8
Xerox Corp	56 3/8	56

LONDRES

Irrégulier

La tendance était irrégulière au Stock Exchange où les transactions ont atteint leur plus bas niveau.

Parmi les minières, Rio Tinto Zinc s'est distinguée avec d'importants gains, à la suite de son OPA surprise sur le groupe d'équipement électrique, MK Electric. Une offre considérée d'ailleurs comme insuffisante (550 pence par action) par les analystes financiers, ce qui serait confirmé par le prix payé par le français Legrand (environ 560 pence par action) pour la participation de 2,6 % qu'il aurait prise, selon Morgan Guaranty, dans MK Electric.

Quant à la première bataille boursière importante depuis le « lundi noir », en l'occurrence l'OPA de Granada (TV, loisirs) sur son rival Electronics Rentals, elle a pris fin le 27 novembre avec la décision du premier d'augmenter son offre sur le second en l'évaluant à 250 millions de livres, contre 222 millions initialement.

Indices FT du 27 novembre : industrielles 1 308,2 (contre 1 285,5) ; mines d'or 320 (contre 287,2) ; fonds d'Etat 89,95 (contre 91,03).

	Cours 20 nov.	Cours 27 nov.
Beecham	429	438
Bowater	304	305
Brit. Petroleum	249	251
Charter	268	275
Courtaulds	329	325
De Beers (*)	8 13/16	9 9/16
Free Gold	12 7/8	14 1/8
Glaxo	10 1/8	10 3/8
Gt. Univ. Stores	19 3/4	18 7/8
Imp. Chemical	9 63/64	10 1/8
Shell	9 8/8	10 5/64
Unilever	453	465
Vickers	140	146
War Loan	40 1/8	39 5/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Stabilisation

L'annonce de l'accord sur la réduction du déficit budgétaire américain a mis fin à l'évolution en dents de scie des cours à Francfort, pour faire place à une certaine stabilisation. Sur l'ensemble de la semaine, les valeurs nationales ont gagné 2,6 %. Le volume des transactions sur les huit places boursières allemandes a atteint 9,32 milliards de deutschemarks, contre 8,56 milliards de deutschemarks la semaine précédente.

Indice de la Commerzbank du 27 novembre : 1 359,6 (contre 1 325,7).

	Cours 20 nov.	Cours 27 nov.
AEG	224	223
BASF	252	262,50
Bayer	268,80	270
Commerzbank	217,50	226,50
Deutschebank	450	424,50
Hoechst	249,70	264,90
Karstadt	458	467,50
Mannesman	114,60	119
Siemens	373,20	384
Volkswagen	260,40	248

TOKYO

Deuxième semaine de hausse

La Bourse de Tokyo a poursuivi sa lancée amorcée dès la semaine dernière, malgré les baisses enregistrées vendredi et surtout samedi matin.

Indice du 28 novembre : Nikkeï, 23 052,23 (contre 22 705,56) ; général, 1 879,44 (contre 1 855,73).

	Cours 20 nov.	Cours 27 nov.
Akaï	439	435
Bridgestone	1 210	1 290
Canon	950	951
Fuli Bank	3 060	3 190
Honda Motors	1 260	1 270
Matsushita Electric	2 180	2 150
Mitsubishi Heavy	618	618
Sony Corp.	4 820	4 800
Toyota Motors	1 850	1 860

du désert

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Toujours sceptique

Le krach du 19 octobre dernier a eu pour effet d'accentuer le retour au nationalisme des principaux marchés des capitaux du monde. Ce mouvement avait déjà commencé à s'esquisser sous l'effet du grand vent de libéralisation qui, depuis douze mois, de Paris à Francfort et de Zurich à Tokyo, soufflait à travers le monde. L'effondrement boursier du mois d'octobre et la chute simultanée du dollar ont accéléré cette tendance. Les marchés à devise forte, tels ceux du deutschemark, du florin hollandais, du franc suisse et du yen, demeurent actifs et les seuls où l'on peut encore lever aisément des capitaux, tandis que la morosité continue de prévaloir sur le reste du marché international des capitaux.

Ce dernier n'est pas convaincu que le Congrès américain, qui est loin d'être conscient de l'importance du sujet, votera rapidement la réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis et considère comme « une aumône » la décision germanique de diminuer de 0,25 % pour le ramener à 3 % le taux de refinancement sur le marché monétaire allemand, alors que le taux d'escompte demeure impertubablement inchangé outre-Rhin.

De toute manière, le fait que la baisse incontestée et bienvenue des taux d'intérêt à court terme depuis le mois d'octobre à travers le monde n'ait pas été suivie par une réduction de même envergure des taux à moyen et long terme demeure préoccupant. L'emprunt sur dix ans de 2 milliards de deutschemarks que les postes allemandes vont lancer ce lundi 30 novembre sera très vraisemblablement doté d'un coupon de l'ordre de 6,50 % à 6,625 %, niveau encore très élevé pour une monnaie aussi forte que l'est la teutonne. A New-York, la grande majorité des banquiers pensent que le Fed, qui, jusqu'ici, avait généreusement dispensé des liquidités à un marché abasourdi par le lundi noir d'octobre, se montrera dorénavant moins arrangeant parce que les indices économiques ne signalent aucun ralentissement notable de l'activité économique aux Etats-Unis.

Dans l'ambiance incertaine qui persiste à régner, l'euro-émission hebdomadaire en dollars américains qui nous est offerte depuis plusieurs semaines, et dont l'objectif est d'éponger une petite partie des énormes surplus engrangés par les banques centrales, acharnées depuis le début de l'année à soutenir la monnaie des Etats-Unis à des niveaux irréalistes, a revêtu mercredi des atours scandinaves. Ce jour-là, la République de Finlande a lancé avec bonheur un euro-emprunt de 100 millions de dollars sur cinq ans à partir d'un coupon annuel de 9,125% et d'un prix de 101,25, soit l'équivalent d'un rendement supérieur de 74 points de base à celui du papier de même durée du Trésor américain. Malgré la petitesse de son volume, élément nuisible à la liquidité ultérieure de l'emprunt sur le marché secondaire, la proposition finnoise a été très rapidement absorbée. Non seulement les Japonais ont été attirés par une transaction dirigée par l'euro-filiale à Londres de l'Industrial Bank of Japan, mais les Européens se sont également intéressés à la transaction. Celle-ci s'est du reste traitée de suite dans la limite de la commission globale de 1,875%.

La crème de la crème

Quelle que soit la devise, la recherche de la qualité demeure le critère primordial, pour ne pas dire exclusif, des investisseurs. Cette quête s'est maintenant exacerbée pour en arriver à sélectionner la crème parmi la crème des emprunteurs. Cela, par exemple, se reflète en Suisse dans l'écart qui, au cours des dernières semaines, s'est considérablement accru entre le rendement des emprunts de la Confédération helvétique et celui des cantons, bien que la qualité de la dette de ceux-ci soit similaire à celle de la première. Le 12 octobre dernier, c'est-à-dire une semaine avant le krach, les rendements moyens des emprunts de la Confédération et des cantons étaient respectivement de 4,38% et de 4,42%. Le 23 novembre, ils s'établissaient à 3,84% pour l'Etat et à 4,21 % pour les cantons.

Ce souci de grande qualité explique la réussite instantanée de l'emprunt de 150 millions de francs suisses lancé en début de semaine par Electricité de France parce qu'il bénéficie de la garantie de la République française. D'une durée de sept ans, il a vu le jour avec un coupon de 4,75% sur un prix de 101. Jeudi, il se traitait à 101,25-101,50 : c'est dire l'ampleur du succès. Celui-ci se mesure également au fait que bien qu'il s'agisse d'un placement à caractère privé et que, dans un tel cas, seule la banque chef de file, en l'occurrence l'UBS, est présente, la quasi-majorité du grand cartel bancaire helvétique y a participé puisque se sont joints à l'opération le Crédit suisse, la Société de banque suisse, la Banque populaire suisse, la Banque Leu, etc.

La province canadienne d'Alberta a également tiré profit de l'attrait majeur des prêteurs pour les débiteurs de toute première classe en proposant en milieu de semaine une très importante émission puisque de 400 millions de francs suisses, soit l'équivalent de près de 300 millions de dollars. Elle a été entièrement vendue avant même l'ouverture de la souscription. D'une durée de dix ans et offerte avec un coupon de 5% sur un prix de 100,75 pour donner un rendement à échéance de 4,90%, elle s'est d'emblée traitée avec une prime de l'ordre de 0,50%.

C'est sur le marché de l'euro-lire italienne que la Banque européenne d'investissement (BEI) s'est, pour sa part, taillé un beau succès dans le cadre d'une transaction à taux d'intérêt variable, la première du genre dans ce secteur. D'un montant de 150 milliards de lires et d'une durée de huit ans, l'euro-emprunt a été proposé avec un taux d'intérêt qui sera l'addition d'une marge de 0,125% au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en euro-lires à court terme. Si, toutefois, le taux d'intérêt résultant de cet ajout s'avère supérieur de 0,25% au taux arithmétique moyen majoré de 1% des bons à six mois du Trésor italien, la marge sera portée à 1%. Dirigée avec maestria par l'Istituto bancario San Paolo di Torino, l'opération s'est totalement et rapidement placée en Italie. La raison en est simple : les euro-emprunts de la BEI, à l'instar de ceux de la CEE, de la CECA et de la Banque mondiale sont entièrement exonérés d'impôts dans la République cisalpine, faveur dont ne jouissent pas les émissions domestiques des mêmes débiteurs.

La palme revient cette semaine au Royaume de Belgique. Alors qu'à la fin de la semaine précédente on l'attendait avec une euro-transaction en dollars, destinée il est vrai à être « swapee » en yens, elle a directement fait son apparition dans la devise nippone. En effet, la Belgique s'est, jeudi, décidée à offrir 55 milliards de yens sur cinq ans avec un coupon annuel de 5,375 % et un prix de 102,375, le tout sous la direction de la firme japonaise Nikko Securities. Bien que certains aient jugé les conditions un peu trop serrées, c'est-à-dire pas assez généreuses pour les prêteurs, la transaction s'est bien placée non seulement en Extrême-Orient mais également en Europe.

Dans l'incertitude actuelle, le traditionnel réflexe de défense a joué face à la conjonction d'une monnaie forte, vraisemblablement assurée de se revaloriser encore davantage contre le dollar, et d'un emprunteur souverain. Il semble qu'à l'origine l'intention du Royaume belge ait été de swapé son euro-émission à taux fixe en yens à taux variable à un coût inférieur de 15 points de base au « Libid », le taux interbancaire « demandé » à Londres sur les euro-dépôts en devise nippone à court terme. Aux dernières nouvelles, les Belges auraient décidé d'attendre dans l'espoir d'obtenir un swap encore plus avantageux.

Le Crédit foncier de France continue apparemment de penser à une euro-émission en yens. Le moment semble bien choisi. La garantie de l'Etat français, qui accompagnerait une opération de ce type, irait dans le sens des euro-désirs actuels. De son côté, on murmure que le Royaume du Danemark envisagerait une très importante émission en dollars de type « yankee », c'est-à-dire directement réalisée sur le marché américain des capitaux. Cela pourrait répondre au souhait des banques américaines, qui, selon certains, serait de ramener à New-York toutes les émissions libellées dans la devise des Etats-Unis. Ce faisant, les banques américaines s'assurerait d'un monopole et créerait un cartel, mot décidément plus à la mode que jamais des deux côtés de l'Atlantique depuis l'effondrement boursier du mois d'octobre.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Déception (suite)

Lentement mais sûrement, le dollar retombe à ses plus bas cours historiques, touchés le 10 novembre dernier à 1,6480 DM et 133,20 yens. Après un sursaut à près de 1,69 DM et de 135 yens, provoqué par l'accord entre la Maison Blanche et le Congrès sur la réduction du déficit budgétaire américain, le billet vert glissait, à la veille du week-end, aux environs de 1,6550 DM et de 133,70 yens, revenant, à Paris, à 5,64 F.

Le caractère pénible des négociations à Washington sur cette réduction, l'irréalisme dans lequel semblent baigner les gouvernants américains, ont aggravé la déception des milieux financiers internationaux, déjà sensible la semaine dernière. Qu'est-ce qui, se demandent-ils, pourrait vraiment décider ces gouvernants à « faire le ménage » chez eux ? Une nouvelle chute de Wall Street, sans doute, qui n'est pas à exclure, ou une nouvelle poussée des taux d'intérêt américains si les prêteurs étrangers, notamment japonais, se faisaient réticents. A vrai dire, les sénateurs, disons, du Dakota du Nord, capitale Bismarck, ou du Dakota du Sud, capitale Pierre (vous connaissez), se moquent éperdument de l'Europe, un peu moins du Japon, mais pas du tout des prochaines élections, et dans ce dernier cas ils se préoccupent des cours du dollar comme de colin-tampon, tout au moins jusqu'à maintenant.

Ajoutons que mardi soir, à New-York, un responsable de la Bundesbank a déclaré, sans sourciller, que la réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis était *« insuffisante et non conforme aux engagements pris en vertu des accords du Louvre »*. Pas moins ! Sur le dollar, l'effet de tels propos fut celui qu'on pense : assez désastreux.

Au surplus, les milieux financiers internationaux ont maintenant les yeux fixés sur l'échéance du 13 décembre prochain, date à laquelle seront connus les chiffres du déficit commercial américain pour le mois d'octobre prochain. S'ils sont mauvais, le pire est à redouter.

Au sein du système monétaire européen (SME), le fait marquant a été l'affaiblissement du franc français par rapport au deutschemark, toujours en liaison avec le raffermissement de ce dernier par rapport au dollar. Dès que le dollar baisse, et par conséquent que le DM monte, le franc a du mal à suivre. C'est bien ce qui s'est passé à la veille du week-end, sur la rumeur, à nouveau en circulation, d'un réajustement du SME pendant le week-end. Vendredi, après un départ à 3,3920 F, cours considéré comme « normal » depuis plusieurs semaines, le cours de la devise allemande s'est rapidement élevé à plus de 3,40 F, allant jusqu'à atteindre 3,4050 F, comme aux plus mauvais jours de la fin octobre et du début novembre. La Banque de France est très peu intervenue, bien que le mark ne soit plus très loin de son cours plafond de 3,4305 F. Selon certains opérateurs, si les choses allaient plus mal, en cas de faiblesse accentuée du dollar et, donc, de vigueur renouvelée du mark, la Banque de France pourrait laisser « filer » le cours de cette devise jusqu'à son plafond, de façon à obliger la Bundesbank à intervenir.

Ce qui est certain, maintenant, c'est que, selon le langage vigoureux des opérateurs, *« la v... est sur le franc »*, c'est-à-dire qu'une affection tenace l'a gagné, comme pendant les mois précédant les nombreux ajustements monétaires enregistrés depuis 1981. Certes, l'urgence n'est pas brûlante, et la situation actuelle pourrait se prolonger un certain temps, si tout se passe convenablement, bien entendu, ce qui n'est pas du tout assuré. A l'extérieur de nos frontières, le journal germanique *Die Welt*, sous la plume de son correspondant à Paris, n'est pas tendre pour notre pays, *« en déclin »*. Pour lui, le retard de productivité sur l'industrie allemande, de 10% à 20%, tient à la diminution, sous le gouvernement socialiste, des investissements industriels en termes réels, face à une augmentation importante dans tous les pays occidentaux. Pour lui également, *« même des dévaluations du franc ne pourraient rétablir la situation* (ce qui est parfaitement vrai) *en raison de l'égalité du coût de production désormais constatée des deux côtés du Rhin »*. Conclusion du journal allemand : la France, si elle veut éviter une aggravation désastreuse du déficit de sa balance commerciale, n'a plus qu'à réduire la consommation des ménages pour, de ce fait, freiner les importations (NDLR : comme après mars 1983). Verdict sévère, qui pourrait s'imposer à notre pays si son déficit commercial, effectivement, s'aggravait.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 23 AU 27 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,8870	–	17,7462	73,4484	60,3500	2,8860	53,6481	0,8818
	1,7925	–	17,6600	73,1529	59,9700	2,8637	53,2623	0,8815
Paris	10,1824	5,6350	–	413,88	340,07	16,2626	302,30	4,6075
	10,1500	5,6625	–	414,23	339,58	16,2156	301,60	4,6149
Zurich	2,4602	1,3615	24,1614	–	82,1666	3,9293	73,0418	1,1132
	2,4503	1,3670	24,1413	–	81,9790	3,9146	72,8096	1,1141
Francfort ...	2,9942	1,6570	29,4055	121,70	–	4,7821	88,8948	1,3549
	2,9890	1,6675	29,4481	121,98	–	4,7752	88,8149	1,3590
Bruxelles ...	62,6125	34,65	6,1491	25,4499	209,11	–	18,6190	2,8332
	62,5941	34,92	6,1669	25,5450	209,42	–	18,5992	2,8460
Amsterdam ..	3,3682	1,8640	33,0790	136,91	112,49	5,3795	–	1,5241
	3,3654	1,8775	33,1567	137,34	112,59	5,3766	–	1,5302
Milan	2209,96	1223	217,04	898,27	738,08	35,2958	656,12	–
	2199,40	1227	216,69	897,59	735,83	35,1375	653,53	–
Tokyo	241,87	133,85	23,7533	98,3107	80,7785	3,8629	71,8079	0,1094
	241,09	134,50	23,7528	98,3906	80,6597	3,8517	71,6378	0,1096

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 novembre, 4,2099 F contre 4,2100 F le vendredi 20 novembre.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS

27 novembre 1987

FLORIN NÉERLANDAIS / MARK ALLEMAND / LIVRE IRLANDAISE / COURONNE DANOISE / FRANC BELGE / FRANC FRANÇAIS / LIRE ITALIENNE

0 / –0,25 / –0,50 / –0,75 / –1 / –1,25 / –1,50 / –1,75 / –2,00 / –2,25 / –2,50 / –2,75

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Boom sur les taux fixes

Baisse la tête, fier Sicambre : brûle ce que tu as adoré et adore ce que tu as brûlé. Cette semaine, le marché obligataire français a adoré les taux fixes qu'il brûlait auparavant. C'est l'engouement : les réseaux bancaires réclament des obligations à taux fixe, qui leur sont demandées par les particuliers. A 10 % nominal, ces particuliers estiment qu'un tel investissement est tout à fait intéressant à un moment où l'inflation ne dépasse plus 3 % et où la Bourse n'est guère vaillante.

C'est pourquoi on a vu, cette semaine, déferler les émissions à taux fixe, si redoutées auparavant, car, en période de hausse des taux, les cours des emprunts déjà émis baissaient à due concurrence, phénomène de nature à traumatiser les gérants de Sicav de trésorerie.

Maintenant, les taux ont fléchi après leur pointe de la deuxième semaine d'octobre (plus de 12 % sur les emprunts d'Etat), et il est plausible qu'un nouveau fléchissement intervienne, provoquant une hausse des cours du portefeuille existant.

En avant donc sur les taux fixes. Le Crédit agricole appelle 2 milliards de francs que ses guichets vont lui fournir généreusement, tant la demande est forte. Même succès pour la Caisse nationale des télécommunications (CNT), qui, par le canal des bureaux de poste, entre autres, n'a aucun mal à lever son milliard de francs, toujours à 10 %

Pour l'adjudication des 1 700 millions d'obligations assimilées du Crédit local de France, ex-CAECL, émises à taux variable (TMF), l'accueil a été un peu moins bon, surtout celui des institutionnels, qui n'aiment pas tellement les changements de signature. Pour une autre adjudication, celle de la Caisse de refinancement hypothécaire, l'accueil a été tout à fait réservé, d'abord parce que la Caisse, il faut le dire, est l'émetteur le plus haï de toutes les banques, qui croisent le fer avec elle depuis qu'elle effectue des adjudications sans commission — ou presque; ensuite parce que l'adjudication d'une tranche de 500 millions de francs, assimilable à la tranche 8,50 % mars 1987 s'est effectuée à un taux supérieur à celui du marché secondaire pour ladite tranche de référence : vifs remous chez les adjudicataires.

En revanche, l'émission par la même Caisse d'un emprunt d'un milliard de francs à taux fixe de 10 %, confiée classiquement à un syndicat de banquiers, s'est très bien placée, absorbée par les réseaux.

A l'heure actuelle, on peut dire, pour résumer, que le marché primaire, au comptant, « tire » littéralement vers le haut le marché à terme, à savoir le MATIF, qui s'est maintenu, cette semaine, au-dessus de 99 sur l'échéance mars, c'est-à-dire à 10,20 %, atteignant même, un jour, 99,70 %, sans pouvoir, toutefois, atteindre ou dépasser 100 (ce qui correspond à un taux de 10 %). Sur le MATIF, les opérateurs sont partagés. Certains, les plus nombreux, attendent un nouvel événement qui précipiterait la baisse des rendements et la hausse des cours, au-dessus de 100, à 104 ou 106 par exemple. Cet événement pouvant être à leurs yeux soit une nouvelle diminution des taux en Allemagne, celui du taux d'escompte, ou un réaménagement du système monétaire européen, qui permettrait, en dévaluant le franc, à la Banque de France d'abaisser son taux d'intervention. Cette dernière l'a pourtant bien fait mardi, en ramenant de 8,25 % à 8 % son taux d'adjudication, porté, il y a trois semaines, de 7,50 % à 8,25 %, après que la Bundesbank eut abaissé le sien de 3,50 % à 3,25 %. Mais ce n'est pas suffisant pour le marché, qui attend un nouveau signe.

Fait remarquable, cependant, l'augmentation des rendements américains à la veille du week-end, notamment de celui de l'emprunt à trente ans du Trésor, porté de 8,85 % à plus de 9 %, n'a guère impressionné le MATIF, comme si une déconnextion s'installait, à l'inverse de la situation prévalant avant le 9 octobre. Signe des temps ?

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Tensions sur le cuivre

Le cuivre a accompli, cette semaine, une ascension fulgurante sur les marchés mondiaux, soutenu à la fois par un courant spéculatif puissant et par un certain manque de marchandise disponible en Europe. Mercredi 25 novembre, les cours du métal rouge (Grade A) exprimés en dollars, atteignaient 2 500 dollars la tonne à Londres, contre 1 500 dollars à la fin du printemps. Libellés en sterling, ils s'établissaient à 1 610 livres pour livraison immédiate (contre 900 livres fin mai), et à 1 362 livres sur l'échéance à trois mois. Des prises de bénéfice de la spéculation ont ensuite quelque peu enrayé le mouvement. Vendredi, une tonne de cuivre au comptant s'échangeait outre-Manche autour de 1 500 livres. Sur le terme, elle valait 1 322 livres.

De l'avis des professionnels, les fortes tensions observées depuis plusieurs mois sur le cuivre sont quelque peu surfaites. Les prix ont atteint ces jours derniers leurs niveaux les plus élevés depuis février 1970, sans qu'il existe, à proprement parler, de déséquilibre physique entre l'offre et la demande. Le marché connaît tout au plus un déséquilibre géographique : depuis mai-juin, les Etats-Unis et le Japon ont manifesté des besoins urgents de cuivre. Leurs achats ont en bonne partie vidé les entrepôts du London Metal Exchange (LME), créant, du même coup, des difficultés ponctuelles d'approvisionnement chez les transformateurs de la CEE.

En début de semaine, les réserves de cuivre du LME ont ainsi brutalement diminué de 5 975 tonnes, pour s'établir à 60 875 tonnes, leur niveau le plus bas depuis août 1974. Début 1987, les stocks de cuivre à Londres dépassaient 180000 tonnes. Mais à l'échelle mondiale, le métal ne manque pas. Producteurs et consommateurs disposent d'environ 1,5 million de tonnes, pour une demande annuelle de l'ordre de 7,7 millions de tonnes (10 millions de tonnes si on inclut les pays de l'Est). Les utilisateurs ont actuellement une autonomie en métal rouge évaluée à six semaines.

« Les prix actuels me font penser à un ballon en caoutchouc qu'un enfant gonfle sans s'arrêter », commentait le 27 novembre un négociant en cuivre. Les grèves récentes qui ont affecté les livraisons du Pérou et des craintes de retard dans les expéditions du producteur canadien Noranda ont pu inquiéter les transformateurs. Mais la mariée semble trop belle, compte tenu des disponibilités réelles du marché et du rythme habituellement ralenti de consommation qu'il connaît pendant les mois d'hiver. Décembre et janvier s'annoncent en effet « peu porteurs ». *« Les industries ne courent pas après le métal en période d'inventaire et d'établissement des comptes »*, entend-on chez un courtier.

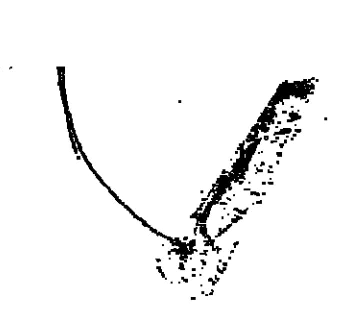
Une autre « anomalie » du cuivre concerne la structure de ses prix. Les cathodes livrables du jour au lendemain s'échangent avec une prime moyenne de 200-250 dollars par tonne (300 dollars le 25 novembre) sur une marchandise identique livrable à trois mois. D'ordinaire, c'est la situation inverse qui prévaut, le terme incluant des coûts financiers supplémentaires. Cette situation traduit d'abord le besoin pressant d'acheteurs européens pour certaines qualités de cathodes, à un moment où la meilleure marchandise a quitté l'Europe pour le Japon où les Etats-Unis. Les Péruviens et les Chiliens ont en outre livré en priorité les marchés de proximité, pénalisant ainsi l'approvisionnement européen. Mais ce manque relatif de bonne qualité ne justifie pas à lui seul l'envolée des prix « crash ». Les fonds spéculatifs en matières premières (commission funds) sont actuellement très actifs sur le métal rouge. Leur masse de manœuvre financière leur permet d'appuyer le mouvement naturel des cours. Les feux du cuivre ont quelque chose d'illusoire...

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 27-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1323 (+ 72,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	908 (– 14) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 535 (+ 220) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 196 (+ 21) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 229 (– 9) Livres/tonne
Cacao (New-York) Déc. (25 nov.)	1 860 (+ 40) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	303,4 (+ 6,9) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	190 (+ 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	221,50 (+ 11,6) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.





Le Monde

Le Boeing-747 disparu au large de l'île Maurice transportait 159 personnes

Un avion militaire français parti de la Réunion aurait repéré, le 28 novembre, au large de l'île Maurice, les débris du Boeing-747 de la compagnie aérienne sud-africaine South African Airways (SAA), porté disparu au cours de la nuit précédente avec cent cinquante-neuf personnes à son bord.

L'appareil effectuait un vol entre Taiwan et Johannesburg et devait faire escale à l'île Maurice. Vingt minutes avant l'atterrissage, le pilote avait lancé un message de détresse indiquant que le feu était à bord et que le poste de pilotage était envahi de fumée. Les communications étaient interrompues peu après. La compagnie a indiqué que, parmi les passagers, figuraient des Japonais, des Chinois et des Sud-Africains.

Le vol Taiwan-Maurice, qui est effectué presque en totalité au-dessus de l'océan, est le plus long du réseau de la SAA.

Les dates du bac

Le calendrier de la session 1988 du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat technologique sera prochainement publié par le ministère de l'éducation nationale. Les dates des épreuves écrites sont les suivantes :

● *Baccalauréat du second degré.* Philosophie : le mercredi 8 juin au matin ; français : le mercredi 22 juin après-midi. Autres épreuves écrites : les jeudi 23 et vendredi 24 juin.

● *Baccalauréat technologique.* Philosophie : le mercredi 8 juin après-midi : français : le mercredi 22 juin au matin. Autres épreuves : les lundi 20 et mardi 21 juin.

L'accueil des élèves et l'organisation des cours devront être assurés dans les lycées jusqu'au 18 juin pour les centres d'examen du baccalauréat technologique et jusqu'au 21 juin pour les centres d'examen du baccalauréat du second degré.

Les dernières délibérations des jurys pourront avoir lieu les 7 et 8 juillet. L'accès des candidats à leur copie sera possible dans chaque centre d'examen pendant les trois jours suivant les résultats.

ROUMANIE

Une personnalité appartenant au PC s'inquiète des risques de « rupture entre le parti et la classe ouvrière »

Dans un texte remis à l'agence UPI et transmis par cette dernière vendredi 27 novembre dans une dépêche datée de Bucarest, un membre vétéran du PC roumain s'inquiète sérieusement de la situation de « crise » créée en Roumanie par les émeutes de Brasov, au cours desquelles plusieurs milliers d'ouvriers ont manifesté contre le régime du président Ceausescu et les privations qui leur sont imposées.

L'auteur de ce texte, M. Silviu Brucan, occupait des postes de responsabilité dans le PC roumain avant l'arrivée au pouvoir de M. Ceausescu. Il a été, notamment dans les années 50, ambassadeur de son pays aux Etats-Unis (où il a conservé des amis) et à l'ONU, directeur du journal *Scinteia*, organe du PC roumain, et de la télévision roumaine. Il est aujourd'hui, indique l'agence UPI, professeur de sciences sociales à l'université de Bucarest.

Comme le souligne l'agence américaine, c'est la première fois qu'une personnalité appartenant au PC roumain et vivant en Roumanie se permet d'exprimer ouvertement ses inquiétudes devant les orientations du régime de M. Ceausescu. Nous reproduisons ci-dessous le texte intégral de la déclaration de M. Brucan, traduit de l'anglais à partir de la version transmise de Bucarest par UPI.

« La manifestation des travailleurs à Brasov marque une ligne de clivage dans l'histoire politique de la Roumanie en tant qu'Etat socialiste. Une période de crise s'est ouverte dans les relations entre le Parti communiste et la classe ouvrière, sur lesquelles reposait jusqu'à une époque récente la stabilité politique du régime.

» Je dois ici contester une conception erronée qui prévaut en Occident selon laquelle ce régime doit sa survie aux organes répressifs de l'Etat. Un tel argument ne pourrait certainement pas expliquer plus de deux décennies de stabilité politique. En fait le principal instrument du pouvoir a été le Parti communiste, les forces de sécurité ne jouant qu'un rôle marginal et traitant spécialement de cas individuels de déviation. Le Parti était en mesure de contrôler avec succès la masse des travailleurs parce qu'il était devenu populaire dans les années 60 lorsqu'une amélioration s'était faite sentir dans l'économie roumaine et dans le niveau de vie de près de trois millions de paysans qui avaient rejoint la force de production industrielle urbaine. La nourriture était abondante et il n'y avait aucune comparaison avec « l'idiotie de la vie rurale » *qu'ils avaient abandonnée.*

» Dans les années 80, cependant, leur situation est allée de mal en pis et l'explosion de Brasov est le signe que la coupe des privations est maintenant pleine et que la classe ouvrière n'accepte plus d'être traitée comme un serviteur obéissant. Le récent décret sur l'énergie demande en fait aux travailleurs de se suicider en gelant dans leurs chambres à coucher.

» La direction est actuellement confrontée à un choix difficile : Une répression massive – parce que nous avons affaire à des milliers d'ouvriers – ou un effort sincère pour prendre en compte leurs plaintes légitimes. Certainement, la tendance dominante à l'Est est fortement en faveur de la seconde de ces deux options. La répression pourrait avoir des conséquences incalculables tant sur le plan intérieur qu'international. L'opinion publique mondiale constitue désormais une force considérable dans la défense des droits de l'homme. Le résultat d'une répression ne pourrait être qu'un isolement total, cette fois non seulement vis-à-vis de l'Occident mais aussi des pays de l'Est.

» En outre, la répression entraînera une rupture entre le Parti et la classe ouvrière. En tant que membre vétéran du Parti, je m'inquiète qu'une telle ligne d'action puisse prévaloir. Nous avons vu en Pologne ce que signifie une telle rupture et à quel point il est difficile pour le Parti de regagner la confiance des travailleurs, même lorsque se manifestent les meilleures intentions pour améliorer leur sort. »

A Brasov, la milice, citée par l'Agence France-Presse, indiquait vendredi, que vingt-quatre personnes étaient encore en prison à la suite des émeutes du 15 novembre. Les dirigeants de l'organisation du parti et les membres de la direction de l'usine Steagul Rosu, d'où était partie la manifestation, ont été limogés, ajoute-t-on de source également officielle.

L'agence roumaine Agerpress annonce d'autre part que, dans une autre partie du pays, à Dolj, quatre responsables du PC ont été exclus du parti pour « graves déviations ».

● **SURINAME : succès de l'opposition aux élections générales.** – Selon les premiers résultats communiqués par l'agence de presse officielle SNA, le Front démocratique (opposition) a remporté largement les élections législatives et locales qui ont eu lieu, mercredi 25 novembre, au Suriname. Le lieutenant-colonel Désiré Bouterse, homme fort de l'ancienne colonie néerlandaise qui a pris le pouvoir par un coup d'Etat en 1980, a reconnu vendredi la victoire de l'opposition et demandé à l'armée de reconnaître le verdict des urnes. Le Front est déjà assuré d'obtenir quarante des cinquante et un sièges de la prochaine Assemblée nationale qui devra se réunir dans les trente prochains jours pour désigner le futur président de la République. – *(AFP, UPI.)*

Le financement des partis politiques

M. Baudouin confirme l'éventualité d'une session extraordinaire en janvier

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré, le vendredi 27 novembre au cours de son point de presse hebdomadaire, ne pas douter que les cinq chefs de parti réunis par M. Jacques Chirac, la veille, pour échanger leurs points de vue sur la réglementation du financement des formations et des campagnes politiques, participeront à la nouvelle réunion prévue d'ici à quinze jours.

M. Baudouin a indiqué que, si un *« vaste consensus »* ne se dégage pas parmi les partis pour *« établir un texte, poposition de loi ou autre »*, le premier ministre est disposé *« à aller plus loin et à déposer un projet de loi, qui serait examiné à la fin de l'actuelle session ou, plus vraisemblablement, lors d'une session extraordinaire en janvier ».*

Le porte-parole du premier ministre a souligné que *« chacun a trouvé qu'il y avait des possibilités d'accord »* sur le financement de la campagne présidentielle (plafonnement et contribution d'Etat), ainsi que sur la transparence du patrimoine des hommes politiques. Il a confirmé qu'un clivage oppose, au sujet du financement public des partis, le PS et le Front national, qui le souhaitent, l'UDF, le RPR et le PCF, qui le refusent.

Il apparaît donc que le projet de loi évoqué par M. Baudouin porterait sur le financement des campagnes, à propos duquel un accord est probable, au moins, entre la majorité et le PS.

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a indiqué de son côté, lors de son point de presse vendredi, que M. Chirac pourrait déposer un tel projet de loi *« avant le 15 janvier »*, texte qui porterait sur *« le plafonnement des dépenses de campagnes, le financement public et privé de celles-ci, leur contrôle et la publicité des comptes »*, ainsi que sur *« la transparence des patrimoines et des fortunes des hommes politiques ».*

Le plan de redressement du nouveau directeur général

Le « oui, mais » du conseil de surveillance de *Libération*

« Oui, mais... » : telle est l'appréciation portée par le conseil de surveillance de *Libération* sur le plan de redressement présenté par son directeur général, M. Jean-Louis Péninou, qui prévoit notamment la suppression de cinquante postes à Paris et à Lyon *(le Monde* du 28 novembre). Après une réunion marathon qui s'est terminée dans la soirée du vendredi 27 novembre, le conseil de surveillance, ce « Parlement » de *Libération* qui regroupe des représentants de la rédaction, de la fabrication, de l'administration et des actionnaires extérieurs, a majoritairement ratifié la nomination de M. Jean-Louis Péninou au poste de directeur général du journal (seuls les trois représentants de la fabrication s'y sont opposés, par refus des licenciements), mais à un certain nombre de conditions.

Le conseil de surveillance reconnaît en effet au plan présenté par le nouveau directeur général une *« cohérence interne »* et note que plusieurs mesures – comme la réduction du volant de piges – *« relèvent du simple bon sens ».* Il émet cependant plusieurs réserves.

A propos de *Lyon-Libération* d'abord. Pour le conseil, si la réduction des effectifs *« semble inévitable »* et s'il est nécessaire de ramener les dépenses au niveau des recettes, cela ne peut être fait *« au détriment du produit ».* Le conseil recommande donc *« une réunion entre la direction et* Lyon-Libération *afin de revoir le contenu du journal ».* Sur les suppressions de postes au siège parisien du journal, ensuite. Le conseil refuse de donner son *« aval aveugle à un chiffre théorique »* de trente-cinq suppressions de postes prévues et demande à la direction *« un état des lieux réel et systématique »* des services du journal, afin de vérifier s'il y a véritablement sureffectifs. Le « Parlement » de *Libération* fait aussi part de son scepticisme concernant la procédure des départs volontaires.

Enfin, sa dernière réserve porte sur la future augmentation de capital – 20 millions de francs en juin 1988 – prévue par le plan. *« Le conseil refuse de lui donner son aval aujourd'hui avant que soient réglés le passage de* Libération *de SARL en SA et celui de la société regroupant le journal et ses filiales (la SNPC) en holding »*, est-il indiqué. La crainte est grande pour le conseil de surveillance, élu afin de défendre l'indépendance du journal et la détention de la majorité des parts (68 %) par ses salariés, de voir *Libération* passer sous la coupe de l'actionnariat extérieur à la faveur d'une nouvelle augmentation de capital.

Le conseil de surveillance appelle le personnel de *Libération* à une assemblée générale mardi prochain afin de lui expliquer sa position.

« Une charretté de licenciements n'est pas acceptable », a souligné la CFDT qui annonce des *« contre-propositions »* encore à l'étude (abandon de tout ou partie du treizième mois, réduction plus forte des piges). Le syndicat note aussi que *« la crise financière n'est que l'expression d'une crise beaucoup plus profonde, éditoriale et d'animation d'équipe ».* Opposée elle aussi à des licenciements, la CGT préconise *« une relance rédactionnelle ».* Mais d'ici à mardi, *Libération* semble plongé dans une sorte d'anesthésie. L'assemblée générale convoquée par le conseil de surveillance devrait donner le « la » des événements futurs.

YVES-MARIE LABÉ.

Typhon aux Philippines : près de 600 morts

Le passage du typhon Nina sur les Philippines, mercredi 25 et jeudi 26 novembre, aurait fait près de 600 morts, 530 blessés et laissé près de 63 000 personnes sans abri, ont annoncé, vendredi soir, les autorités de Manille. Du fait de ses ravages, quelque 220 000 personnes ont dû être déplacées. Selon les premières estimations, les dégâts sont évalués à 9,3 millions de pesos (environ 2,7 millions de francs). La présidente, Mme Corazon Aquino a déclaré zone sinistrée onze provinces de l'île de Burias, située au sud de Luzon, la principale île des Philippines. – *(AFP.)*

● **CYCLISME : Une course Paris-Moscou en 1989 ?** – Ouverte aux coureurs cyclistes professionnels et amateurs, une course par étapes pourrait être organisée en mai 1989 entre la place de la Bastille *et la place Rouge à Moscou.*

Après le dépôt de bilan de la Chapelle-Darblay

Les repreneurs vont préparer un « plan de continuation »

« Cette décision était indispensable pour continuer. Nous avons été de surprise en surprise et nous ne connaissons pas le montant du passif. Nous n'y voyons pas clair. » C'est par ces quelques mots que M. François Pinault, président du groupe du même nom, a justifié, le 27 novembre, le dépôt de bilan technique des sociétés du groupe Chapelle-Dablay, dont il est, avec le Canadien Cascades, le co-repreneur.

Prononcée vendredi matin par le tribunal de commerce de Nanterre, la mise en redressement judiciaire du groupe papetier *« ne compromet pas son avenir industriel »*, selon l'expression de M. Pinault. Celui-ci a précisé que les fournisseurs dont les créances sont vérifiables seraient payés dans des délais normaux et que l'activité ne serait pas arrêtée.

Avant la 15 décembre, le tandem Pinault-Cascades devrait présenter à l'administrateur provisoire nommé le 27 novembre, Me Didier Segard, un *« plan de continuation »* de l'entreprise, qui doit passer par une simplification du montage juridique de l'ensemble (plus de vingt et une sociétés) que le précédent PDG, M. Kila, avait mis sur pied.

En ouvrant le dossier Chapelle-Darblay, les repreneurs ont découvert plusieurs éléments susceptibles de grever la situation financière de l'entreprise. Des contrats de *management* passés avec une société britannique (Betamass) et une firme canadienne (North Silva) coûtaient 2 millions de francs par mois, sans que les prestations fournies trouvent une réelle justification. D'autres *contrats ont été résiliés unilatéralement* par M. Kila, exposant la Chapelle-Darblay à des procédures coûteuses. *« Au total, le contentieux potentiel porte sur environ 100 millions de francs »*, indiquait le 27 novembre M. Pinault. Le dépôt de bilan technique n'empêchera pas les repreneurs, qui sont encore actuellement minoritaires dans le groupe papetier (1), de devenir majoritaires par le biais d'une augmentation de capital.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires se réunira, le 11 décembre, pour décider de *cette opération, qui doit apporter* 300 millions de francs d'argent frais à la Chapelle-Darblay. *« Nous allons remettre en marche toutes les usines »*, ajoutait vendredi M. Pinault. En 1988, une augmentation sensible de la production du groupe est prévue. Saint-Etienne-du-Rouvray produira, selon les repreneurs, 170000 tonnes de papier couché (contre 70000 tonnes attendues en 1987). Quant au deuxième site, celui de Grand-Couronne, il produira 300000 tonnes de papier journal (160000 cette année). La Financière Chapelle-Darblay, qui coiffe désormais les deux sociétés industrielles du groupe, pourrait prochainement recevoir le soutien de partenaires extérieurs parmi les utilisateurs de papier. On parle notamment de la Société parisienne des papiers de presse et de... Hachette.

ERIC FOTTORINO.

(1) Ils ont racheté la part de Paribas pour 1 million de francs, mais ne possèdent pas les actions de M. Kila, qui représentent 42 % du capital.

250 emplois en moins à la RATP

Les administrateurs CGT ont dénoncé, le 27 novembre, le « budget de déclin accéléré du service public » *adopté par le conseil* d'administration de la RATP. En effet, les effectifs de la RATP seront ramenés de 38 650 personnes en 1987 à 38 400 en 1988.

La hausse des tarifs, prévue pour *le 1er juin, serait de 5,5 %* en moyenne, soit 5,4 % de plus pour la carte Orange et 6 % pour les billets ordinaires. Si le nouveau gouvernement donne son aval à ces augmentations, l'usager supportera environ 40 % du coût global du transport, contre 38,4 % en 1987. Le projet de budget de la RATP a été adopté par 14 voix pour, 12 contre et 1 abstention.

Electronique

Plessey rachète les composants de Ferranti

Plessey, deuxième groupe électronique britannique, vient d'annoncer le rachat de la division semi-conducteurs de Ferranti, une autre entreprise britannique axée essentiellement sur la défense.

L'opération a quelque peu surpris les observateurs, qui prêtaient ces dernières semaines à Plessey l'intention d'acheter un autre fabricant de semi-conducteurs, Inmos (filiale de Thorn-EMI). Par ce rachat, le groupe anglais maintient son indépendance technologique dans des produits au cœur de toutes les industries de pointe et s'approche de la taille critique dans les semi-conducteurs, une industrie en pleine concentration, où les frais de recherche-développement sont énormes.

L'opération permet en outre à la division de Ferranti de rester britannique. Ferranti a, en effet, décidé de fusionner avec l'américain International Signal and Control, donnant naissance à un grand groupe d'électronique de défense.

D'autre part, ce rapprochement permettra de créer un nouvel ensemble employant environ trois mille cent cinquante personnes et réalisant quelque 130 millions de livres de chiffre d'affaires (1,3 milliard de francs). Il se hissera au treizième rang européen, sur le créneau qui semble actuellement promis aux plus beaux développements dans la profession : les circuits intégrés « personnalisés », c'est-à-dire adaptés aux besoins des clients (les ASICS)

Enfin, ce rachat pour 30 millions de livres (300 millions de francs) confirme la volonté de Plessey de reprendre l'offensive, malgré le veto mis il y a deux mois par le Pentagone à son projet de rachat de l'américain Harris, spécialisé dans l'électronique militaire et les circuits intégrés *(le Monde* du 23 septembre 1987). Autre illustration de cette « réaction » : le 2 novembre, Plessey a annoncé son intention de marier son secteur télécommunications avec celui de GEC (General Electric Company). L'industrie électronique britannique reprend l'offensive.

FRANÇOISE VAYSSE.

Le numéro du « Monde » daté 28 novembre 1987 a été tiré à 522 398 exemplaires

A B C . E F G H